

Police Projet mobilisateur pour le Haut du canton



p 4

En 2003, le Service d'incendie et de secours (SIS) des deux villes des Montagnes neuchâteloises sera regroupé dans un seul bâtiment. Il sera implanté à proximité de l'étang des Eplatures, sur des terrains occupés autrefois par les réserves d'hydrocarbures. Un projet appuyé et salué par le canton et qui donne un coup de fouet à la région.

photo Marchon

Moins de deux mois après la publication des primes d'assurance maladie pour 2001, les citoyens sont appelés à se prononcer sur une initiative (Denner) qui propose un changement radical: une assurance maladie beaucoup moins chère parce que réduite au strict minimum.

Opinion Hors Lamal, point de salut

On peut prévoir sans trop de risque que le refus, le 26 novembre, sera sans ambiguïté. Les humeurs du Parlement ne font pas le printemps mais le fait que l'initiative Denner n'ait obtenu, au vote, qu'une seule voix sur 246 députés paraît quand même rédhitoire.

Pourquoi un tel désintéret? Probablement parce que, malgré de compréhensibles réactions lors des augmentations de primes, on s'est fait à l'idée qu'on ne sortira pas sans dégâts du système mis en place depuis 1996 par la loi sur l'assurance maladie (Lamal).

«Avec cette loi, on s'est fait rouler dans la fa-

rine», affirme Denner, avec quelques autres. Il faudrait voir où en seraient les coûts de la santé sans la Lamal pour en mesurer les effets modérateurs. Sans parler de la répartition inégale de ces coûts entre catégories d'assurés.

On peut évidemment changer de système, par exemple dans le sens libéral voulu par Denner: une assurance obligatoire pour l'hôpital et, pour le reste, chacun se débrouille. Et comme les riches se débrouilleront mieux avec ce reste, l'Etat devra intervenir pour les autres.

La Lamal fait le pari de conjuguer exigences sociales et économiques: accès aux mêmes soins (de qualité) pour tous et, pour rendre cet accès financièrement possible, pression sur tous les acteurs pour participer conjointement à la maîtrise des coûts de la santé.

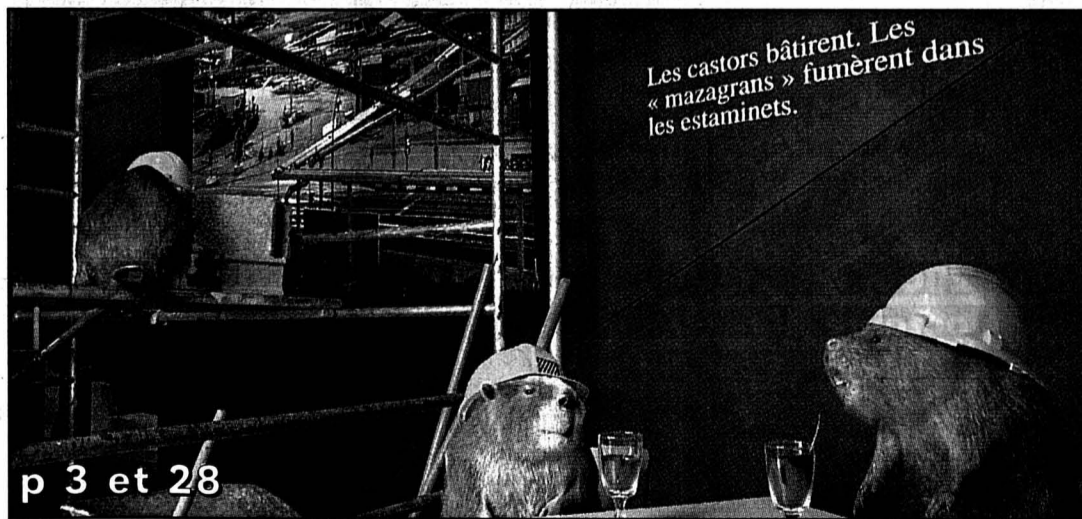
On n'a visiblement pas épuisé le potentiel du système. Un exemple: à Genève, qui connaît la prime moyenne la plus élevée (336 francs), des alternatives existent à moitié prix. Tant qu'on n'y aura pas davantage recours, on ne pourra prétendre avoir atteint les limites de la Lamal.

François Nussbaum



p 19 et 21

Neuchâtel Trois musées pour une grande illusion

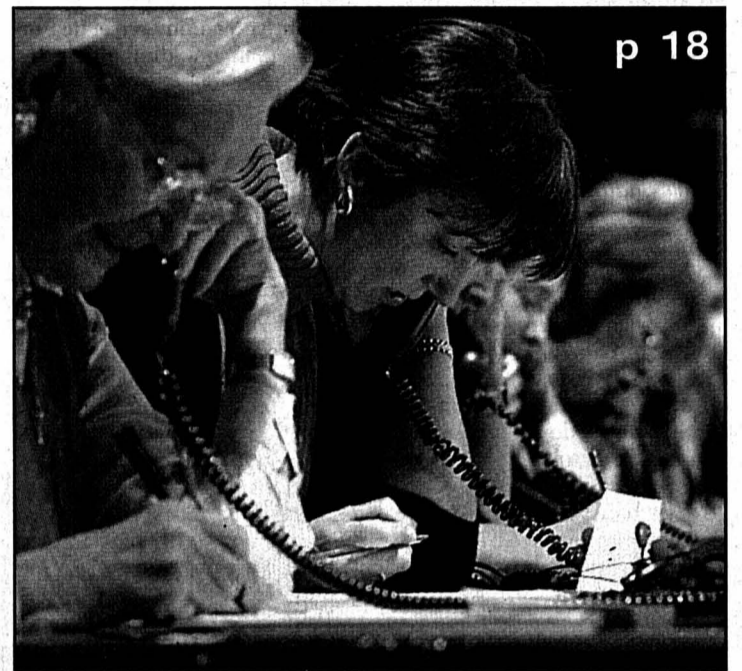


p 3 et 28

Les trois musées de la Ville de Neuchâtel vont changer de millénaire avec trois expositions décoiffantes consacrées à un thème commun: «La grande illusion» (ici, des castors casqués au Musée d'ethnographie).

Les castors bâtissent. Les «mazagrans» fumèrent dans les estaminets.

photo MEN-Germond



p 18

Intempéries Record pour la Chaîne du bonheur

La Chaîne du bonheur a récolté hier une somme record pour les victimes des intempéries qui ont frappé la Suisse et l'Italie. A 21 heures, l'opération avait rapporté près de 19 millions de francs.

photo Keystone

Chaux-de-Fonds Le Pont du Grenier ouvert

Le ruban symbolique coupé par une fillette, le nouveau pont du Grenier, à La Chaux-de-Fonds, a été ouvert hier à la circulation.

photo Galley



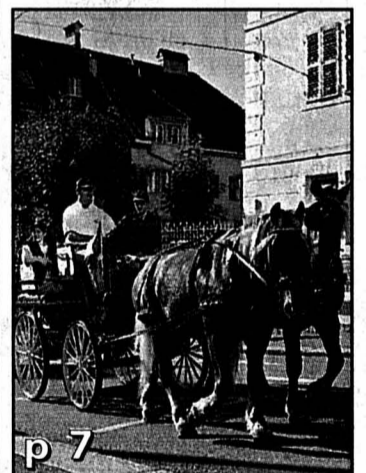
p 5

Hockey sur glace La route du HCC s'est arrêtée net en prolongation

Le HCC de Daniel Nakaoka (ici devant Gian-Marco Cramer) s'est incliné de justesse 2-3, en prolongation, hier soir aux Mélézes devant les ZSC Lions.

photo Keystone

Trekking Des Ponts-de-Martel aux Brenets



p 7

Expérimenté sur le terrain, un parcours de trekking a subi l'examen de passage avec succès. photo a-Galley

Jura Un centre unique pour les traumatisés cranio-cérébraux

p 11

Taxe refusée Pas de soutien libéral au référendum p 2

Actualité cantonale p 2-3
Régions p 5-11
Horizons p 13
Suisse p 14
Monde p 15
Bourse p 16
Economie p 17

Société p 18
Sports p 19-25
Magazine p 28
Radio/TV p 31-33
Memento p 34
Carnet p 35
La Der/Météo p 36



RETROUVEZ
Minie
en page 10

Taxe refusée Les radicaux justifient leur référendum

La radicaux ne veulent pas d'une augmentation «inopportune» de la taxe sur les véhicules à moteur. Ils ne remettent pas en cause les crédits routiers, mais se posent en défenseurs de la classe moyenne et des PME.

La chasse est ouverte et les radicaux veulent la peau de la «taxomania». Cette bête affamée a plusieurs têtes: ce sont «les impôts indirects qui grèvent de plus en plus les classes moyennes», a dit hier la présidente du parti Huguette Tschoumy.

S'ils sortent l'arme du référendum contre la loi sur les véhicules à moteur, expliquent les radicaux, c'est qu'elle prévoit une augmentation de la taxe «inopportune à l'heure qu'il est». Depuis 1992, cette taxe a connu 20% de hausse. Le Parti radical soutient le crédit de 72,5 millions de francs pour améliorer les routes du canton. «Mais nous ne pouvons pas accepter que les taxes affectées soient augmentées par anticipation», insiste le dé-

puté Damien Cottier. Selon lui, 70% du 11e crédit routier sera utilisé en 2003.

Les radicaux admettront une hausse ultérieure de la taxe, «si la nécessité en est démontrée». Ils appuieront l'initiative de la Chambre du commerce et de l'industrie pour une diminution des impôts pour tous.

Au Grand Conseil, les députés radicaux avaient demandé un report de l'augmentation. Minorisés, ils ont voté «aux deux tiers» contre la loi, assure Damien Cottier, avant d'énumérer les charges nouvelles qui serreront le budget des ménages l'an prochain: taxes d'épuration dans les communes, taxes sur le traitement des déchets, effets induits par la redevance poids lourds, imposition à 100% des rentiers AVS... Augmenter la taxe sur les véhicules à moteur alors que nombre de familles de la classe moyenne ont «le couteau sous la gorge», c'est du «racket», clame le député.

Pour la conseillère aux Etats Michèle Berger-Wildhaber, il faut penser aux familles, secouées par

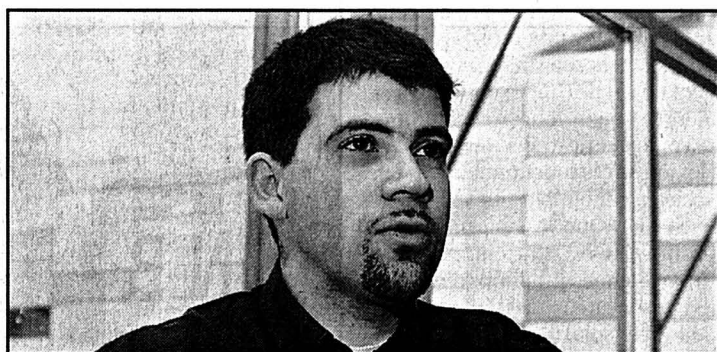
l'envol des primes maladies et des prix du pétrole. Penser aussi aux PME, dont les frais de fonctionnement ont fortement augmenté.

Pas de soutien libéral

Huguette Tschoumy est «décue» de l'absence de soutien du Parti libéral-PPN. Ce dernier s'est étonné hier d'un référendum que rien n'annonçait: les radicaux avaient en effet voté la planification financière de l'Etat (qui incluait la hausse des taxes).

Perplexes devant les «raisons profondes» de lancer pareil référendum alors que de bonnes infrastructures routières sont une condition de la prospérité, les libéraux réservent leurs cartouches pour faire triompher une autre cause: la diminution de la fiscalité directe. Selon leur communiqué, «la nécessité du relâchement de la pression fiscale ne doit pas aboutir au refus instinctif et systématique des moyens indispensables à l'exécution des principales tâches de l'Etat».

CHG



Damien Cottier ne veut pas d'un alourdissement de la charge des ménages. photo a

Kosovars Conseil d'Etat défavorable aux permis

Le Conseil d'Etat neuchâtois transmettra à Berne la pétition munie de 1933 signatures demandant l'octroi d'un permis B humanitaire pour des Kosovars ayant vécu plus de quatre ans en Suisse. Toutefois, il n'est pas favorable à une telle autorisation (notre édition du 10 octobre).

Le gouvernement ne demandera pas au Conseil fédéral d'élargir cette action dans le sens que le demandaient les pétitionnaires. Dans la réponse qu'il a adressée à ces derniers, il estime qu'il s'agit avant tout d'une question d'égalité de traitement. Il n'est en effet pas concevable qu'un canton interviene auprès de la Confédération

pour tenter de privilégier les personnes qui se sont opposées à leur renvoi par rapport à toutes celles qui ont respecté le délai de départ qui leur avait été imparti, a-t-il fait savoir.

Il rappelle toutefois qu'il a toujours défendu auprès de la Confédération une politique d'accueil généreuse envers les

personnes cherchant refuge en Suisse ou fuyant des situations dramatiques. Concrètement, vingt-huit personnes se sont vu remettre un permis B à titre humanitaire l'an passé. Cette année, le Service cantonal de l'asile et des réfugiés a transmis à Berne un préavis favorable concernant 120 personnes. SSP

Rhône-Rhin Le canal se creuse dans les esprits

Avec une augmentation massive de ses membres, l'association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin file à pleine vitesse. Elle changera probablement de nom aujourd'hui sans abandonner sa vocation.

placeraient un camion toutes les 50 secondes.»

Ce canal, est-ce un concurrent ou une alternative au projet sur sol français? «Ni l'un ni l'autre. Avec notre nouvelle appellation, nous voulons bien signifier que notre intérêt premier, c'est de relier la Suisse au réseau européen des voies navigables.»

Soulevez le pont!

Sur le MS «La Béroche» doit se tenir ce matin à Neuchâtel l'assemblée générale de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin. Un nom qu'il ne faut plus retenir puisque des nouveaux statuts seront proposés aux membres qui changeront l'appellation de la société. Elle s'appellera pour l'avenir «Association suisse pour la navigation intérieure» (ASNI).

Mais elle n'abandonnera pas pour autant sa vocation première, à savoir la promotion d'une véritable liaison maritime entre le Rhône et le Rhin, plus précisément entre Morges et Bâle. «Voyez-vous, explique le président de l'association, le Neuchâtois Jean-Didier Bauer, capitaine au long cours, on imagine parfois que notre association rêve d'utopie, ou qu'au contraire une augmentation du trafic fluvial et lacustre serait catastrophique. Mais d'une part nos membres sont en augmentation, au point que nous en comptons plus d'un millier, soit le double de l'année passée. Et d'autre part, si un jour nos lacs et fleuves devaient voir le transport équivalant de l'actuel tonnage du port de Bâle, soit 15 millions de tonnes par an, ce ne serait jamais que 12 bateaux par jour. Mais qui rem-

Quels sont les obstacles les plus importants à la construction de ce canal? «Hélas, dit sans hésiter Jean-Didier Bauer, ce sont les CFF et Monsieur Leuenberger. Voyez le pont de la BN à Thielle. Les CFF auraient l'intention de laisser la voie unique simplement pour n'avoir pas à rehausser le pont, ce qu'ils devraient faire, s'ils voulaient entreprendre des travaux de doublement. Qu'est-ce que ça rendrait déjà service aux compagnies régionales de navigation!»

Entre Yverdon et Morges, un nouveau tracé est à l'étude. Une motion vaudoise, acceptée par le législatif cantonal, demande de reprendre le problème. On parle de canal en tunnel. Hier c'était trop cher. Aujourd'hui, c'est crédible.

Jean-Didier Bauer constate néanmoins avec satisfaction que la Confédération a manifesté un intérêt tangible à l'agrandissement de l'écluse de Kembs, près de Bâle, que le canton de Bâle est maintenant favorable aux buts de l'association, et que ça bouge sur le tracé entre Bâle et l'embouchure de l'Aar.

Rémy Gogniat

GRANDE EXPOSITION D'AUTOMNE

Venez découvrir



Le nouveau FORD GALAXY



Le pick-up FORD RANGER

Présentation de la gamme complète FORD, avec la possibilité d'effectuer un essai du véhicule.

Profitez de l'offre de financement à **0%** valable jusqu'au **30 novembre 2000** sur les modèles FORD KA, FIESTA, FOCUS, MONDEO et COUGAR

Vendredi 20 octobre 2000 • 9 h à 19 h
Samedi 21 octobre 2000 • 9 h à 18 h
Dimanche 22 octobre 2000 • 10 h à 18 h

Samedi 21 octobre, contrôle d'hiver gratuit 30 points, de 8 h à 16 h pour les véhicules de toutes marques.

Venez découvrir nos offres de pneus hiver **Continental, Michelin, Goodyear** et **BFGoodrich** aux meilleures conditions du marché.

GARAGE DES 3 ROIS SA

à La Chaux-de-Fonds • Bd. des Eplatures 8
 au Locle • Rue de France 51

028-279133

GASTRONOMIE



Hôtel du Soleil

Tél. 032/953 11 11 Le Noirmont


Spécialités de CHASSE

014-051406

AVIS OFFICIELS

DOBIASCHOFSKY

FONDÉE 1923



Raphael Ritz

VENTE AUX ENCHÈRES
1er au 4 novembre 2000

TABLEAUX DE MAÎTRES
ART SUISSE - GRAVURES
HELVETICA - ANTIQUITÉS

Exposition:
21 au 29 octobre 2000
10 à 12 h & 14 à 19 h
Samedi et dimanche 10 à 19 h
Jeudi ouvert jusqu'à 21 h

Catalogue illustré sur demande

DOBIASCHOFSKY AUKTIONEN AG
Mombijoustrasse 30/32 • CH-3001 Bern
Telefon 031 381 23 72 • Fax 031 381 23 74

005-017897/ROC

Café-Restaurant du Régional

Chez Ginette et Aldo

2877 Le Bémont - Tél. 032 951 19 70

Relais routier - Menu du jour Fr. 13.-, carte fidélité

La Brisolée du Valais (sur réservation)
et les vins nouveaux sont arrivés!

autocars **giger S.A.**

voyages à travers l'Europe

Nos courses d'une journée		
Dimanche 22 octobre	LA BRISOLÉE À SAVIÈRE, car et repas typique	Fr. 69.-
Samedi 28 octobre	LA CHASSE CHEZ BICHON, car et repas de midi de chasse	Fr. 65.-
DIMANCHE 12 novembre	Opérette à Besançon, LE PAYS DU SOURIRE, car et billet parterre, 1 ^{er} crt.	Fr. 89.-

15 au 17 décembre PARIS, VILLE LUMIÈRE		
3		295.-

Nos marchés de Noël		
11 et 12 décembre	TRIO DE MARCHÉS DE NOËL Colmar - Strasbourg - Fribourg-en-Brisgau	2 169.-
13 au 15 décembre	MARCHÉS DE NOËL À NUREMBERG et AUGSBURG	3 298.-
16 et 17 décembre	MARCHÉ DE NOËL À STRASBOURG	2 179.-

Nos sorties de fin d'année		
26 décembre 2000	FIN D'ANNÉE À ROSAS	
au 2 janvier 2001	Hôtel Monterrey	8 870.-
29 décembre 2000	FIN D'ANNÉE À ROSAS	
au 2 janvier 2001	Hôtel Monterrey	5 650.-
30 décembre 2000	FIN D'ANNÉE EN AUVERGNE	
au 2 janvier 2001	Hôtel de l'Europe, Saint-Flour	4 750.-
31 décembre 2000	FIN D'ANNÉE au Music-Hall	
et 1 ^{er} janvier 2001	de Kirwiller - Strasbourg	1½ 650.-



14-51665/4x4 Giger S.A. AUTOCARS - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

032 913 75 24

Police secours
117



Neuchâtel Les musées secouent nos illusions dans tous les sens

Dopés par l'exigence de traiter le même thème de «La grande illusion», les responsables des musées de Neuchâtel ont dévoilé hier et inaugureront aujourd'hui ce qu'ils se sont mutuellement caché pendant des mois.

Jean-Michel Pauchard
Stéphane Devaux

L'idée avait vu le jour en 1988 et devait d'abord servir pour le 700e anniversaire de la Confédération. Restée à l'état de proposition, elle n'avait pas non plus dépassé ce stade en 1998, 150e anniversaire de la République neuchâteloise. Le troisième essai est le bon: pour changer de millénaire, les trois musées de Neuchâtel inaugurent aujourd'hui autant d'expositions, sur le thème commun de «La grande illusion».

D'une durée exceptionnelle d'une année, ces trois expositions devaient d'abord faire écho au thème «Nature et artifice» choisi pour l'artéplage de Neuchâtel de la future exposi-

tion nationale. Finalement, le report d'Expo.01 sépare les deux événements, ce qui ne semble pas affecter outre mesure les directeurs des trois musées.

Conception d'ensemble

Dont chacun n'a découvert qu'hier le travail de ses confrères. La règle du jeu voulait en effet qu'aucun responsable des trois musées ne sache ce que concoctaient les deux autres. Du coup, la préparation de l'affaire a pris, selon le directeur du Musée d'art et d'histoire (MAH) Jean-Pierre Jelmini, «un caractère très excitant».

Le secret s'est en effet accompagné, sur certains plans, d'une collaboration plus intense que d'ordinaire. Les conservateurs ont ainsi conçu ensemble leur stratégie générale et de communication, l'image de leur projet, le financement des frais communs et les publications qu'il a et devrait encore susciter. «Nous avons chacun découvert comme jamais les modes de fonctionnement de nos confrères», raconte encore Jean-Pierre Jelmini, qui

termine sa carrière sur cette expérience peu banale.

Le choc de la découverte

Démarche «unique en Suisse» selon le directeur communal des Affaires culturelles Eric Augsburger, «La grande illusion» a fait s'épanouir chez plusieurs conservateurs des libertés et des audaces qu'on ne leur connaissait pas toujours. Mieux: Jacques Hainard a apparemment transmis à ses confrères et conserveur son goût pour une muséographie où les objets et les images se chargent de significations multiples et ajoutent à leur fonction documentaire des questions ou une réflexion sur le fonctionnement des sociétés contemporaines.

Si bien que la surprise de la découverte est, parfois, devenue un vrai choc: il fallait voir, hier, le conservateur du département des arts plastiques du MAH Walter Tschopp changer de couleur en découvrant, au Musée d'histoire naturelle, la vache Lotti et son appareil de respiration artificielle...

JMP

Lire aussi en page Magazine



Les trois directeurs des musées de Neuchâtel: de gauche à droite, Jacques Hainard, Christophe Dufour et Jean-Pierre Jelmini. photo Marchon

Art et histoire Jeux de miroirs et réflexion sur le beau et le vrai

Au Musée d'art et d'histoire, l'illusion est multipliée par quatre. Par les quatre départements qui le constituent: arts plastiques, arts appliqués, histoire et numismatique. A eux quatre, ils proposent quatorze approches distinctes.

La grande illusion dans l'art? Pour le département des arts plastiques, elle enseigne que tout est en même temps son contraire. La transgression des genres et des catégories prime sur le souci de cohérence. Est-ce un faux débat que d'opposer la quête du

beau à celle du vrai? En exposant les couvertures de couleurs vives d'Elisabeth Masé, il aborde la réflexion sur le beau. Or, en achetant une de ses pièces, le visiteur contribue à chauffer un hôpital au Népal. L'œuvre n'est plus simplement belle...

Ce n'est qu'un exemple. L'illusion est partout. Offrir un espace dans un musée à un artiste qualifié de «vieux rebelle» (en l'occurrence Pierre Raetz), c'est en tout cas garantir une vision contrastée. «Un sacré coup de poing», va jusqu'à estimer Walter Tschopp, conservateur du département des arts plastiques.

Enfance heureuse?

Contraste encore avec la salle consacrée au cinéma d'animation japonais, grand fabricant d'illusions, ou celle qui évoque «La mioche», roman de Mariella Mehr, auteur allemande d'origine jénich, un roman qui, pour Walter Tschopp, s'imposait dans la mesure où il exprime l'illusion

de l'enfance heureuse. La traduction de Monique Laedrach est mise en ondes par le musée même.

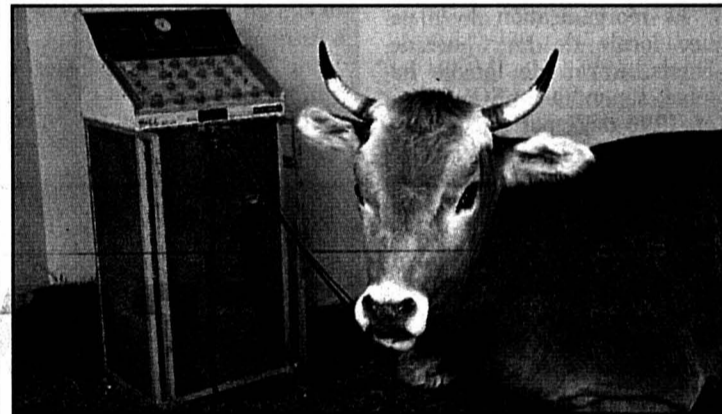
Contraste enfin dans ce jeu de modules où des œuvres appartenant au musée se font face, se répondent ou s'opposent, selon le choix des conservateurs.

Mais l'histoire a aussi sa salle aux illusions. Quatre fauteuils dans un cabinet aux parois tapissées de 1848 (!) cartons contenant le passé. Quelle mémoire pour quelle histoire? s'interroge Jean-Pierre Jelmini. Caroline Junier Clerc et son département des arts appliqués s'est... appliquée, elle, à faire réfléchir l'image des visiteurs. Via un subtil jeu de miroirs.

Dernière pirouette, celle du cabinet de numismatique, qui oppose la dématérialisation de l'argent - des pièces d'or à l'e-banking - au poids croissant qu'il a acquis dans la société. Un tour de passe-passe qui est aussi illusion.

SDX

Histoire naturelle Les frontières de la mort



La vache Lotti est-elle morte? Ou bien vit-elle encore? En tout cas elle respire. photo MHN-Germond

Amédée Clottu est taxidermiste et ce n'est pas par hasard. Existe-t-il? Illusion. Il est sur écran. C'est lui, personnage imaginé par le cinéaste Yves Yersin, qui fait entrer le visiteur dans l'univers conçu par le Musée d'histoire naturelle. «Il y a longtemps que nous songions rendre hommage au travail des taxidermistes», souligne son conservateur, Christophe Dufour. Ici, cela nous permet de parler de la mort et de l'illusion du vivant.

Mais la réflexion - et la mise en situation - va plus loin. De ces créatures incroyables qui passent pour mortes pour mieux survivre, aux animaux sagement empaillés - mais qui ont décidé de semer la pagaille dans un coin du musée - on en vient à s'interroger. Et si donner la vie à l'inanimé, c'était, en quelque sorte, repousser les frontières de la mort?

Premiers doutes, face à ces chiens naturalisés, parfaitement réussis, mais qui ont perdu ce regard qui faisait de chacun d'eux un compagnon unique et irremplaçable. Et devant cette vache qui respire grâce un appareillage spécial. Morte? Vivante? Le doute s'installe.

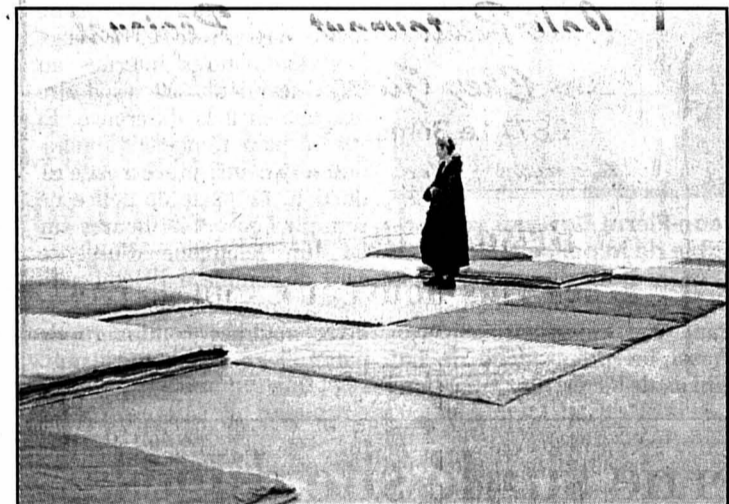
SDX

Et l'homme dans tout cela? Des prothèses viennent au secours de son corps meurtri. Les organes qu'on lui transplante l'aident à vivre. Et si l'on s'approchait encore davantage de l'immortalité? «C'est sidérant de constater à quelle vitesse le débat sur le clonage est entré dans le grand public», constate Christophe Dufour.

Pour l'éternité

Pour l'équipe qui a concocté l'exposition, l'illusion va plus loin encore. Elle le démontre à l'étage, via une animation utilisant l'image de synthèse. Le réel et le virtuel se mêlent, s'entrechoquent, nous choquent.

Comme peuvent choquer aussi certaines figures exposées dans la dernière salle. C'est qu'on y disserte de l'éternité. De cette croyance entretenue par tous qu'on survivra à sa propre mort. Conserver la chair, des ossements ou simplement l'image, via un buste, un portrait? Ou bien ce mélange subtil d'intonation de voix, de gestes familiers et d'une impalpable effluve de tabac ou de parfum? Dans sa quête d'éternité, l'homme joue à l'illusionniste.



Des couvertures de couleurs, œuvres d'art et symboles de générosité. Elles sont vendues au profit d'un hôpital pour enfants. photo MAH-de Tribolet

Ethnographie «Après le déluge» ou Arthur Rimbaud mis en scène

«Le thème de l'illusion était tentant, idéal pour repenser notre discipline. Mais nous avons abandonné cette idée pour nous demander plutôt ce que signifie exposer.»

Une exposition est-elle en soi une grande illusion? Au Musée d'ethnographie, la réponse de Jacques Hainard et de son équipe ne pouvait pas être banale. Elle ne l'est pas.

La démarche consiste à emmener le visiteur explorer, séquence après séquence, un poème d'Arthur Rimbaud, extrait des «Illuminations»: «Après le déluge». Mais si le scénario peut paraître contraignant, la lecture qu'en font les scénographes est libre. Surtout, terriblement actuelle. Car ils traduisent ici le concept de déluge par un soulèvement populaire. Un régime honni qu'on renverse dans la rue...

A partir de ce moment-là, tout s'enchaîne. Les images se succèdent, provocatrices. Dures aussi, parfois. Quand le poète dit «Le sang et le lait coulèrent», on voit

bel et bien un liquide rouge et un autre blanc s'échapper de lavabos. Et pas besoin d'être un exégète de l'œuvre rimbaldienne pour être pris, sinon avec la tête, du moins avec les tripes.

Travailleurs immigrés

Ce que la suite de la visite confirme. La situation des travailleurs immigrés (des castors du Musée d'histoire naturelle, coiffés de casques de chantier, avec, en fond, une grande photo d'un Berlin en pleine transformation), le débat sur la communication, puis ce besoin irrésistible qu'a l'homme de vouloir occuper la planète entière. Et toujours cette mise en scène, déroulante mais si fidèle au poème, qui offre au regard ébahi un piano juché sur un massif alpin ou encore des chacals (naturalisés, tout droit sortis d'un musée d'histoire naturelle...) «piaulant» (c'est le verbe du poème) dans des déserts de thym.

Mais qui sont ces chacals? Des écrivains, des journalistes assénant leurs théories et sem-



«Madame établit un piano dans les Alpes»: l'image des aventuriers arpentant la planète. photo MEN-Germond

blant se repaître des malheurs du monde. Le renouveau du déluge n'était-il qu'illusion? On pourrait le croire ou le craindre. Jusqu'à ce que le poète éclate de colère. Les auteurs de l'exposition choisissent l'audiovisuel pour rendre cet éclat, avant d'entraîner leur visiteur vers une

conclusion plus énigmatique. Via un sombre labyrinthe. Et si la grande illusion, c'était la somme de toutes les illusions qui nous habitent? Fidèle à sa réputation, le Musée d'ethnographie laisse la question en suspens.

SDX

Musée d'art et d'histoire, Musée d'ethnographie et Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, du 21 octobre 2000 au 21 octobre 2001. Ouvert du mardi au dimanche, de 10 à 18 heures. Mercredi, entrée libre. Animations et visites commentées: s'adresser à l'Atelier des musées, 032/717 79 18. Publications: une par musée. Celle du Musée d'ethnographie est déjà parue, les deux autres le seront fin janvier. Internet: www.ne.ch/neuchatel/mahn www.ne.ch/neuchatel/men www.ne.ch/neuchatel/mhn

Futur SIS Une police plus proche des gens et des secours plus efficaces

Les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle présentent hier le projet du futur Service d'incendie et de secours (SIS). Une réorganisation fondamentale des services de police et de secours à même de fournir à la population des prestations de meilleure qualité. Une évolution à la fois inéluctable et souhaitée par les deux villes – et saluée par le canton.

«Il s'agit d'un dossier d'avenir qui répond à une mission de sécurité publique et à des critères de qualité»: la conseillère d'Etat Monika Dusong n'a pas caché son enthousiasme, hier à La Chaux-de-Fonds, pour le bébé présenté en commun par les deux villes du Haut.

Textes:

Irène Brossard
Léo Bysaeth
Blaise Nussbaum

Photos:

David Marchon
Christian Galley

En 2003, les services du feu et de secours des deux villes des Montagnes neuchâteloises seront regroupés dans un seul bâtiment. Ces nouveaux locaux, qui abriteront aussi les agents de la police cantonale, seront construits sur le terrain occupé autrefois par les réserves d'hydrocarbures, près de l'étang des Eplatures. Cette nouvelle entité architecturale sera en adéquation avec une réorganisation fondamentale des services de police, qui démarrera d'ailleurs dans une phase transitoire, en mai ou juin 2001, avant même la mise à disposition du nouvel outil.

Actuellement, chaque policier assume trois missions: la sécurité publique, la lutte contre le feu et la mission sanitaire. Avec la création du nouveau SIS, des agents se spécialiseront dans les tâches de police, d'autres dans les tâches liées aux incendies et au secours. A cette polyvalence, devenue impossible à assumer, répond une spécialisation et une professionnalisation croissante.

Cette nouvelle approche a été élaborée en étroite collabo-

ration entre le canton et les deux villes partenaires. Monika Dusong a salué cette manière de travailler: «*Tout le monde est gagnant, avec un coût comparable, du moins pour les deux villes*», a-t-elle insisté. Tout a en effet été fait pour éviter d'augmenter les charges et l'Ecai (Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie) a entériné la nouvelle philosophie en augmentant sa subvention de 80.000 à plus de 500.000 francs par an.

Quand il sera opérationnel, le nouveau SIS Montagnes neuchâteloises, avec 44 postes de travail, soutiendra la comparaison avec les 53 postes du SIS Neuchâtel.

Tout en laissant les deux villes piloter le projet, l'Etat lui a apporté un appui très important. Le canton a mis à disposition son personnel et mandaté une expertise externe, offert ses services pour la coordination des travaux, avancé les frais pour l'étude de faisabilité et la préparation du concours d'architecture.

Pour la patronne du Département de la justice, de la santé



Quatre partenaires pour un projet mobilisateur (de gauche à droite): Laurent Krügel, commandant de la police cantonale, Monika Dusong, chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, Georges Jeanbourquin, chef de la police de La Chaux-de-Fonds, et Jean-Pierre Duvanel, chef de la police du Locle.

et de la sécurité, le nouveau SIS s'inscrit dans un processus beaucoup plus général. Elle en

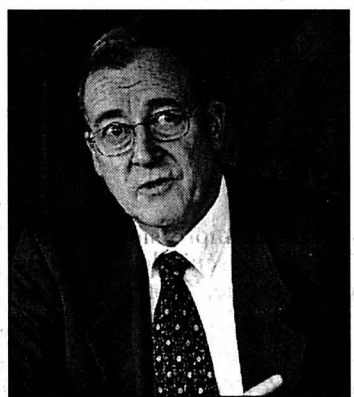
est convaincue, la collaboration des deux villes du Haut ne peut que renforcer l'identité

des Montagnes comme région à part entière, gage de l'équilibre de tout le canton. **LBV**

«Véritable police de proximité»

La réorganisation de la police locale de La Chaux-de-Fonds, travail de longue haleine, répond à un SOS lancé, en 1996 déjà, par le commandant Pierre-Alain Gyger et relayé par le major Marc-André Monard, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers. Il y eut aussi une motion au Conseil général en 1998 demandant la séparation des trois services (police, feu et sanitaire). La mise en place du SIS est également une première mesure, en réponse à une motion s'inquiétant de la sécurité en ville.

«Ainsi, nous pourrions disposer d'une véritable police de proximité» soulignait Georges Jeanbourquin, directeur de police et conseiller communal de La Chaux-de-Fonds; cela avec une présence soutenue en ville



Georges Jeanbourquin, directeur de police à La Chaux-de-Fonds.

et une meilleure image face à la population.

Cette police de ville aura un effectif de 73 postes dont une part dévolue à des civils pour des tâches administratives.

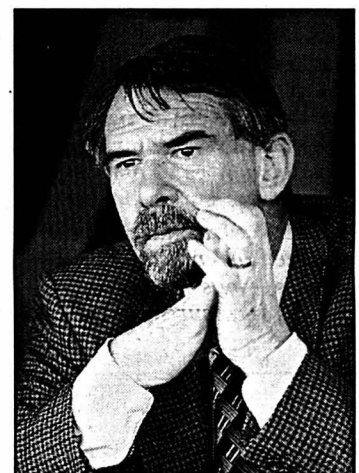
«La majorité des agents est soulagée de voir se concrétiser la réalisation du SIS. Certains ont déjà choisi d'entrer dans ce service d'intervention et pour le solde du recrutement, priorité sera donnée aux gens du bataillon. Nous n'aurons pas de problème pour remplir l'effectif du SIS.»

Au poste, ceux qui resteront dans la police de proximité sont quelque peu inquiets quant au changement d'horaire annoncé. Le démarrage, dans la phase transitoire, se fera avec l'ancien horaire, pour permettre une adaptation en souplesse. Georges Jeanbourquin regrette toutefois que l'information ait été si tardive vis-à-vis du corps de police chaux-de-fonnier: «*J'ai dû faire des séances de rattrapage.*» **IBR**

Adhésion enthousiaste du Locle

Pour le conseiller communal Jean-Pierre Duvanel, la position de la ville du Locle a été très claire dès le début du processus. Sur proposition de la commission intercommunale des deux villes, François Aubert a déposé en 1998 une motion approuvée à l'unanimité en faveur d'une telle coopération.

La police de la Mère-Commune se trouvait devant des échéances capitales. Elle manquait de temps et de moyens pour former des ambulanciers aux exigences de plus en plus sévères. Et la commune aurait dû renouveler ses véhicules en 2001 et réaménager ses locaux. Pour l'anecdote, le conseiller communal a rappelé que les sapeurs-pompiers loclais ne disposaient même pas de douches dans leur hangar.



Jean-Pierre Duvanel, responsable de la police locloise.

Le Locle se trouvait ainsi devant une impasse financière. Aussi les propositions de La Chaux-de-Fonds de créer un

SIS commun furent-elles accueillies avec enthousiasme. A l'époque, le titulaire du dossier, Jean-Martin Monsch, avait alors parlé «*d'un mariage de raison, en souhaitant qu'il devint un mariage d'amour.*» Le pari est gagné!

Les conséquences pour Le Locle sont globalement bénéfiques. L'effectif du corps de police passera de 23 à seize. Les candidatures internes au SIS devraient correspondre exactement à la différence. Et sur le plan financier, l'opération sera neutre grâce à cette réduction. Le poste de police ne sera plus ouvert 24 heures sur 24 (un téléphone d'urgence sera disponible à l'Hôtel judiciaire), mais une équipe de deux hommes continuera de patrouiller en ville toute la nuit. **BLN**

Le projet de Service d'incendie et de secours (SIS) des Montagnes marque un tournant dans la coopération des deux villes du Haut. Indéniablement, il est placé sous une bonne étoile, car les parties prenantes se sont engagées sans arrière-pensées dans une réalisation répondant aux attentes de chacun.

Commentaire Voie à suivre

Ce n'est certes pas le premier dossier que Le Locle et La Chaux-de-Fonds entreprennent d'un commun accord. Que l'on songe au Cifom, à Cridor, à l'aéroport, aux transports publics. La construction du SIS dans la zone des Eplatures représente une étape supplémentaire de cette coopération régionale, avec en prime la participation de l'Etat et de la police cantonale, mais également de toutes les communes des deux districts du Jura neuchâtelois.

C'est donc une entité nouvelle qui est en train de se forger, non sous la

contrainte, mais de manière délibérée. La conseillère d'Etat Monika Dusong salue avec plaisir l'émergence d'une identité forte des Montagnes, renforçant ainsi la cohésion cantonale.

C'est assurément la voie à suivre lorsqu'il s'agit d'empoigner des problèmes aussi complexes, nécessitant la participation de plusieurs partenaires. C'est à travers le dialogue et dans le respect mutuel que l'on trouvera les solutions adéquates.

Les autorités en charge du dossier auront dû remettre plus d'une fois l'ouvrage sur le métier, en particulier dans le choix d'un terrain idéal, devant répondre à plusieurs critères. Son implantation située à mi-chemin entre les deux villes est déjà tout un symbole. Il faudra seulement veiller à ce que les communes périphériques des deux districts ne se sentent pas lâchées.

Désormais, on peut se lancer dans le processus, avec la certitude de réaliser un projet ambitieux au service de la population de la région. **Blaise Nussbaum**

Laurent Krügel: une aubaine

Le commandant de la police cantonale Laurent Krügel se félicite de la tournure du dossier. La gendarmerie et la police de sûreté se trouvent, comme on sait, à l'étroit dans les locaux de la Promenade qui ne sont plus de première fraîcheur.

C'était donc une aubaine pour la police cantonale que d'être associée à ce grand chantier du SIS du Haut. De plus, les discussions engagées ont permis de mettre sur pied une centrale d'alarme commune au canton et aux trois villes.

En préconisant par ailleurs une meilleure coopération avec les polices locales, le commandant se veut rassurant: il est hors de question d'avoir une vision hégémonique, comme d'autres cantons en ont fait la cuisante expérience (ndlr en particulier le canton de Vaud). Il s'agira de redéfinir certains modes de fonctionnement, dans l'esprit de renforcer la police de proximité. Dans ce sens, des compétences nouvelles pourraient être accordées aux polices urbaines, voire à celles de plus petites communes. **BLN**

Nouvelle caserne sur le site d'Igesa

Bel exemple de collaboration entre les deux villes du Haut, le dossier du SIS est aussi exemplaire de complémentarité avec le canton; en particulier par la construction d'un bâtiment commun – gendarmerie/SIS – ce qui a donné un coup de pouce décisif.

Depuis plusieurs années, la situation est difficile pour la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, logée dans les locaux vétustes et exigus de la Promenade. Dès lors que le futur SIS avait besoin d'un nouveau lieu, il est apparu intéressant financièrement de mettre la gendarmerie et le SIS des deux villes sous le même toit, apportant une synergie bienvenue.

Ensuite, il a fallu trouver un emplacement qui ne soit pas trop éloigné du Locle et proche aussi de la H20, pour des questions évidentes de rapidité d'intervention. Autre point, il n'était pas souhaitable d'engendrer trop de nuisances pour les habitants proches.

Divers sites ont été étudiés – ancienne usine Steinmann, paddock de la rue des Crêtets où les voisins avaient immédiatement réagi, en face de Jumbo, au sud de Preci-Coat, et près de l'aéroport – tous écartés pour différentes raisons.

Enfin, c'est le terrain d'Igesa, où se trouvaient anciennement les grosses citernes, qui a été choisi. Cet emplacement disposant de tous les atouts souhaités, la ville de La Chaux-de-Fonds a accepté de lâcher cette parcelle, pourtant intéressante pour la promotion économique.

Un bureau d'architecture planche déjà – avec un crédit de l'Etat – sur les questions d'accessibilité. Il prépare aussi le dossier du concours d'architecture qui sera lancé sitôt le rapport du SIS accepté par les deux villes. Ce nouveau bâtiment abritera donc la gendarmerie – et les juges d'instruction – et le SIS.

Quant aux immeubles de la «canto» (et de la prison) de la Promenade, leur avenir sera décidé ultérieurement, étant

tributaire de l'avancement d'autres dossiers, comme celui d'une nouvelle prison dans le canton. Monika Dusong a évoqué aussi la décentralisation éventuelle d'un service de l'Etat. Les locaux doivent de toute façon être rénovés et il se pourrait même que la tour, plutôt laide, soit démolie pour réhabiliter l'ensemble et améliorer le quartier, toutes décisions qui seront prises en concertation avec la Ville.

A l'Hôtel de ville, lieu idéallement centré, la police locale, de proximité, pourra disposer d'un aménagement amélioré, avec une seule réception, un ascenseur, un accès pour handicapés, etc. Ces travaux estimés à 500.000 francs et réalisés par étape feront l'objet d'une demande de crédit ad hoc. **IBR**

Calendrier

31 octobre Feu vert espéré des législatifs des deux villes.

2 novembre Lancement du concours d'architecture pour le nouveau bâtiment, sur un crédit du Conseil d'Etat.

Juin 2001 Le jury déterminera son choix.

Août 2001 Vote des crédits aux législatifs loclais et chaux-de-fonnier.

Septembre 2001 Rapport au Grand Conseil.

Novembre 2001 Début des travaux de construction.

Fin 2002 ou printemps 2003 Occupation des locaux. **IBR**

Grenier Le nouveau pont est ouvert à la circulation

L'attente a été longue. Mais le résultat en vaut la peine. A l'issue d'une petite manifestation très conviviale, le nouveau pont du Grenier a été ouvert à la circulation, hier à 16h22, après un peu moins de quatre mois de travaux.

Petite fête Pas de grands discours, mais beaucoup de convivialité, hier, à la petite cérémonie qui a marqué l'achèvement de la construction du nouveau pont du Grenier et son ouverture à la circulation, en présence d'une bonne centaine de badauds, de maîtres d'Etat et d'ouvriers du chantier. Après quelques paroles de remerciements aux entreprises concernées, à leurs ouvriers et aux riverains, la conseillère commu-

nale Claudine Staehli-Wolf a demandé à une fillette de couper le ruban symbolique, en présence du conseiller national et communal Didier Berberat. A 16h22, un bus spécial, garni d'une cohorte d'enfants, franchissait en grande première le nouveau pont. Quelques minutes plus tard, la route était ouverte à la circulation, pendant que l'assistance buvait le verre de l'amitié.

Un rôle essentiel Parmi les rares voies d'accès qui, de l'avenue Léopold-Robert, mènent au sud de la ville et à la H20, la rue du Grenier et son pont jouent un rôle essentiel. Avec en moyenne 12.000 passages quotidiens, cette voie vient, en matière de fréquentation, juste après l'axe boulevard de la Liberté - Grand Pont (environ 13.500 véhicules), nettement devant la route gira-

toire du Bas-de-Reymond - Hôtel-de-Ville (environ 8200) et la rue du Midi (environ 5000).

Durant les travaux, le trafic s'est reporté essentiellement sur la rue de l'Hôtel-de-Ville qui a vu son débit quasiment doubler, ce qui, à certaines heures, a quelque peu engorgé le carrefour du même nom. Le giratoire provisoire de la rue du Midi s'est montré efficace et sûr, puisqu'aucun accident n'a été officiellement signalé à la police. Par contre, en raison de sa trop faible dimension, il n'est pas envisagé de le maintenir, et dès le début de la semaine prochaine les feux seront rétablis.

Les étapes 1920: construction du premier pont du Grenier. 13 - 16 juin 2000: mise en place des mesures de protection et de la passerelle pour les piétons en vue de la démolition de l'ouvrage.

28 juin: fermeture de la route et démolition des travées latérales (jusqu'à mi-juillet).

Mi-juillet à mi août: construction des nouvelles culées.

10 - 17 août: démolition de la travée centrale.

Nuit du 18 au 19 août: pose des poutres principales (10 éléments préfabriqués de 18 tonnes chacun).

25 août: coulage de la dalle principale.

1er septembre: coulage des dalles latérales (4 semaines de séchage).

2 - 5 octobre: travaux destinés à rendre l'ouvrage étanche.

Mi-octobre: pose des joints de dilatation (retardée par la météo).

Coût total: environ 1,2 million. Reste à faire: enlèvement de la passerelle provisoire et pose des barrières de sécurité.

Roland Graf

«Les curieux...»

«La période la plus difficile s'est déroulée du 10 au 17 août, six nuits durant lesquelles nous avons procédé à la démolition de la travée centrale, celle qui surplombait la ligne CFF», souligne Michel Gabris, ingénieur chez Bieri-Grisoni. «Il a fallu, entre minuit et cinq heures du matin, démonter et évacuer des éléments pesant jusqu'à 25 tonnes, à l'aide d'une autogreue de 200 tonnes. Pour le reste, un souci constant a été de tenir les curieux à distance, tâche qu'a remplie avec beaucoup de doigté notre contremaître Rosario Murcia.»

RGR

«Délicat»

«En raison notamment de la présence des lignes CFF et CMN, on peut considérer qu'il s'agissait d'un chantier délicat. D'autant que les conditions météorologiques et la mauvaise qualité du terrain des talus nous ont compliqué la tâche», relève l'ingénieur communal Jean-François Pierrehumbert. «Finalement, tout s'est très bien déroulé. J'aimerais remercier les riverains de leur compréhension. Tout au début des travaux, une certaine inquiétude s'est manifestée concernant la durée et l'intensité des nuisances nocturnes. Nous avons rapidement pu rassurer chacun.»

RGR



Premier véhicule à franchir le nouveau pont, un bus avec ses jeunes passagers. photo Galley

Concert Programme de musique tchèque

Pour le deuxième concert d'abonnement, l'Orchestre radiosymphonique de Prague, dirigé par Vladimir Valek, propose un programme entièrement consacré à la musique tchèque: deux symphonies, l'une de Schulhoff, l'autre de Martinu, et le célèbre concerto pour violoncelle de Dvorak, interprété par Misha Maisky.

Erwin Schulhoff, né à Prague et mort en déportation en 1942, s'est d'abord fait connaître comme pianiste, puis il se voua à la composition. Très influencé par le néo-classicisme et le jazz, il a beaucoup écrit pour le piano et la musique de chambre; mais on lui doit aussi six symphonies, la première au programme. Schulhoff commence enfin à être reconnu comme un compositeur important.

Martinu a marqué d'une forte empreinte la musique du XXe siècle. Il a longtemps

vécu à Paris, où il devint disciple d'Albert Roussel, puis aux Etats-Unis pendant la guerre. Il est mort en Suisse en 1959. Sa sixième symphonie, dédiée à Charles Münch, fut créée à Boston en 1955. Martinu avait d'abord pensé au sous-titre «Nouvelle symphonie fantastique», en référence à Berlioz, puis il préféra «Fantaisies symphoniques» en raison des libertés formelles de la partition.

Il est inutile d'insister sur le concerto de Dvorak, l'une des plus belles partitions romantiques dédiées au violoncelle, et dont la popularité ne se dément pas. Dernière œuvre de Dvorak composée en Amérique, le concerto pour violoncelle fut créé à Londres en 1896.

MRT

Salle de Musique, mardi 24 octobre à 20h15

Paroisses réformées Bientôt la grande vente

La grande vente des paroisses de l'Eglise réformée de la ville se prépare fébrilement. Elle aura lieu à la Maison du peuple, mercredi, jeudi et vendredi prochains. Il y aura les stands traditionnels, avec un marché aux puces, toujours plein de surprises, des livres, de l'artisanat (couture, jouets, tricots, dont des centaines de chaussettes faites main), des confitures et friandises maison, des légumes frais offerts par les paroissiens, etc. Mais on n'oubliera pas de passer aussi aux deux stands d'information: l'un pour Terre nouvelle, sur les projets et actions humanitaires en cours, et l'autre sur Eren 2003, où un pasteur sera présent pour répondre à toute question.

En soirée, le programme d'animation est particulièrement attrayant. Match au loto, (mercredi après le re-

pas); soirée théâtrale (jeudi 20h), les paroissiens et un pasteur jouant «La perruche et le poulet» de Robert Thomas, une histoire policière particulièrement drôle. Pour la soirée Terre nouvelle (vendredi 20h), le Duo Angklung proposera son spectacle musical, tout en finesse et humour.

Chaque jour, un menu sera servi dès 18h30 et une garderie d'enfants est à disposition. Si des bonnes volontés veulent encore s'offrir pour donner un coup de main, elles seront les bienvenues.

IBR

Maison du peuple, mercredi 25, jeudi 26 octobre de 14h à 22h, et vendredi 27 octobre de 16h à 22 heures

BRÈVE

Cuisine Le CAR (Centre d'animation et de rencontre) propose trois cours de cuisine asiatique, entre Thaïlande, Japon et Vietnam, avec, à la batterie de cuisine, des maîtres queux de chaque pays. A raison de quatre séances par type de cuisine, les cours débiteront, à 19h, le 24 octobre (Thaïlande), le 31 octobre (Japon) et le 7 novembre (Vietnam) et se poursuivront respectivement jusqu'en janvier et février. Ils sont donnés à l'ancienne école ménagère de Charrière 2 bis. S'inscrire au CAR, Serre 12, tél. 967 64 90. Les groupes sont limités à 8-10 personnes; ils pourront être dédoublés, le vendredi, en cas d'affluence. /rd

La Sagne Diversité au marché artisanal



Sincérité et qualité, tous les travaux en portent le sceau photo Galley

Toutes les conditions sont réunies pour faire du marché artisanal, premier du nom, inauguré hier soir au collège de La Sagne, un événement qui ne restera pas sans lendemain. Seize artisans exposent leurs travaux, tandis que le home Le Foyer en est l'exemplaire invité d'honneur.

Sans doute n'y a-t-il jamais eu telle abondance de créateurs, d'attitudes, de styles et de signatures personnelles, dans une commune de 1000 habitants. Les hivers sont longs dans les Montagnes et incitent à la réflexion, les habitants de La Sagne témoignent ici d'une vitalité créative rare.

L'espace est bien exploité, chaque discipline respire, se distance des autres et pourtant on a l'impression, en franchissant le seuil de la salle de gymnastique, d'entrer dans la

caverne d'Ali Baba tant il y a d'objets à voir, à convoiter.

Et tout d'abord la simplicité sereine de l'aquarelle, où les paysages séducteurs conduisent aux grandes figures de plâtre voisines: pour animer une chambre d'enfant, rien de tel.

La peinture sur textiles? autre découverte, l'animal préféré de votre fils, ou sa trottinette seront reproduits sur son T-shirt, ou le vôtre, si vous voulez... Dessin, tournage sur bois, pyrogravure, magnifique. Plus loin un jeune homme se mesure à la technique de la ferblanterie d'art, inattendu. Peinture sur soie, puzzles, céramique, gravure sur verre, tricot d'art, quelle patience, poterie, dentellières au travail... les oh! et les ah! d'admiration jalonnent le parcours.

DDC

Collège de La Sagne, samedi et dimanche de 10h à 17 heures

En ville

Urgences

Entre jeudi soir 18 h et hier même heure, les ambulanciers de la police locale sont intervenus à sept reprises, pour cinq victimes de malaise et deux chutes. Les premiers secours ont été appelés pour une alarme feu automatique sans suite.

A votre service

Pharmacie d'office: samedi, pharmacie de la Fontaine, Léopold-Robert 13b, jusqu'à 19h30; dimanche, même établissement, de 10h à 12h et de 17h à 19h30; en dehors de ces heures, appeler la police locale, tél. 913 10 17.

Contrôle des champignons

Le Service de l'hygiène contrôle les récoltes, samedi de 10h30 à 11h30 et dimanche de 19h à 20h au kiosque de la place du Marché.

Agenda

Aujourd'hui samedi (et parfois dimanche)

Trains Animations samedi et dimanche (voir page Le Locle).

Rega Dernier jour de présentation de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) dans le hall de Métropole-Centre.

Conservatoire Ateliers de direction d'orchestre, de 10h à 13h et de 13h30 à 16h30. Atelier concert de 17h à 18h, entrée libre.

Street-hockey Finales sur le terrain des Crêtets; première demi-finale dès 10h, première finale dès 14h.

Pompiers La Société de sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds célèbre son 100e anniversaire; cérémonie officielle dès 14h au Musée international d'horlogerie.

ABC Trois «pointures» de la musique contemporaine enregistrent, ce soir à l'ABC, à 20h30; entrée libre, réservation nécessaire au (032) 967 90 43.

Petit Paris 22h, soirée salsa avec D.J. Foncé.

Demain dimanche

Foot en salle Tournoi organisé par le FC Promenade au profit de Sombaille Jeunesse, halle des sports de la Charrière, tour de qualification dès 8h, pause de midi à 12h30 (boissons et nourriture, résultats dès 18h15).

Gros-Crêt Grande fête du Passeport vacances et du Centre d'animation et de rencontre (CAR), à la ferme du Gros-Crêt, dès 10h; transport gratuit par navette depuis le parking Lanixa; 14h spectacle de jonglage; 15h spectacle des Somnifères.

Cuivres Concert de clôture du stage pour cuivres, à 11h au Conservatoire.

Heure de musique Duo violon (Jean Piguet) et piano (Alexandre Rabinovitch), Conservatoire, 17h; œuvres de Schubert, Webern, Debussy, Prokofiev.

Concert de musique romantique pour chœur d'hommes et solistes, Temple Allemand, 17h30; œuvres de Schubert, Schumann et Brahms.

DUO DU BANC

C'est affreux ces inondations qui ont frappé le Valais, le Tessin et l'Italie. Heureusement, ici on semble à l'abri d'une catastrophe d'une telle...



... ampleur!



Elzévir

Retraités Edifiante enquête du syndicat CFDT

Au plan national, le syndicat Retraités CFDT a lancé une enquête sur les conditions de vie des personnes âgées. Dans le val de Morneau, 59 personnes de plus de 65 ans, hommes ou femmes de condition et d'âge différents, vivant en ville ou dans les hameaux, à revenus divers et en plus ou moins bonne santé ont été consultées. Les résultats sont le reflet réel de leurs préoccupations.

Denis Roy

«Nous avons reçu un accueil chaleureux, soulignent Gabriel Duquet et Jacques Billerey, président et secrétaire de la section locale. Notre rapport montre à l'évidence qu'il y a encore beaucoup à faire pour que ces personnes vivent le plus dignement possible, là où elles ont toujours vécu. Par notre démarche, nous avons pensé faire œuvre utile, mais nous aimerions aller plus loin et que ces souhaits se réalisent.»

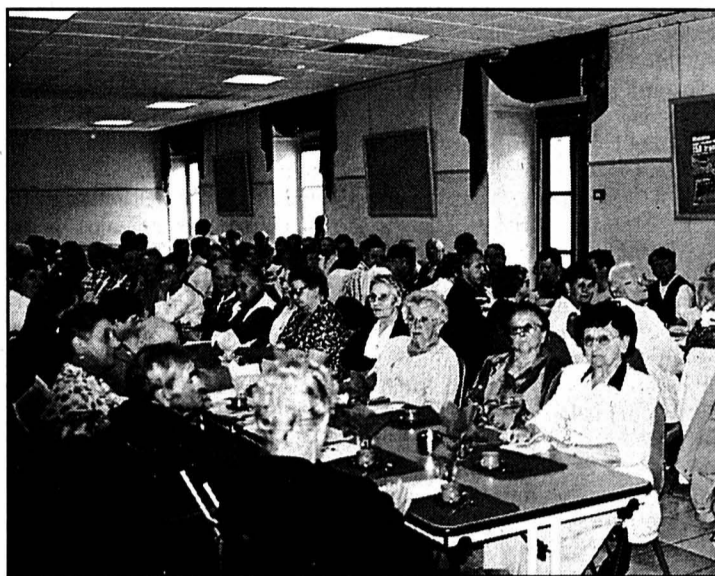
Habitat et transport

Les personnes consultées se contentent de leurs revenus, tout en montrant beaucoup de réticence à les communiquer. «J'ai ça pour vivre et je fais avec», disent certains avec fatalisme. Ce n'est qu'au détour des questions sur les loisirs et les voyages qu'apparaît le manque de moyens. Inquiétude fréquente par rapport à l'avenir. Le veuvage est une hantise, y compris pour les

choses élémentaires de la vie. Souvent un seul des deux conjoints possède le permis de conduire. Problèmes au niveau de l'habitat: éloignement du centre-ville, logements sociaux parfois en mauvais état. A Villers-le-Lac, des veuves vendent leur maison pour habiter à Morneau dans un standing appréciable avec les services courants sur place. Elles se sentent aussi moins seules et plus en sécurité dans un collectif. Dans les immeubles locatifs, on demande surtout un meilleur chauffage et l'ascenseur. Des problèmes d'entretien sont à résoudre. Il est difficile de trouver un artisan pour de petites réparations. Dans le domaine de la circulation tout peut se résumer par cette formule: «Tout va bien si on a une voiture et si on peut encore la conduire». Les transports collectifs sont aléatoires, mal connus et peu utilisés. Problème particulièrement sensible à Villers-le-Lac au niveau des courses. Une forte demande se fait jour pour la mise en place d'un service intercommunal de transport pour les courses, les promenades mais aussi pour les spectacles. Il semble donc nécessaire d'organiser, d'informer, car la possibilité de circuler sécurise et permet le contact avec la vie sociale.

Déficit de communication et de médecins spécialistes

Dans les maisons individuelles, des personnes restent



Avec l'âge, de nouveaux problèmes apparaissent.

photo Roy

sans contact, les enfants sont éloignés, les amis rares. En un mois, un couple a vu les représentants d'une secte et un vendeur de chaises. Comment rompre cette solitude? Le rôle important de l'aide ménagère est souligné ainsi que celui du service d'entraide de Villers-le-Lac. Comme on pouvait s'y attendre, la santé tient une bonne place dans les préoccupations des personnes âgées. «Aller à l'hôpital, oui, mais en toute dernière extrémité.» Il faut donc tout faire pour permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions avec une proximité réelle du corps médical. Mais il n'y a qu'une infirmière libérale surchargée de travail à Villers-le-

Lac. Il manque un oculiste dans le canton. Plusieurs mois d'attente pour un rendez-vous à Pontarlier. «Il faut aller à Maiche ou Valdahon. Est-ce normal?» La réouverture après modernisation du long séjour de l'hôpital de Morneau est attendue avec impatience.

D'autres sujets posent problème, la sécurité des piétons, les parkings, l'arrivée proche de l'euro, l'accès à internet, le déneigement, les travaux domestiques pénibles... «Tout doit être fait pour que chaque homme, chaque femme puisse vivre heureux chez soi, dans son milieu naturel, le plus longtemps possible», concluent les initiateurs de cette intéressante enquête.

DRY

Exposition photo Le «Marteau d'autrefois»

«Très fatigués mais très satisfaits», tel était le commentaire d'Alain Tissot et Bernard Lambert à l'issue de la semaine d'exposition du club photo de la Maison de jeunes et de la culture de Morneau. Présentée sur deux étages du château Pertusier, cette manifestation avait tout pour attirer le grand public. Aspect rétrospective historique avec les agrandissements souvent originaux de documents photographiques présentant des aspects inattendus de la ville et de la région jusqu'à Biaufond et aux Echelles-de-la-Mort mais aussi des travaux de recherche sur l'art et la technique de la photographie sous le titre «Vous avez dit bizarre».

Les attentes des organisateurs ont été largement dépassées puisque près de 1200 visiteurs ont visité l'exposition. Avec la complicité de Didier Jacquot, photographe professionnel, Bernard Lambert avait exposé un ensemble d'ustensiles et de produits traditionnels de l'art et de la technique photographiques, expliquant par exemple pourquoi, comme sur la rétine, l'image est inversée sur le négatif.

Après ce succès, les organisateurs ont à nouveau du pain sur la planche car ils ont vendu des agrandissements des vues de Morneau au profit du Téléthon. Il va falloir maintenant honorer les commandes et, pour ce faire, se replonger dans l'obscurité du laboratoire.

DRY



Alain Tissot, animateur du club photo, présente l'exposition à Jean-Marie Binétruy, maire de Morneau.

photo Roy

AVIS OFFICIELS

SPECTACLES-LOISIRS

DIVERS

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY
VENTE D'UNE MAISON VILLAGEOISE MITOYENNE AVEC UN GARAGE ACCOLÉ À COLOMBIER/NE
 Date et lieu de l'enchère: **le jeudi 2 novembre 2000, à 14 heures, à Boudry, Hôtel Judiciaire, Salle du Tribunal (rez inf.)**
 Débiteur: SAVARY Gustave, à Colombier/NE.
CADASTRE DE COLOMBIER/NE
 Parcelle 3565: Plan folio 106, PRELA (Rue des Vernes 3), jardin, accès, place, habitation de 278 m²;
 Subdivisions: habitation N° de construction 478 93 m²
 jardin 54 m²
 accès, place 131 m²
 L'immeuble comprend: Sous-sol; hall-buanderie, chaufferie et carnotzet. Rez-de-chaussée: cuisine, salle à manger/séjour, salle de bains, dégagement central, hall d'entrée, garage, local jardin, local citerne. Etage: chambre à coucher, bureau, W.-C., dégagement central, terrasse. Combles: chambre nord-est, chambre sud-est, chambre sud-ouest, dégagement.
 Estimations: cadastrale (1995): Fr. 246.000.-
 de l'expert (2000): Fr. 200.000.-
 Vente requise par le créancier gagiste en 1^{er} rang.
 Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 13 octobre 2000.
 Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
 Visite: les mercredis 4 et 18 octobre 2000, à 14 heures. Rendez-vous des intéressés sur place.
 Tout renseignement peut être obtenu auprès de l'Office des poursuites de Boudry, tél. 032/889 61 21.
OFFICE DES POURSUITES
 Le préposé ad intérim,
 N. COSANDEY

EXPOSITION ARTISANALE
 à la chapelle des Bayards
 11 artisans exposent du
15 AU 29 OCTOBRE
 Ouverture de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures
 Samedis et dimanches de 13 à 18 heures
Entrée libre 028-274845/DUO

EXPO MONTILIER
 Sortie autoroute MONAT
LOTTO
 Ab. Fr. 12.- (5 séries Fr. 3.-)
 Espèces + OR
 Bons d'achat
 22 x 50.-
 22 x 100.-
 12 x Fr. 300.-
 10 x Fr. 500.-
 DEPLACEMENT EN CAR
 Inscriptions: 032/954 13 83
 079/219 27 23
 028-277173/DUO

GOOD YEAR
 La nouvelle génération des pneus d'hiver
 Ultra Grip 5 EAGLE Ultra Gri
GARAGE ET CARROSSERIE DES MONTAGNES
 Grandjean Automobiles
 Av. Léopold-Robert 107 et 117
 2300 La Chaux-de-Fonds
Des prix à vous couper le souffle!
 Ex: 155 R13Q UG5 Fr. 87.- la pièce
 TTC - monté - équilibré - adjudé
 Tél. 032/910 53 10

TROC D'HIVER
Ecole des parents
Samedi 28 octobre 2000
 Halle aux Enchères
 Rue Jaquet-Droz 15
 La Chaux-de-Fonds
 Matériel de sports d'hiver, vêtements d'hiver enfants de 2 à 16 ans (pour adultes: uniquement vêtements de sport), jouets dès Fr. 5.-.
 - **Vendredi 27 octobre:** de 15 heures à 20 heures: réception des vêtements et chaussures d'hiver, skis, patins et jouets propres et en bon état.
 - **Samedi 28 octobre:** de 8 heures à 10 heures: vente pour les personnes ayant apporté des objets et de 10 heures à 15 heures non stop pour la population.
 - **Lundi 30 octobre:** de 16 heures à 20 heures: restitution des articles invendus et du montant des ventes.
 Chaque objet doit être muni d'une étiquette cartonnée (10 x 5 cm) solidement fixée sur laquelle sont mentionnés la désignation de l'objet, sa taille ou pointure et le prix désiré.
 Pour nos frais administratifs, nous ne prélevons que 10% sur le prix de vente.
 Pour tout renseignement: tél. 032/926 41 13.
 132-081676

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
 Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

malades chroniques.
 aider, là où personne ne le fait plus, les malades de longue durée dépendent de notre soutien.
 dons sur
 c.p. 30-289 986-6
LIGUE PULMONAIRE SUISSE

Réserve à votre annonce
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032/911 24 10
PUBLICITAS

Votre don...
 Donnez de votre sang
 Sauvez des vies
 Tél. 032/967 20 31

Trekking Par monts et par vaux des Ponts-de-Martel aux Brenets

Durant toute la semaine, un groupe de professionnels touristiques régionaux a sillonné le Jura neuchâtelois pour reconnaître le parcours de trekking qu'ils proposeront à la clientèle dès le printemps. Expérimenté sur le terrain et dans le détail, le projet a subi l'examen de passage avec succès et devrait combler les vœux des amateurs exigeants de tourisme vert.

L'enthousiasme renverse parfois les montagnes. C'est ce qui s'est passé grâce au petit groupe de prestataires décidés à promouvoir leurs produits respectifs. L'idée a germé le 15 juillet dernier, lors du marché du terroir organisé aux Brenets sous l'égide de la Communauté de travail du Jura (CTJ). André Weiersmüller, responsable des chars attelés des Frêtes, et Philippe Tisserand, des Mines d'asphalte de la Presta, ont noué un dialogue fructueux. Comment mieux faire connaître les curiosités du canton et retenir les touristes plus d'une nuit dans la région? La réponse est séduisante: concocter un programme sur mesure avec le concours de tous les animateurs intéressés.

Les affaires n'ont pas traîné,

puisque en trois mois, un itinéraire d'une semaine était fixé à quelques détails près. Il ne restait plus aux promoteurs qu'à l'expérimenter ensemble, ce qu'ils ont fait cette semaine, avec un plaisir non dissimulé. Les enfants accompagnant le groupe d'adultes n'étaient sans doute pas les moins emballés par cette aventure.

A pied, à vélo...

Il s'agissait de proposer une gamme d'activités diversifiées, qu'elles soient sportives, rurales, gastronomiques, culturelles ou

simplement touristiques. En cinq jours, les participants ont donc eu l'occasion de faire du cheval, de la randonnée en compagnie de lamas, du vélo. Mais il y a aussi des moments plus relaxants avec une journée d'excursion en minibus, puis une balade en char attelé dans les côtes du Doubs, des Brenets à La Chaux-de-Fonds.

L'aventure commence à Dombresson, dans la ferme de la famille Monnier où l'on découvre le fabuleux robot de traite des vaches qui est inauguré ce week-end même. On marche en compagnie des lamas de la famille

Steiner, à Fenin, jusqu'à La Vuedes-Alpes, puis on rallie Les Ponts-de-Martel à vélo où l'on visite le sentier des tourbières et la fromagerie de démonstration. On met ensuite le cap sur Travers, toujours en vélo, avec visite des Mines d'asphalte et du fameux jambon.

Char attelé

Le quatrième jour est consacré à la visite du Val-de-Travers (source de l'Areuse, Chapeau de Napoléon), puis à une incursion dans le vignoble, avec dégustation chez les vigneron Vouga, à

Cortailod. On remonte aux Moulins du Col-des-Roches, avec visite guidée, avant de jeter l'ancre aux Rives du Doubs, chez Marc Perroud. Et la dernière étape se fait en char attelé, avec André Weiersmüller, en pique-niquant au barrage du Châtelot et en faisant une petite halte aux Roches-de-Moron. Le but est également

de découvrir divers hébergements: tipi à Dombresson; aventure sur la paille à Martel-Dernier, dans la grange de Maurice Perrin; tente militaire à la Presta; dortoir de l'hôtel du Lac, aux Brenets. La gastronomie n'est pas en reste, avec plusieurs spécialités régionales.

Blaise Nussbaum



Présents au marché du terroir de cet été aux Brenets, les attelages feront partie intégrante du trekking programmé par les organisateurs. photo a-Galley

Projet lancé au printemps

Les organisateurs ne manquent pas de courage, car ils se lancent dans l'aventure sans aucun moyen promotionnel ni soutien officiel. L'offre ne peut exister que par l'engagement personnel de chaque prestataire qui accompagnera ses hôtes dans son propre secteur. Les moyens de promotion sont limités, mais leur proposition figurera dans le catalogue suisse des prestataires de trekking. Ils espèrent également obtenir une petite case

dans les prospectus de Tourisme neuchâtelois et des associations spécialisées telles que la Fédération suisse de tourisme rural. La meilleure publicité devrait être aussi la bouche à oreille, car il s'agit d'une forme de tourisme différent et novateur, mais encore relativement peu connu.

Au terme de cette semaine, tous les participants se sont déclarés enchantés de leur expérience: effort physique, découvertes insoupçonnées du grand public, dégustation

et gastronomie, enfin et surtout, création de liens d'amitié réelle. Le projet devrait encore être peaufiné sur quelques points d'intendance. Mais il mérite de connaître le succès, car il propose de découvrir les beautés du vignoble, des vallées et des montagnes sous un angle insolite et original.

BLN

Renseignements, Nathalie Guye, Les Ponts-de-Martel, tél. (079) 459 12 72

Rail Les compagnons du 2800 réinventent le «train de plaisir»

On doit l'idée au chef de gare Alain Ribaux qui a tiré profit du nouvel horaire matinal de la liaison La Chaux-de-Fonds-Besançon. Pour pimenter le voyage, il a suggéré de réunir les plaisirs culinaires et les joies musicales. Une manière originale de faire revivre ce que l'on appelait à la fin du XIXe siècle les «trains de plaisir».

A l'enseigne des Compagnons du 2800 (terme tiré du numéro de la série des autorails français), un programme alléchant fut mis sur pied pour une petite cohorte de vingt personnes: café croissant dans le train; balade à pied dans la vieille et belle ville de Besançon; dégustation de vin et repas aux sons du duo Eric et Alain (clarinette et accordéon), sans oublier les chansons de circonstance.

La touche culturelle n'a pas été oubliée, car le voyage fut

placée sous le signe d'une citation du pasteur Porret, qui fut le grand voyageur devant l'Éternel que l'on sait. Raymond Perrenoud a rappelé la carrière étonnante de ce «pasteur instable», selon le titre de l'un de ses ouvrages, qui le conduisit de Couvet jusqu'en Belgique et en Egypte. Et de conclure par ce superbe mot d'auteur d'Eugène Porret: «Merveilleux voyage que celui où rien n'est vraiment organisé, mais où tout est prévu!».

Quant à Sébastien Jacobi, il nous a rappelé le temps où Besançon avait un réseau de trams de neuf kilomètres (de 1897 à 1952) avec trois lignes à voie métrique, desservi par 12 motrices et deux remorques. Sans oublier l'ancien funiculaire de Brégille, qui circula pour sa part plus longtemps. A noter que le trams transportèrent 1,7 million de passagers en

1927, alors que la ville comptait 45.000 habitants.

Le retour s'est déroulé dans l'ambiance du «train de plaisir», c'est-à-dire aux sons de l'accordéon et de la clarinette, pour la plus grande joie des voyageurs français!

BLN



Quand le rail rapproche cheminots suisses et français. photo Nussbaum

Pont-Sagne Horaire spécial!

Aujourd'hui et demain, le Pont-Sagne est en fête à l'occasion du 50e anniversaire de l'électrification des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises (ligne des Ponts-de-Martel et des Brenets). Pour marquer l'événement, les TRN ont mis sur pied une belle affiche de circulations de trains anciens et modernes.

Aujourd'hui, rouleront les automotrices quinquagénaires ainsi que la voiture-salon, véhicule le plus récent de la compagnie. Demain, un horaire spécial a été programmé avec des trains de toutes les époques.

Le train à vapeur de la Traction partira de La Chaux-de-Fonds à 10h20 et 13h55, pour repartir des Ponts-de-Martel à 12h07 et à 15h20. La rame Belle Epoque quittera La Chaux-de-Fonds à 11h30 et à 15h16; retour des Ponts à 14h06 et à 16h44. Quant à la composition de la voiture-salon, elle partira des Ponts-de-

Martel à 9h51, 11h41, 12h48 et 14h47. Les retours de La Chaux-de-Fonds se font à 10h43, 12h07, 13h23, 16h05.

Aujourd'hui, le billet d'aller simple donne droit au retour gratuit. Demain, la carte de fête (12 fr. pour adultes, demi-tarif pour les enfants) accorde la libre circulation sur tous les trains.

BLN

Rubrique District du Locle

Blaise Nussbaum
Claire-Lise Droz

Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32

ACTION DE SÉCURITÉ – RAPPEL DE PNEUS 4X4

Firestone est préoccupé par le fait qu'un défaut affectant la sécurité des véhicules puisse exister sur les pneus suivants fabriqués en Amérique du Nord et équipant les véhicules 4X4:

Firestone P 235/75 R 15 S ATX
Firestone P 235/75 R 15 S ATX II
Firestone P 235/75 R 15 Wilderness AT (uniquement avec le numéro de série «DOT» dont les deux premières lettres sont «VD»).

Pour des raisons de sécurité, Firestone a procédé à un rappel volontaire de ces pneus.

Firestone remplace les pneus sujets au rappel par des pneus neufs, gratuitement et sans frais.

Aucun autre produit Firestone n'est concerné par cette annonce.

Les automobilistes dont le véhicule pourrait être équipé de ces pneus ou qui ont une quelconque question au sujet de la présente annonce sont priés d'appeler immédiatement notre numéro de service 056/418 71 33.

Il sera répondu à votre appel du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (16 h 30 le vendredi).

ACTION SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS

Les pneus figurant dans la liste ci-dessous, fabriqués aux Etats-Unis pour les véhicules 4X4, étant l'objet dans ce pays d'une notice aux consommateurs («Consumer Advisory Notice»), nous invitons les personnes dont le véhicule est équipé desdits pneus à appeler également notre numéro de service 056/418 71 33.

Firestone offre un contrôle gratuit desdits pneus et procédera le cas échéant à un remplacement gratuit et sans frais.

Types de pneus	Dimensions	Numéros de séries
Firestone Wilderness AT	P 235/70 R 16 104 S	DOT: W2..
Firestone Wilderness HT	P 255/70 R 15 108 S	DOT: VD..
Firestone Radial ATX	P 205/75 R 15 97 S	DOT: VD..
Firestone Radial ATX	30 X 9.50 R 15 LRC	DOT: VD..
Firestone Radial ATX	31 X 10.50 R 15 LRC	DOT: VD..
Firestone Radial ATX	32 X 11.50 R 15 4 Ply	DOT: VD..
Firestone Radial ATX	33 X 12.50 R 16.5 LRD	DOT: VD..
Firestone Radial ATX 23°	31 X 10.50 R 15 LRD	DOT: VD..
Firestone Radial ATX II	P 225/75 R 15 102 S	DOT: VD..

Les Geneveys-sur-Coffrane

Trottoir oui, modération de trafic non

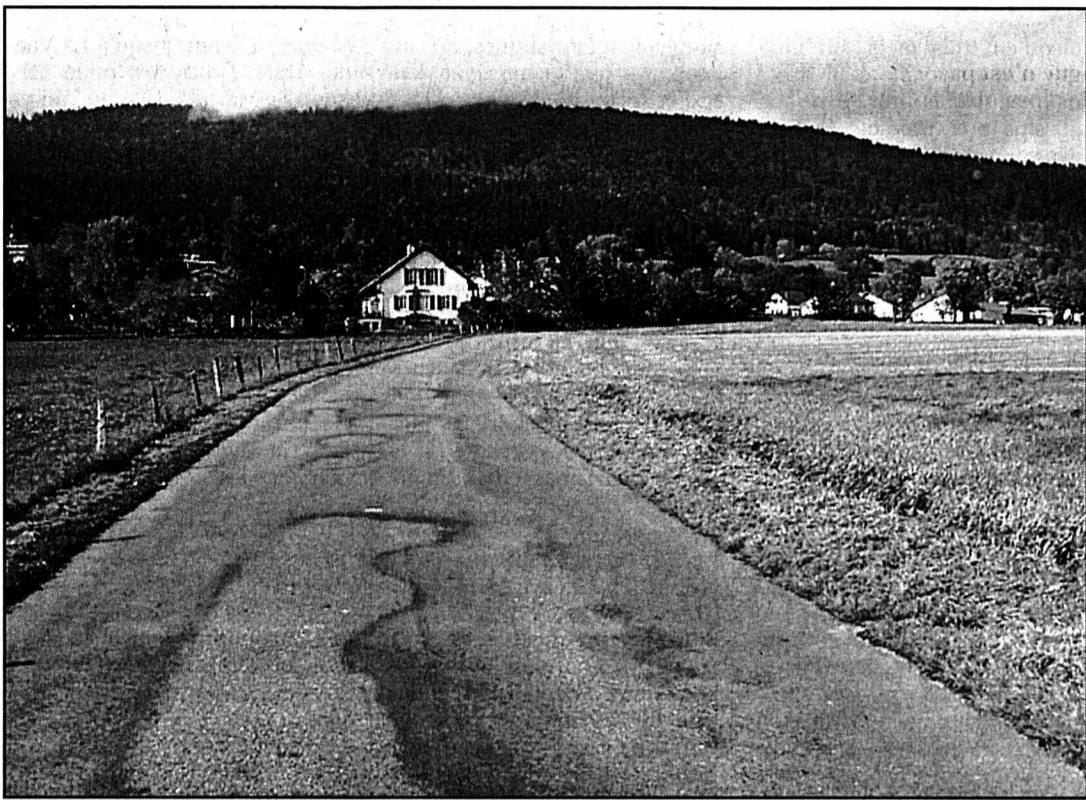
La route de Coffrane, aux Geneveys-sur-Coffrane, sera munie d'un trottoir et le quartier des Frènes pourra être terminé, mais sans les travaux prévus en matière de modération du trafic. Le Conseil général a accordé jeudi soir deux crédits pour un montant total de 255.000 francs à ce sujet.

Le groupe libéral-PPN des Geneveys-sur-Coffrane a été quelque peu surpris jeudi soir de la réponse du conseiller communal Jean Wälti à propos de l'aménagement d'un trottoir le long de la route de Coffrane, entre la menuiserie Sigrist et le giratoire du bas du Carabinier. Les élus demandaient pourquoi c'était à la commune de payer cet aménagement, devisé à 55.000 francs, alors que la route en question est cantonale. «L'Etat ne paie pas ces constructions, a indiqué l'élu. Tout au plus pouvons-nous le faire exécuter à moindre prix par le canton.» Jean-Claude Guyot n'a pas voulu insister, chacun étant d'accord sur la nécessité d'un tel crédit. Il n'en reste pas moins que Coffrane et Le Pâquier ont notamment réussi à se faire payer de nouveaux trottoirs par l'Etat par le passé.

Le Conseil général a également retranché 30.000 fr. au crédit demandé pour exécuter le solde des infrastructures du nouveau quartier des Frènes. Ce montant était destiné à divers travaux de modération de trafic dans cette zone. Les jugeant peu prioritaires, les trois groupes politiques ont déposé et voté un amendement dont le Conseil communal s'est accommodé sans trop de façons. Le montant des travaux à exécuter est ainsi ramené à 200.000 francs, dont les 80% seront financés par les propriétaires riverains.

Transferts immobiliers

Les élus ont ensuite accordé sans coup férir trois transferts immobiliers. Ils ont abrogé un droit de superficie pour en octroyer un autre pour le déplacement du troisième aubus du village, tout en souhaitant un quatrième équipement de ce genre à proximité des Prélets. Le Conseil communal n'a cependant pas trouvé de terrain adéquat. Eric Martin (rad) a pu faire voter une somme de 5000 fr. en faveur des communes et des personnes sinistrées du Valais et du Tessin. Le président de commune Jean-Pierre Jequier a expliqué aussi que la commune de



C'est bien la commune des Geneveys-sur-Coffrane qui paiera de bonne grâce la construction d'un trottoir le long de cette artère. photo Chopard

Montmollin avait été approchée pour que Les Geneveys-sur-Coffrane reprenne à leur compte une servitude dans la zone du captage de la Fégière. Ce qui permettrait une meilleure viabilisation de la

zone. Sa collègue Claudine Dessouslavy a aussi expliqué au Conseil général que la dotation horaire du poste de secrétaire du service social intercommunal du Val-de-Ruz (SSIR) avait été revue à la

hausse. «Nous traitons près de 110 dossiers dans la région, et ce travail est très lourd pour notre assistante sociale», a indiqué la conseillère communale.

Philippe Chopard

Dombresson C'était jour de foire au village



Le cœur de Dombresson a battu hier au rythme de la foire d'automne. Sur les étals des marchands, sûr que chacun y a trouvé de quoi se régaler... et se faire envie. photo Marchon

Neuchâtel Salon expo ouvert aux Jeunes-Rives

Toujours plus grand, toujours plus convivial. Le Salon expo a ouvert ses portes hier soir. Sous la tente installée aux Jeunes-Rives, à Neuchâtel, 130 exposants ont ainsi commencé à répondre aux questions de leurs clients potentiels. Mais aussi, peut-être, à leur vendre l'un ou l'autre article.

Est-ce prémoniteur? Si oui, c'est de bon augure pour les exposants. Car il y avait foule, hier en début de soirée, lors de l'ouverture officielle du Salon expo. Il y a d'ailleurs chaque année davantage de monde à cette cérémonie, ce qui témoigne du succès sans cesse grandissant de ce qui s'appelle aussi la Foire de Neuchâtel.

En témoigne également les chiffres rappelés par Robert Vauthier, président du comité d'organisation: «Il y a 32 ans, mon beau-père mettait sur pied le premier Salon expo sur un bateau, dans le port. Il y eut ensuite deux bateaux, trois ba-



Et si on s'achetait une nouvelle cuisine? photo Marchon

teaux, puis jusqu'à cinq bateaux. En 1978, le salon déménageait sur la place du Port, où une tente de 2000 mètres carrés accueillait cinquante exposants.»

Désormais installée sur les Jeunes-Rives, cette tente, encore agrandie d'une travée supplémentaire par rapport à

l'année dernière, abrite désormais 130 exposants répartis sur 5200 mètres carrés...

Aujourd'hui et demain, la foire est ouverte de 10h à 22 heures. D'ici la fin de manifestation, le dimanche 29 octobre à 18 heures, elle aura accueilli quelque 60.000 visiteurs.

PHO

Saint-Blaise

Le policier licencié récupère ses heures sup

Hugues Roth, l'agent de police qui avait été licencié par la commune de Saint-Blaise à fin 1997, vient de remporter une manche dans la bataille qui l'oppose à ses anciens employeurs.

Dans un récent arrêt, le Tribunal administratif vient en effet de donner tort à la commune, qui refusait de payer à l'agent un certain nombre d'heures supplémentaires, arguant du fait qu'elle n'avait jamais demandé à l'agent d'en effectuer.

Elle invoquait en outre la prescription dans cette affaire, argument qui a été écarté par le Tribunal administratif. De même que le distingo opéré par la commune, selon qui Hugues Roth n'avait pas été engagé à l'horaire, mais à la fonction, et que dès lors elle pouvait raisonnablement attendre de son employé qu'il fasse passer l'intérêt collectif avant son intérêt privé.

De plus, souligne le tribunal, Hugues Roth ne pouvait plus, dès l'été 1996, compenser les heures supplémentaires effectuées, «étant donné qu'il était en incapacité de travail partielle (50%) jusqu'au 22 octobre 1996, puis totale jusqu'au 5 janvier 1997.» Il rappelle en outre que «tant les témoins interrogés que le président de commune (à l'époque François Beljean, ndlr) n'ont pas contesté qu'Hugues Roth avait effectué des heures supplémentaires.» De juillet 1996 à mars 1997, il a retenu un total de 57 heures, soit l'équivalent de 2797 fr. que la commune doit verser à Hugues Roth, ainsi qu'une indemnité de dépens de 500 francs.

Hugues Roth avait en revanche perdu lors de son premier recours au Tribunal administratif, dans lequel il attaquait la commune pour licenciement abusif. IRA

NAISSANCE

Depuis de 19 octobre 2000

YSEULT

est mon prénom.

Remerciements particuliers au Dr Chabloz et à la Pourtalès'Dream-Team.

Stéphanie et Pierre
SALMON-FOREL
Beaux-Arts 6
2000 Neuchâtel

28-279397



Emploi, immobilier, occasions, promotions et trouvailles... c'est toute une région qui parle affaires!

A 96 centimes par jour, ça vaut la peine de s'informer.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Je m'abonne:

annuel Fr. 290.-
96 cts le numéro

semestriel Fr. 154.-
 trimestriel Fr. 82.-

Prix spéciaux sur demande:

- étudiants vivant hors du domicile familial
- AVS au bénéfice d'une aide complémentaire.

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement. A retourner à: L'IMPARTIAL, service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

Recensement Les Romands de Bienne auront leur questionnaire

Les propriétaires fonciers romands de Bienne ne seront pas lésés: ils recevront le questionnaire de recensement de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en français... et en allemand. C'est la parade trouvée par l'OFS suite à la levée de boucliers provoquée par la révélation selon laquelle les questionnaires pour Bienne existaient en allemand seulement.

Comme l'a expliqué Claude Gisiger, porte-parole de l'OFS, le recensement fédéral de la population, qui se déroule tous les 10 ans, se fait en 2000 d'une nouvelle manière. Les questionnaires seront en effet envoyés par la poste, et ne seront plus remplis par l'intermédiaire d'un agent recenseur qui se rendait à domicile. Pour effectuer ses envois, l'OFS dispose des adresses fournies par les communes.

Si le système ne pose pas de problèmes en ce qui concerne les ménages, il en va tout autrement pour les propriétaires fonciers. Car ceux-ci sont répertoriés par les cadastres de différentes régions, et le code

langue n'est pas fourni. L'OFS a dès lors opté pour une solution simple, voire même simpliste, selon Claude Gisiger, et a décidé d'envoyer les questionnaires en allemand dans le district de Bienne, en français à la ville de Fribourg et en allemand également à Morat.

Réaction biennoise

Du côté de l'administration biennoise, la réplique ne s'est pas fait attendre. Bienne est une ville bilingue, elle entend être respectée à ce titre, et les

Romands doivent recevoir le questionnaire en français. La parade trouvée par l'OFS, qui a présenté ses excuses à la population lésée par la voix de son porte-parole, est d'envoyer deux questionnaires aux 4626 propriétaires fonciers résidant à Bienne: un en français et un en allemand. En les priant de n'en retourner qu'un seul. Fribourg et Morat seront traités de la même façon, même si de ce côté-là, il n'y a eu aucune réaction.

Ce couac n'a pas de précédent. Il est vrai qu'il y a 10

ans, les communes étaient responsables de l'envoi des questionnaires et que le recensement se faisait généralement encore par le biais des

agents recenseurs. Même si, de l'aveu du responsable de l'Office des habitants de Bienne, Hans-Peter Wettstein, la capitale seelandaise avait

déjà procédé à un envoi postal. Car trouver des personnes prêtes à faire du porte-à-porte devenait impossible.

Micheline Huguelet

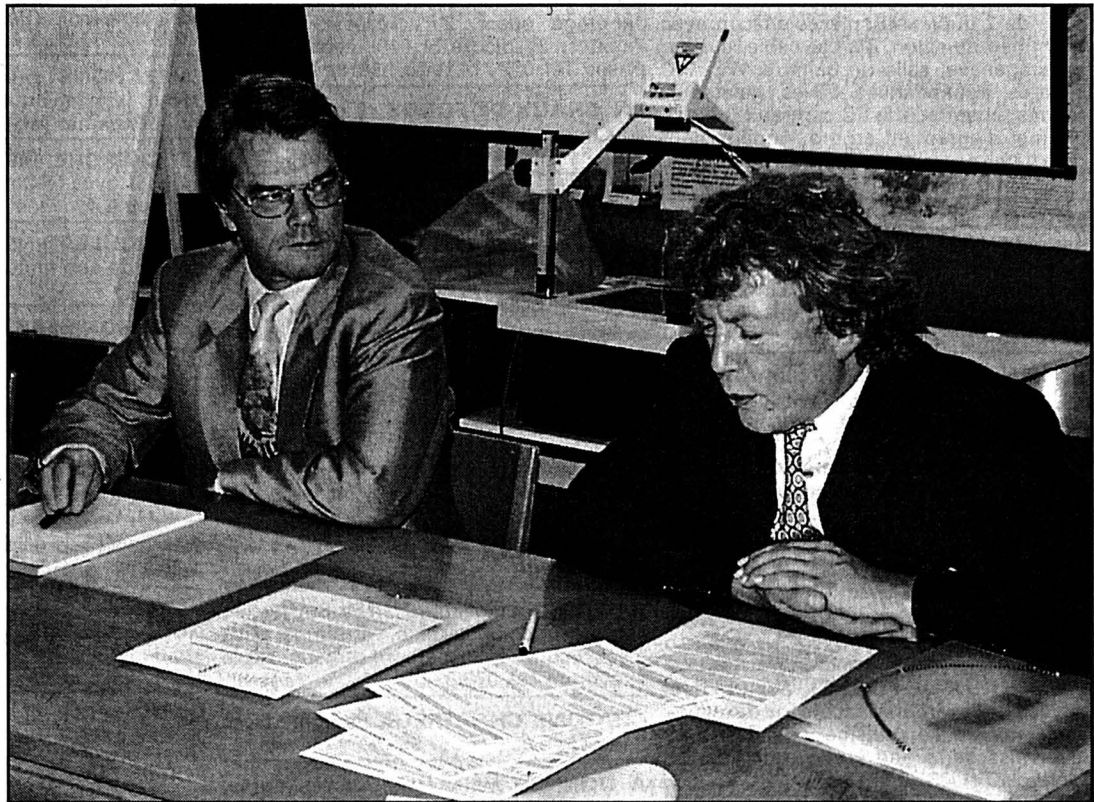
Campagne d'information

Prendre le pari d'envoyer les questionnaires par la poste n'est pas sans risque, celui notamment de les voir échouer à la poubelle... Pour prévenir ce genre de problème, et afin d'avertir la population, l'OFS va lancer une vaste campagne d'information, qui comprendra plusieurs volets. Un tous ménages (édité dans les quatre langues nationales) sera distribué fin novembre dans toutes les boîtes aux lettres de Suisse. A cela s'ajoutera

une campagne de spots télévisés, au sujet de laquelle les détails seront révélés ultérieurement.

Si 95% des questionnaires seront envoyés par la poste, le 5% restant sera le résultat du passage à domicile d'agents recenseurs, comme cela se pratiquait il y a 10 ans. Les très petites communes sont concernées par cette méthode. Dans la région, on en compte huit dans le canton du Jura.

MHU



Le municipal biennois Jürg Scherrer suit avec attention les explications de Claude Gisiger, de l'OFS. photo Huguelet

Saint-Imier Crédit pour la patinoire

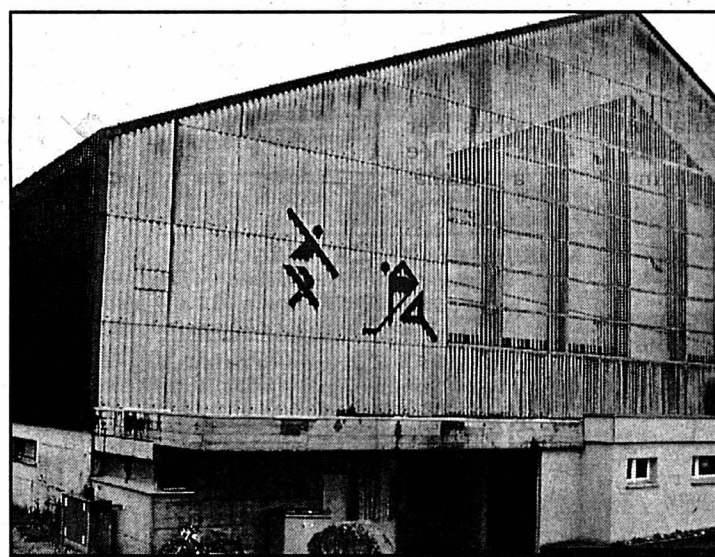
La patinoire d'Erguël souffre d'un manque de liquidités chronique. Pour pouvoir honorer ses engagements financiers jusqu'à la fin de l'année, elle a besoin de 75.000 fr. et a présenté une demande de subvention complémentaire de cet ordre. Le Conseil général l'a accepté à l'unanimité, sur la base d'un rapport jugé clair et complet.

L'année dernière déjà, un crédit supplémentaire avait été demandé par la société coopérative de la patinoire. Il avait été accordé, assorti de certaines exigences afin de connaître les coûts exacts de la patinoire et de tenter de trouver d'autres sources de financement. Une démarche

a été entreprise dans ce sens auprès des communes du district. Si les villages voisins de Saint-Imier, comme Villeret et Sonvilier, ont répondu favorablement et accepté de verser une somme de 10 fr. par habitant, les autres, en revanche, ont répondu plus sèchement.

Sonceboz, Corgémont, Courtelary et Cortébert ont en effet refusé d'apporter leur soutien financier à une infrastructure qui est pourtant fréquentée par leurs ressortissants. Mais la patinoire d'Erguël n'est pas la seule de la région, et celles de Tramelan et Bienne, qui ne demandent pas de soutien financier, sont aussi très fréquentées.

MHU



La patinoire d'Erguël, ouverte à toute la région, est prise en charge par Saint-Imier. photo Perrin

Santé et social Une haute école en bonne voie à Saint-Imier

Bonne nouvelle pour le Centre de formation des professions de la santé de langue française du canton de Berne (Cefops).

Celui-ci a de bonnes chances de devenir, prochainement, le site d'une filière de formation de la Haute Ecole spécialisée (HES) santé-social romande, puisqu'il vient de recevoir un message positif de la part du comité stratégique de cette HES, présidé par la conseillère d'Etat genevoise, Martine Brunshwig Graf.

Cette perspective est d'autant plus probable que les modalités d'une étroite collaboration avec les écoles des cantons voisins de même vocation, soit l'Ecole des soins infirmiers du Jura (Esij), à Delémont et le Centre neuchâtelois de formation aux professions de la santé (Cesane), font actuellement l'objet d'une étude approfondie.

Représentant du canton de Berne au sein du groupe de pilotage opérationnel de la HES, le préfet de Courtelary, Antoine Bigler, rappelle qu'une

telle collaboration, pour une HES santé-social, est indispensable puisque, parmi les critères nécessaires à une telle reconnaissance, pour une école, figure notamment celui d'une masse critique d'élèves suffisante.

Cette entente au niveau Bienne va dans ce sens. Si les trois sites seront maintenus, il évoque alors la possibilité d'une administration commune. Il remarque surtout que le Cefops, contrairement à l'Ecole d'ingénieurs-HES de Saint-Imier

prend, dès le départ le «train romand».

Ainsi en bonne voie, aux côtés des diverses professions relevant du domaine social, cette HES prendrait en compte les formations d'infirmiers et infirmières. «Pour la HES santé-social, nous pouvons reprendre des schémas de base de la HES-SO pour les ingénieurs. Voir développer une synergie en reprenant et adaptant leurs programmes informatiques» remarque encore Antoine Bigler.

JCP

Saint-Imier La saga du service de défense continue

Ce n'est pas lors du scrutin fédéral du 26 novembre que le corps électoral de Saint-Imier, appelé à se prononcer sur le budget, donnera son avis sur la nouvelle mouture du règlement sur le Service de défense (SD). Lors de sa séance d'hier soir, le Conseil général a décidé d'ajourner sa décision.

Ce sont essentiellement les articles 2, stipulant que tous les hommes et toutes les femmes, entre 21 et 47 ans, «sont astreints au Service de défense» et 4, laissant à la commission du SD le choix de décider si une personne astreinte «doit accomplir du service de défense ou si elle doit payer une taxe d'exemption» qui font problèmes.

Silvano Fasolis (UDC) était pour la suppression pure et simple de l'article 2. Au vote sa proposition n'a recueilli que l'appui de Sabine Oppliger (AJU), face à 11 opposants et 17 abstentions. Celle-ci, tout comme sa collègue de parti Barbara Pfister, ou la socialiste Danielle Kiener, continuèrent à militer contre ce nouveau règlement, avec des arguments féministes parfois tranchés.

Mais en relevant surtout, qu'en l'occurrence, les femmes auraient «les mêmes devoirs mais pas les mêmes droits.» Parmi d'autres, ces arguments firent mouche. Et une suspension de séance ne modifia par

l'avis du législatif, malgré l'intervention du conseiller municipal, Francis Béguelin, ou du maire, Stéphane Boilat. Ils rappellèrent que Saint-Imier était peut-être la dernière commune bernoise à ne pas être en ordre avec la loi cantonale et que l'ultime délai de décision échoit au 31 décembre prochain.

D'où les craintes du radical Cornelio Fontana de voir Saint-Imier se faire imposer un diktat cantonal à ce propos, ou celles du maire de voir le SD assuré par un corps professionnel avec, comme conséquence, des coûts insupportables pour la municipalité.

Système neuveillois

L'idée d'étudier le système en vigueur à La Neuveville, qui offre un service volontaire, a fait son chemin. C'est dans ce sens, demandant une étude circonstanciée, que le socialiste Christian Hostettler a proposé l'ajournement de ce rapport et son renvoi en commission.

Le législatif veut éviter qu'en cas de nouveau refus de ce règlement par la population, comme en 1996, Saint-Imier ne se retrouve pris entre le marteau et l'enclume. Par exemple en se voyant imposer par la Berne cantonale une solution coûteuse l'obligeant à revoir, à la hausse, sa quotité.

Dans ces conditions, il est évident que le corps électoral n'aura à dire son mot que dans le premier semestre 2001.

Jean-Claude Perrin

BRÈVES

Pompiers Nouveau président

L'Association des services de défense du district de Courtelary, qui tenait son assemblée des délégués hier soir à Romont, a désigné son nouveau président en la personne de Claude-Alain Amacher, commandant de Sonvilier. Il succède à Roland Kuhn, de Romont, qui a assuré cette fonction durant 9 ans et qui n'était plus rééligible.

MHU

Pro Senectute Thés dansants

Avec l'arrivée de la mauvaise saison, il est temps de troquer les chaussures de marche contre les escarpins. Organisés par Pro Senectute, les thés dansants reprennent ce samedi, à la halle de gymnastique de Cortébert, de 14h30 à 17h, avec Edgar Charles. Jacky Thomet et Marcel Salvi assumeront aussi la musique, à tour de rôle, durant la saison.

MHU

Ici et aujourd'hui

Ecoles

Exposition des travaux de diplôme et journée portes ouvertes à l'Ecole de techniciens de Bienne de 9h à 12h.

Manifestations

Bourse multicollecion, organisée par le Club philaté-

lique de Tavannes et environs, samedi de 12h à 19h et dimanche de 10h à 17h, Tavannes, halle des sports et salle communale.

Fête des moissons de l'Armée du salut, salle de la Marelle à Tramelan, samedi dès 7h30.

Repas de midi, soupe dès 18h30 et animation en soirée. A Saint-Imier à la Pointue, de 10h à 17 heures. Repas de midi, pâtisseries maison.

Musique

Out of tune rock festival, avec les groupes Izul, Revox dei, Voodoo dick, Farenheit, Noise of crumbs. Salle communale, Bévilard, 20 heures.

Corner Stone, rythms and blues, soul, funk; Royal, Tavannes, samedi à 20h30.

Duo Deux Duos: Vital et Clément Gerber, impro sur diapos; Fanny Anderegg, chanteuse et Vincent Mem-

brez, pianiste, chanson jazz. Samedi dès 21h à Espace noir.

Répétition du Coup de chœur, sous la direction de Maurice Baumann, dimanche à 19h à la salle des Rameaux.

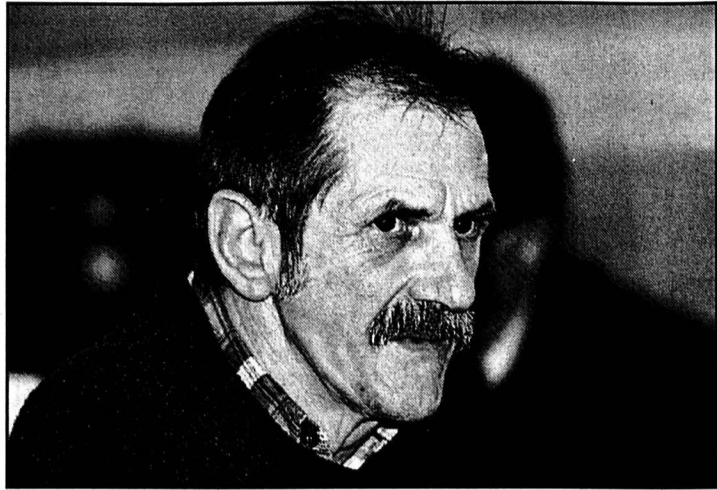
Sport

Patinoire des Lovières, Tramelan, ouverte au public samedi de 14h15 à 17h (demi patinoire de 14h15 à 15h15 pour le hockey public); dimanche de 14h15 à 17 heures.

Communes Bouillonnement sur le Haut-Plateau à la veille du dépôt des listes

A dix jours du dépôt des listes de candidatures pour les élections communales, cela bouillonne dans les états-majors de la montagne. Les formations avancent la difficulté à trouver des candidats. Les grandes empoignées ne seront donc pas légion pour cette cuvée 2000. On s'attend à plusieurs élections tacites. C'est certainement au Noirmont et aux Bois que la lutte s'annonce la plus chaude et la plus incertaine. Tour d'horizon des 19 communes.

Michel Gogniat



Jacques Bassang risque fort d'être combattu pour la mairie du Noirmont. photo sp

Le Bémont Le maire, Dominique Boillat, aimerait se retirer après huit ans mais il est sollicité pour un nouveau mandat. Il attend. Le Conseil communal va passer de sept à cinq membres et deux conseillers (André Linder et Gabriel Beuret) ont terminé leur pensus. Reste à savoir si les autres conseillers (Jacqueline Bruno, Claude Simon, Jean-Pierre Dubail et Paul Varin) sont à nouveau partants.

Les Bois Au terme de son mandat, Louis Boillat (PDC), laisse la porte de la mairie ouverte. Autre départ au PDC, celui de Marianne Guillaume. Les autres conseillers (Gabriel Bilat, Thierry Mouche et Denis Chatpatte, pour la Liste Libre, Louis Humair, du PDC, et le libéral Francis Sauser, pourraient se représenter. Il est question

d'une liste d'entente mais rien n'est arrêté. Suspense total. Et, pour la première fois, arrivée sur la scène politique d'un législatif de 21 membres.

Les Breuleux Jean-Maurice Donzé (PLR) brigue un nouveau mandat à la mairie. Pour l'heure, il ne semble pas être menacé, même si sa position sur la salle polyvalente a été critiquée. A l'exécutif, Claudine Celji (PS), Claude Pégnat (PDC), Gilles Donzé et Laurence Theurillat (PLR) sont prêts à repartir. Les deux conseillers PCSI (Véronique Jecker et Gérard Boillat) ne briguent pas un nouveau mandat.

La Chaux-des-Breuleux Nouveau et jeune maire, Christophe Chatpatte serait prêt à repartir s'il dispose d'une liste au complet. Ce qui sera difficile

à réaliser puisque, sur quatre conseillers, il n'en reste plus qu'un (Alain Boillat), Lucien Baume annonçant son retrait, les autres ayant quitté la localité.

Les Enfers Aux Enfers, il s'agit de débusquer un maire suite au retrait de Jean-Marie Steiner. Markus Vespi s'annonce aussi sur le départ. En principe, les autres conseillers (Roland Péquignot, Georges Brahier, Marlyse Martinez, Anne-Marie Brahier et Hervé Thiévent) rempliraient.

Epauvillers Après vingt ans d'activité, André Theurillat quitte la mairie, qui est donc ouverte. Les autres conseillers (Francis Claude, Guy Borne, José Cuenin et Gabriel Willemin) seraient partants pour une nouvelle période.

Epiquerez Jean-Paul Jeanerat a décidé de se retirer après huit ans de mairie. Le vice-maire, Albert Piquerez, est pressenti à ce poste. Thérèse Perret pourrait briguer un nouveau mandat tandis que Bernard Maître et Walter Gerber sont au bout de leurs huit ans de mandat.

Les Genevez La commune n'a actuellement pas de maire. Est-ce que le vice-maire (Urs Hoehn) va faire le saut dans dix jours? Pas sûr. Didier Charmillot avait annoncé qu'il ne remplirait que pour une période. Reste à savoir si les autres conseillers (Roger Humair, Stéphane Moritz, Pascal Humair et Stéphane Rohn) sont prêts à remplir.

Goumois Le maire sortant, Jean-Marie Aubry, qui rêve d'une fusion avec Saignelégier, est prêt à remplir pour un ou deux ans. Il a déjà 16 ans de mairie. Hermann Bader a annoncé son retrait. En principe, les autres conseillers (Marguerite Rich, Michel Gigon et Jean-Marie Péquignot) devraient se représenter.

Lajoux Le maire Nicolas Gogniat a fait part de son intention de continuer. Il peut s'appuyer sur trois conseillers (Régis Crevoisier, Paulette Houriet et Marco Pallaoro). Par contre, Romain Brahier et André Affolter quittent le bateau. Il faudra encore repousser le sixième poste vacant depuis quelque temps.

Montfaucon Maire depuis quatre ans, Marino Martinoli a indiqué qu'il était prêt à pour-

suivre son mandat, notamment en raison du suivi des grands chantiers engagés sur la commune. Il pourra s'appuyer sur trois conseillers (Monique Walker, Jean-Claude Grossenbacher et Benoît Frésard). Par contre, Jean-François Maillard et Simone Farine (fin de mandat) et Andreas Sprunger (retrait) sont sur le départ.

Montfaverger Après plus de vingt ans de conseil, Etienne Chenal quitte la mairie. Il faudra donc trouver un titulaire. Les deux autres conseillers (H. J. Gerber et François Savary) pensent continuer.

Muriaux C'est encore la bouteille à encre à Muriaux suite à l'incertitude professionnelle du maire Daniel Beuret. Claude Boillat, conseiller, hésite aussi à se représenter. En principe, les autres conseillers n'ont pas fait part de leur retrait. On trouve Myriam Cattin, Claude Huelin, Pierre-Alain Gigon, Pierre Siegenthaler et Roland Aubry.

Le Noirmont Le maire Jacques Bassang, vainqueur du candidat PDC voici quatre ans, se représente, mais il est très probable qu'il sera combattu, l'opposition discutant d'un candidat. Au PS, Philippe Gaume est prêt à remplir tandis que Marino Cuenat se retire, tout comme Jean Jobin (PDC). Guy Martinoli (PLR) et Christophe Froidevaux (PDC) sont hésitants. Le sans-parti André Chatpatte va se déterminer.

Le Peuchapatte Rien de décidé dans la plus haute com-

mune du Jura. Après 31 ans de mairie, Jean-Philippe Cattin n'a pas encore pris de décision. Il en va de même pour les autres conseillers que sont Jean-Claude Hennin, Gislaïne Cattin, Yvan Hertig et Gérrard Surdez. Discussions la semaine prochaine.

Les Pommerats Le maire sortant Lucien Dubail se tâte et prendra sa décision en dernier ressort, sachant que le village est divisé en deux clans. Au conseil, la démission de Catherine Gête et le retrait de Florian Meuwly doivent être compensés. Emmanuel Ecabert et Gilles Monnat sont par contre partants pour un nouveau mandat.

Saignelégier Le maire, René Girardin (PS) est partant pour une nouvelle période. Il est tôt pour dire s'il sera menacé. Il pourrait s'appuyer sur une équipe soudée et équilibrée, formée actuellement de H.-R. Rothenmund (radical), René Froidevaux (PCSI), Bernard Varrin, Jean Meier et Arlette Nappiot (PDC), de Catherine Erba, Charles Balzarini et Philippe Noirat (PS). Mais les urnes en décideront.

Saint-Brais Maurice Schaffner aurait aimé laisser la mairie, mais on le pousse à remplir. Joseph Erard a annoncé son intention de se retirer. Les autres conseillers pourraient être prêts à repartir: Roland Girardin, Jean-Paul Queloz, Jérôme Odiet, Marguerite Créatin et Christine Chavanne.

MGO

Economie Indicateurs orientés à la hausse

Tous les indicateurs de l'économie jurassienne s'affichent à la hausse au terme du second trimestre 2000. C'est ce que révèle le «Baromètre économique» établi par l'Adij.

D'une manière générale, les bénéfices ont augmenté assez nettement pour près de la moitié des responsables d'entreprises interrogées. Cela touche surtout les grandes unités occupant plus de 200 personnes et portées sur l'exportation. Progression quasi générale dans l'horlogerie et l'électronique, amélioration dans la métallurgie et stabilité dans l'industrie des machines.

Si l'on ressort quelques éléments, on note que le principal obstacle à une expansion de la production est dû à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans le secteur industriel, tant les entrées de com-

mandes que la production et l'emploi s'affichent à la hausse. Même constat dans le secteur des machines. Pour ce qui touche l'horlogerie et l'électronique, les carnets de commandes étaient bien remplis. «Ils étaient jugés très chargés par les chefs d'entreprise interrogés, notamment en ce qui concerne les commandes de l'étranger.»

La production est bien marquée dans ce secteur et le stock de produits finis a diminué, tout en étant taxé de normal par les responsables. La hausse de l'emploi est fortement marquée. Quant aux perspectives pour les trois mois à venir, on s'attend à un accroissement dans le secteur industriel et de la métallurgie, et à une stabilité dans le secteur des machines, de l'horlogerie et de l'électronique.

MGO

Lésions cérébrales Centre unique en son genre inauguré à Courfaivre

Un bâtiment remarquable a été inauguré hier à Courfaivre. Le centre Rencontres est destiné à accueillir et soigner des personnes atteintes par une lésion cérébrale, subie lors d'un accident de la circulation, ou des suites d'une apoplexie. Il n'existait pas d'institution propre à ces patients auparavant.

Le centre Rencontres est essentiellement l'œuvre d'un homme, le Dr Pierre-Christe, qui s'est battu des années pour sa construction.

Un relais

Au niveau suisse, il n'existait en effet aucune unité accueillant les traumatisés crâniens (combien de centaines d'accidents de la route par an?) entre la sortie de l'hôpital et le statut de personne handicapée. Aux familles

de se débrouiller avec ces cas lourds. Le Dr Pierre-Christe, après des années d'efforts, a réussi à convaincre la Confédération de la nécessité d'un tel établissement. C'est un montant de dix millions qui a été investi sur les hauts de Cour-

faivre, en comptant plus de sept millions de subventions.

Ce centre pourra offrir quinze chambres pour des séjours de réhabilitation, d'un à trois mois, et cinq studios pour des séjours de longue durée. Des places de travail pour les

traumatisés cérébraux et des proches bénévoles intéressés à la gestion de l'établissement, sont aussi prévus dans un centre de jour où s'effectuent des activités diverses. Il pourra accueillir une trentaine de personnes.

L'équipement est complété par un centre de santé, doté d'une piscine thermique, d'une salle de gymnastique et de salles de massage, où les traitements paramédicaux pourront être poursuivis.

Il faut relever que la conception du centre Rencontres a été élaborée de connivence avec les traumatisés crâniocérébraux. Ces derniers ont tenu à ce que les échanges entre patients et personnes de l'extérieur soient les plus fréquents possible. Ainsi, la piscine, la halle de gymnastique et le restaurant seront ouverts à tout un chacun.

MGO



Le centre Rencontres, initié depuis des années par le Dr Pierre-Christe, comble une lacune en Suisse. photo Bist

BRÈVES

Courtemelon Atelier portfolio personnel

L'Institut agricole de Courtemelon met sur pied un atelier intitulé «Portfolio personnel de compétence». Il se déroulera sur dix séances, les mardis soir, à partir du 7 novembre. Il s'adresse aux femmes au foyer, aux paysannes ou aux femmes en réinsertion professionnelle. Cet atelier sera dispensé par Mmes Viatte et Flückiger et permettra de mettre en évidence les capacités personnelles de chacune et l'affirmation de sa propre identité. Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements auprès d'Huguette Flückiger (420 74 20). MGO

Porrentruy Hôpital bourgeois

L'Emulation, par son cercle d'études historiques, met en souscription le mémoire de licence de Pierre-Yves Donzé, de La Chaux-de-Fonds, licencié en lettres de l'Université de Neuchâtel. Dans son travail, l'auteur jette un éclairage sur l'hôpital bourgeois de Porrentruy de 1760 à 1870. L'étude présente une histoire des médecins, des sœurs hospitalières et des malades. Le profil sociologique des administrateurs démontre, quant à lui, les limites de la médicalisation à l'époque. L'auteur décrit également l'importance que joue cet hôpital dans l'assistance publique. MGO

Interreg III Plusieurs projets et millions en jeu

L'exécutif jurassien a répondu à la consultation de la CTJ (Communauté de travail du Jura) relative au programme opérationnel Interreg III 2000-2006. Le Gouvernement a étudié spécialement les aspects touchant à la coopération entre la Franche-Comté et l'Arc jurassien. Cette région va bénéficier d'une dotation de plus de 20 millions d'euros et de la part de l'Union européenne, et d'une partie d'un crédit cadre de 22,5 millions de francs suisses voté par les Chambres fédérales. Ce programme transfrontalier prévoit douze mesures: aménagement du territoire, vie quotidienne, sociale et associative,

transports et communications, patrimoine naturel, tourisme, culture, loisirs et sports, activités agricoles et forestières, développement économique, enseignement, recherche et transferts de technologie, formation et emplois, animation et information, assistance technique. Une importante partie du programme de l'Arc jurassien et de la Franche-Comté touche des préoccupations transversales, comme les technologies de la communication. Outre cette coopération avec la Franche-Comté, le Jura est acteur du programme Interreg avec la région du Rhin supérieur. MGO

Montfaucon Dernier concert inaugural

Le dernier concert inaugural des orgues de Montfaucon se déroulera le dimanche 19 novembre (17 heures). Il comprendra des œuvres de Georg Friedrich Haendel et de Guy Bovet.

Il réunira l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds (30 exécutants) sous la direction de Nicolas Farine, un enfant de Montfaucon et le célèbre organiste neuchâtelois Guy Bovet. Il est d'ores et déjà possible de réserver une place numérotée pour cette manifestation en téléphonant à Télémontagne, à Saignelégier (951 22 30). MGO

Saulcy Embardée: passager hélicoptère

Un grave accident de la circulation est survenu non loin de Saulcy, jeudi soir. Vers 18h15, un automobiliste qui montait de Glovelier a perdu la maîtrise de son engin, dans une légère courbe à droite, peu avant l'entrée du village de Saulcy.

La voiture a quitté la chaussée, avant de dévaler le talus en effectuant plusieurs tonneaux, ceci sur plusieurs dizaines de mètres. Le passager a été grièvement blessé et évacué en hélicoptère vers un centre hospitalier. MGO

OUVERT
le dimanche

Confiserie

Mirabeau Rue Neuve 7
CONFISERIE TEA-ROOM 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 79 50

OUVERT de 7 h 30 à 18 h non-stop
Croissants et tresses au beurre
Menu du jour - Petite restauration

Garage

TAMOIL **GARAGE DES TUNNELS**
I. Béring
Station TAMOIL

Ouvert de 8 h à 12 h et de 15 h à 20 h
• Lavage automatique
• Shop • Bar à café
Hôtel-de-Ville 63 - Tél. 032/968 25 25 - La Chaux-de-Fonds

Annonceurs

Si vous ouvrez le dimanche...
Si cette rubrique vous intéresse...
contactez nous: 032/911 24 10

2x NON

au démantèlement de notre

AVS

Nous les femmes disons:

2x NON
à la mise en péril de notre plus importante assurance sociale.

L'avenir financier de l'AVS est sombre. Sans mesures d'économies ou recettes supplémentaires, le déficit annuel s'élèvera à près de 4 milliards de francs d'ici l'an 2010. Les initiatives ajouteraient 2,5 milliards de charges annuelles supplémentaires à l'AVS.

Comité romand «2xNON au démantèlement de notre AVS», case postale 1215, 1001 Lausanne

le 26 novembre 2000
www.demantelement-avs.ch

005-017963

IMMOBILIER

À VENDRE

MAISON FAMILIALE

15 minutes de La Chaux-de-Fonds.
Bonne situation, calme.
100 m² de terrain.
Tél. 032/961 17 58.

132-081824

A vendre à GOUMOIS/France

CHALET TOUT CONFORT

Renseignements:
Tél. 0033/03 81 44 59 88, de 9 heures à 10 heures de préférence

165-768904

A LOUER

LE LOCLE

Jeanneret 17, 3^e étage

A proximité du centre dans immeuble avec ascenseur.

Bel appartement rénové

Trois chambres, cuisine agencée, bain, WC séparé, petit balcon.

Fr. 895.- charges comprises

Libre de suite ou date à convenir.

SMH IMMEUBLES SA
Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032 / 931 62 40

132-081857

OFFRES D'EMPLOI

Notre société développe et produit des instruments de mesure et des éléments dans le domaine de la transmission électro-mécanique.

Pour la réalisation de notre nouvelle gamme de produits, nous engageons pour date à convenir:

- **décolleteur**
pour machine à cames et CNC, y compris mise en train.
Possibilité de formation par nos soins sur décolleteuses CNC;
- **aide-décolleteur**
pour le suivi de production des machines;
- **mécanicien de précision ou micromécanicien**
Nous offrons:
- planification des vacances selon entente;
- horaire libre ou fixe.

Veillez vous adresser à:
VORPE ENGRENAGES SA, Sombeval,
2605 Sonceboz-Sombeval,
Tél. 032 489 18 23.

160-732773/4x4

028-279067/2UO

Tecaro

Installations sanitaires, ferblanterie, couverture, façades, paratonnerre

Nous cherchons

Dépanneur Installateurs sanitaires Ferblantiers Couvreur

Prière d'adresser vos offres de service à **Tecaro S.A.**
Chanet 52, 2000 Neuchâtel
Tél. 0848 000 105.

Neuchâtel Boudry St-Aubin



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval : l'annonce.
Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.
PUBLICITAS

SPECTACLES-LOISIRS

Le mot mystère

Définition: tabac à fumer, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 30

E	S	R	R	O	R	E	E	U	C	N	N	E	C	A
S	B	O	E	E	E	R	D	N	O	T	T	E	B	L
I	E	I	L	D	A	R	A	U	T	E	L	B	I	B
R	L	B	B	D	O	E	R	U	O	T	E	R	L	L
E	A	B	U	M	E	R	G	P	N	S	A	T	L	L
C	E	L	O	C	I	E	L	O	I	B	E	P	A	I
E	T	L	D	U	I	T	A	M	S	S	R	R	R	R
E	F	L	A	N	C	U	O	F	F	O	D	U	D	R
E	N	F	E	R	O	H	S	F	F	O	M	N	I	E
A	E	R	A	B	T	C	O	O	N	R	R	E	O	T
C	N	R	I	C	I	S	N	N	I	A	E	E	P	R
P	I	R	E	M	E	D	E	I	A	N	U	S	T	I
O	A	D	E	T	E	R	R	O	E	G	D	I	R	B
C	R	N	R	E	C	R	A	F	I	E	R	U	E	U
E	T	A	L	E	N	I	F	F	U	O	C	E	E	E

A Abbés Adulte Aegosome Affres	B Baril Bible Billard Bouchon Bruit Bridge Câbler Caribou Cèdre Cerise Chuter Cidre	C Ciment Coton Couffin Cubes Dioptré Donner Doubleur Effacé Farce Figue Flanc Foin Foret Frémir Grade	D Dioptre Donner Doubleur	E Effacé	F Farce Figue Flanc Foin Foret Frémir Grade	G Grade	I Ictère Imbibé Indue	L Lardon Lien	M Mordu	N Nourri	O Oeil Oestral Offset Offshore Oléicole Onagre Orange Poète Profond	R Renié Retour Rétribué Roder Ronds Solde Soude Terril Thomise Tondre Trainé	S Solde Soude	T Terril Thomise Tondre Trainé
--	---	--	--	-----------------	--	----------------	------------------------------------	-------------------------	----------------	-----------------	--	---	-------------------------	--

roc-pa 1020

PME dynamique de la région neuchâteloise cherche pour renforcer son équipe un(e)

jeune employé(e) de commerce

Profil

- Formation de base d'employé(e) de commerce (CFC ou maturité commerciale).
- Bonnes connaissances orales et écrites des langues anglaise et allemande.
- Sens de l'organisation, exactitude, flexibilité.
- Connaissance dans le domaine de l'exportation.
- A la recherche d'une place stable, susceptible de développement.
- Capable de s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

Activités

- Contacts avec la clientèle.
- Préparation des offres.
- Etablissement des papiers d'exportation.
- Correspondance, principalement en anglais.
- Saisie et suivi des dossiers clients.
- Diverses tâches administratives.

Faire offres manuscrites accompagnées des documents usuels sous chiffres U 028-278252 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

028-278252/2UO

**Besoin d'un nouveau défi??
Faites confiance à Job One**

Nous cherchons

Un délégué commercial pour la Suisse allemande

Votre profil

- Vous parlez parfaitement le suisse allemand et avez de bonnes connaissances en français
- Vous avez 25-35 ans
- Vous avez une personnalité affirmée
- Vous êtes disposé à voyager
- Vous êtes suisse ou permis valable
- Vous portez un intérêt particulier à l'informatique

Alors vous êtes la personne que nous cherchons. Contactez dès que possible **Mlle Danièle Ariège**. Votre dossier sera traité en toute confidentialité.

014-051692/2UO

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 910 61 61
Fax 032 / 910 61 60

Rôtisserie
LA CHARRUE
Viviane Mentha et Werner Bolliger
2063 VILARS
Places de parc devant et derrière le restaurant
Tél. 032 / 852 0 852

Nous cherchons


UNE SOMMELIÈRE

qualifiée, avec expérience.
Possibilité d'avoir l'horaire du matin.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre contact avec
M. W. Bolliger ou M^{me} Hamp
au tél. 032 / 852 08 52.

028-278783/2UO



Place pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10

PUBLICITAS

Partner Job

Mandatés par plusieurs entreprises industrielles du canton de Neuchâtel, nous recherchons des

Constructeurs

au bénéfice d'un CFC de dessinateur machines (avec plusieurs années d'expérience dans le domaine de la construction), d'un diplôme de technicien ET ou d'ingénieur ETS en mécanique, vous maîtrisez parfaitement Autocad 14 ou Mechanical Desktop.

Vous réaliserez les plans de manière autonome, gèrerez et réactualiserez les dossiers existants et développerez les nouveaux produits en collaboration avec le Bureau Technique.

Intéressé(e)s?
Alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier complet à **Emmanuel Oro**.

132-081771/2UO

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032 / 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe maléol

Assurance maladie Denner fait miroiter des primes à 60 francs

L'initiative populaire «pour des coûts hospitaliers moins élevés», déposée par Denner en 1998, propose de revenir à une assurance maladie facultative, sauf pour les traitements hospitaliers. Le 26 novembre, le peuple dira s'il croit aux promesses de l'initiative de ramener le montant des primes à 60 francs. Elle n'a reçu pratiquement aucun soutien. Dossier.

De Berne:
François Nussbaum

L'assurance maladie introduite en 1996 «n'a atteint aucun de ses objectifs», affirme Karl Schweri, patron de Denner: les coûts de la santé et les

primes augmentent, la concurrence ne fonctionne pas et la solidarité présente des lacunes. «L'échec est complet» et le peuple a été «induit en erreur» par la négligence de Berne, dit-il. Bref, il faut de nouvelles solutions.

Son initiative propose de réserver l'assurance obligatoire aux seuls traitements hospitaliers. La majorité de la population peut, en revanche, supporter le coût des soins ambulatoires, «peu onéreux», selon Denner. Mais rien n'empêche de s'assurer volontairement pour l'ambulatoire, dans l'assurance maladie régie par la LaMal ou par une complémentaire privée.

Dans le secteur hospitalier, les cantons veilleraient à ce que leurs habitants disposent «du nombre de lits nécessaire en division commune, semi-privée et privée». L'assurance verserait aux cantons 250 francs par patient et par jour d'hospitalisation, pour l'ensemble des prestations fournies. Les assurés, eux, ne participeraient pas aux coûts.

Initiative «coup de poing»

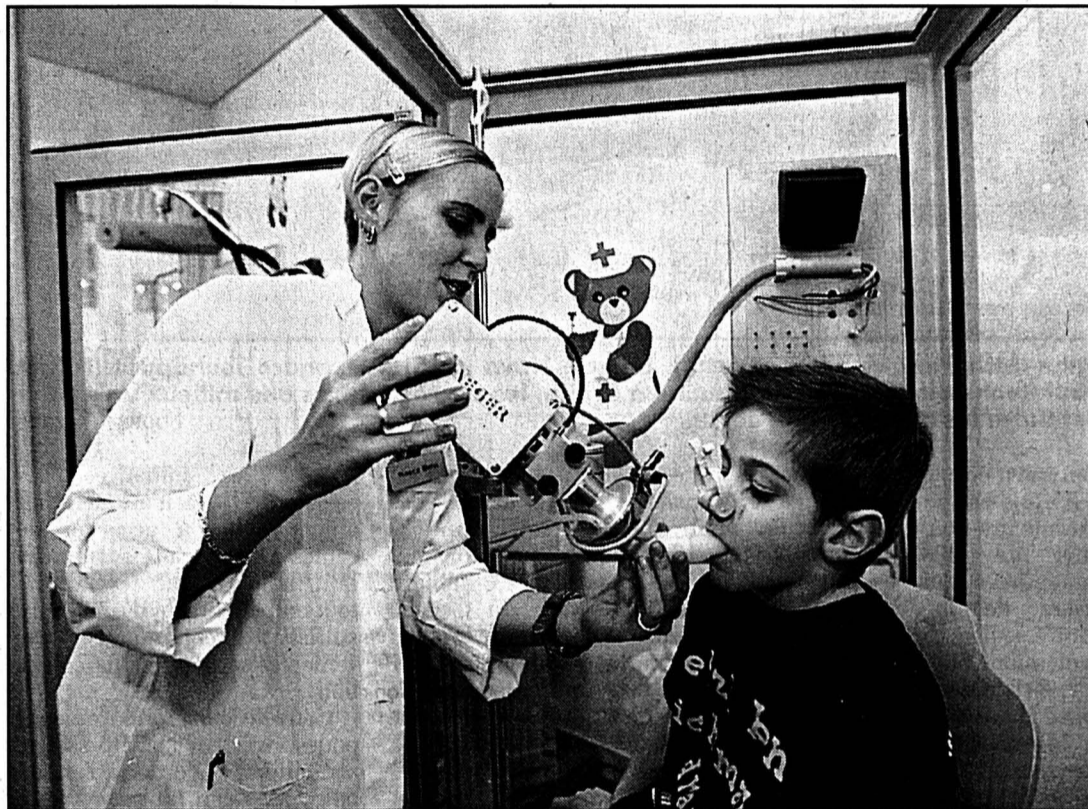
L'initiative permettrait de ramener la prime individuelle à «quelque 60 francs par mois», affirme Denner. Les cantons auraient davantage de

compétences pour maîtriser les besoins financiers «partiellement incontrôlés» des hôpitaux. Et pour «renforcer le fédéralisme dans une époque de centralisme menaçant», souligne-t-il.

L'initiative n'a reçu aucun soutien au Parlement (sauf une voix au National). Cette semaine, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss n'a pas mâché ses mots, parlant d'une «initiative coup de poing, qui

casse tout, fait mal et ne résout rien». Selon elle, on en reviendrait à la situation prévalant avant l'ancienne loi sur l'assurance maladie, introduite en 1911.

FNU



Selon le texte de Denner, les soins ambulatoires ne seraient pas remboursés par l'assurance de base, alors qu'ils peuvent être très coûteux. photo Keystone

VOTATIONS FÉDÉRALES



Les effets d'une acceptation

Dans son message au Parlement, le Conseil fédéral a examiné les conséquences qu'aurait chacune des dispositions de l'initiative Denner, si elle était acceptée le 26 novembre. Il annonce d'emblée la couleur: ce serait, selon lui, «l'écroulement du système de l'assurance maladie sociale», en particulier sous l'angle de la solidarité entre assurés.

Les gens pourraient s'assurer - obligatoirement pour l'hôpital et facultativement pour l'ambulatoire - auprès d'assureurs privés. Or, ceux-ci ont toute liberté de pratiquer des tarifs différents selon l'état de santé, l'âge et le sexe de l'assuré. On retomberait ainsi dans la «chasse aux bons risques» qui menaçait le système au début des années 90.

Hausse massive des primes

Seuls les «mauvais risques» se tourneraient donc vers des caisses pratiquant dans le cadre de la LaMal, qui garantit une prime unique pour tous. Mais, sans l'apport solidaire des «bons risques», ces caisses devraient augmenter massivement leurs primes pour pouvoir couvrir leurs frais. Elles ne seraient plus compétitives ni attractives.

En fait, l'assurance pour l'hospitalisation deviendrait trop coûteuse pour les personnes malades ou âgées, ce qui rendrait irréalisable son caractère obligatoire. La LaMal, elle, compense l'obligation générale de s'assurer par un système de prime unique, de libre passage, de compensation des risques et de subventions pour les bas salaires.

Soins coûteux hors hôpital

Avec l'initiative, on trouverait ainsi une catégorie de la population non assurée pour les traitements ambulatoires, semi-hospitaliers et extra-hospitaliers. Ceci pour des rai-



Le Conseil fédéral estime que l'initiative lancée par Karl Schweri (photo) entraînerait l'écroulement du système de l'assurance maladie sociale. photo a

sons financières ou parce qu'un assureur refuse les mauvais risques. Or ce domaine non assuré ne concerne pas seulement des gripes ou des entorses.

Le Conseil fédéral rappelle quelques traitements coûteux, non hospitaliers au sens strict: dialyses centrales (80.000 francs par an et par patient), thérapie à l'interféron pour la sclérose en plaque (20.000 francs) ou pour l'hépatite C chronique (5000 francs), les soins aux gens atteints de la maladie d'Alzheimer (25.000 francs).

Contribuables à la caisse

L'initiative abolit donc toute solidarité avec les malades chroniques ou de longue durée. En outre, seuls les médicaments prescrits en hôpital seraient obligatoirement pris en charge. Les autres, de même que les soins à domicile et en établissement médico-social, la maternité ou la préven-

Cinq initiatives, une loi et une révision

Outre cette initiative «pour des coûts hospitaliers moins élevés», le distributeur Denner en a encore déposée une autre. Elle réclame «des médicaments à moindre prix» par l'accès direct, sur le marché suisse, des médicaments vendus en Allemagne, France, Italie et Autriche.

Les pharmaciens ont lancé leur propre initiative, qui veut garantir à la population un approvisionnement sûr en médicaments. Son objectif est clairement de s'opposer à une libéralisation dans ce domaine, qu'ils considèrent comme dangereuse pour la santé.

Sur ces deux textes contradictoires, le Conseil fédéral a opposé une nouvelle loi sur les produits thérapeutiques, qui est en fin d'examen au Parlement. En fait, les deux initiatives pourraient être retirées en faveur de cette loi, des garanties étant données des deux côtés.

Pas de prime selon le revenu

Une autre initiative, lancée par les cliniques privées, veut garantir «le libre choix du médecin et de l'établissement hospitalier». Elle coûterait plus cher aux caisses (et aux assurés), qui devraient aussi rembourser les frais des cliniques non retenues dans les planifications cantonales.

Enfin, le Parti socialiste a déposé une initiative «pour une santé à un prix abordable». Elle propose de financer l'assurance maladie, pour moitié par les primes calculées en fonction du revenu des assurés, pour moitié par une hausse de la TVA d'environ 4%.

Ruth Dreifuss avait tenté de proposer un contre-projet à ce texte, retenant l'idée des primes en fonction du revenu, mais le Conseil fédéral ne l'a pas suivie. C'est donc

par la voie de révisions partielles de la LaMal qu'il entend améliorer le régime en vigueur.

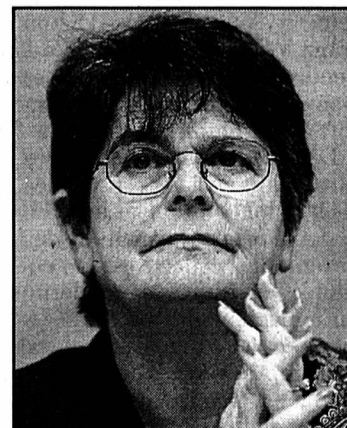
Cantons bousculés

La prochaine révision, dont le Parlement a reçu le projet le mois dernier, sera d'ailleurs âprement discutée. Il s'agit de demander aux cantons d'assurer pour moitié le financement des hôpitaux (y compris l'exploitation), au lieu de continuer à se décharger sur l'assurance.

En proposant aux cantons de financer également la part «commune» des hospitalisations en privé ou demi-privé, la révision permet de décharger les assurances complémentaires, lourdement sollicitées jusqu'ici. Bref, les cantons ne sont pas à la fête dans cette affaire.

Il était également question de laisser les assureurs choisir leurs médecins partenaires dans les conventions tarifaires. L'idée, lancée par le Parlement, n'a pas été jugée assez praticable par le Conseil fédéral, qui a retiré ce point du projet de révision. Mais il peut réapparaître.

FNU



Ruth Dreifuss a tenté, en vain, de proposer un contre-projet à l'initiative socialiste «pour une santé à prix abordable». photo a

Boutefeux et sauveteurs s'activent autour des malheureux accords de Charm el-Cheikh. Inutile de préciser quels sont les plus efficaces. Passé le délai prévu pour stopper les violences, les armes ont continué de cracher, alimentant ainsi le foyer des fanatismes. La journée d'hier a même été la plus sanglante depuis deux semaines.

Commentaire

Les Arabes à l'heure des choix

La date limite pour un retour au calme avait été proposée par Bill Clinton et acceptée par les deux parties adverses. Assez chimérique, elle constituait néanmoins un test de crédibilité politique pour Arafat et Barak. Depuis le sommet de Charm el-Cheikh, l'un et l'autre ont bien eu quelques velléités d'apaisement, afin de répondre à l'attente de Clinton, mais ces gestes mineurs ont aussitôt été démentis par les faits, sur le terrain, et par les imprécations des activistes.

A l'évidence, ni Yasser Arafat, qui ne tient pas sa base, ni Ehud Barak, comptable de la sécurité des colons juifs, ne sont en mesure d'honorer un engagement auquel ils n'avaient d'ailleurs consenti que du bout des lèvres. Et il est à craindre qu'ils ne voient de salut que dans la fuite en avant.

En annonçant hier son intention de suspendre officiellement le processus de paix, le premier ministre israélien a certes pris acte de la réalité. Mais, si elle devient effective, cette mesure ne restera pas sans conséquences graves.

La situation est d'autant plus préoccupante que se tient en cette fin de semaine au Caire un sommet de la Ligue arabe. Devant à l'origine entériner une résolution de soutien à Yasser Arafat, assortie d'une condamnation de principe de la politique israélienne, la réunion du Caire risque de changer de nature. Il faudra toute la force de persuasion des modérés, à commencer par le président égyptien Hosni Moubarak, pour éviter un dérapage vers un processus de guerre généralisée.

Reste à espérer que les membres de la Ligue arabe sauront saisir la perche que leur tend Ehud Barak. Le premier ministre israélien semble en effet subordonner sa décision d'évacuer le processus de paix aux résultats de la réunion du Caire. Mais ce faisant, il renvoie la responsabilité d'un éventuel embrasement régional dans le camp des amis d'Arafat. Une façon de contraindre les Arabes à choisir entre leurs intérêts matériels et une rhétorique exaltée. Entre Al-Qods et la soumission à l'évidence du rapport des forces.

Guy C. Menuisier

Lire page Monde

Retraite La gauche unie défend ses initiatives

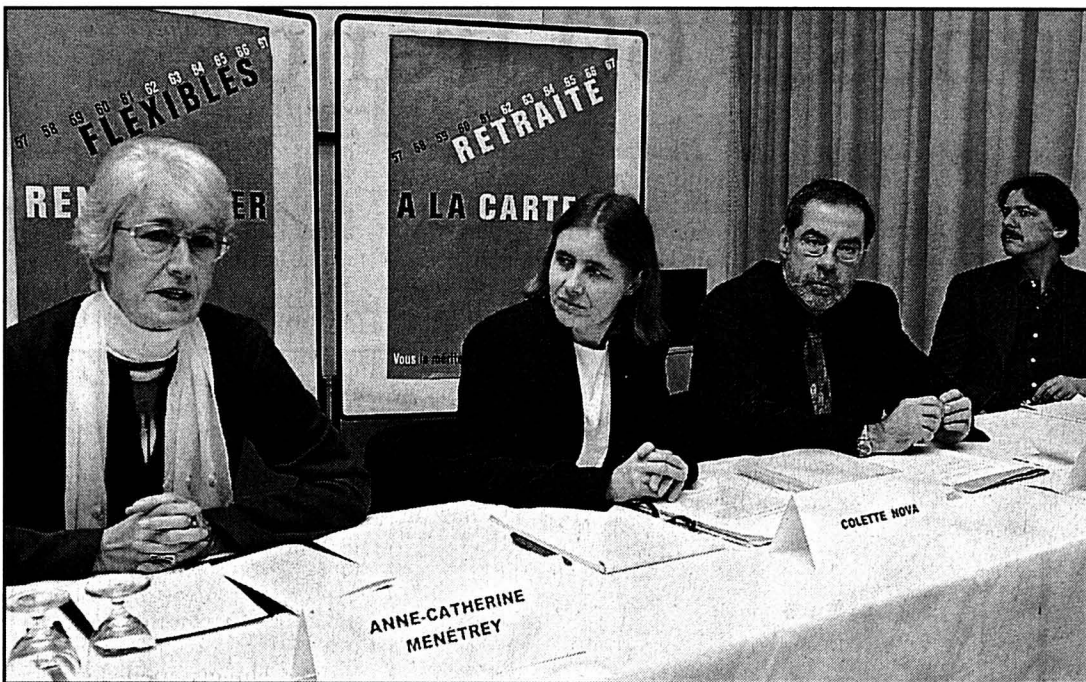
Les deux initiatives pour une retraite à la carte représentent un acte de solidarité des gens riches et bien portants envers les personnes pauvres et malades. C'est sous ce slogan que la gauche réunie a lancé hier la campagne des votations du 26 novembre.

Les Suisses ont marqué, hier, leur solidarité envers les sinistrés du Valais et du Tessin. Ils devront faire preuve du même élan le 26 novembre, en soutenant les deux initiatives pour une flexibilisation de l'âge de la retraite sans réduction de la rente, a dit le conseiller national Alexandre Tschäppät (PS/BE), lors d'une conférence de presse à Berne.

Prendre une retraite anticipée doit être à la portée de tous, en particulier des travailleurs dont la santé éprouvée par de durs métiers ne permet pas de profiter longtemps de l'AVS. Cesser le travail à 62 ans, avec une réduction de la rente à vie comme le propose la 11e révision de l'AVS, ne serait qu'un privilège réservé aux riches ou à ceux disposant d'un bon 2e pilier. Pour le président de l'Union syndicale suisse (USS), le conseiller national Paul Rechsteiner (PS/SG), s'opposer aux initiatives n'est rien d'autre qu'une forme de «lutte des classes venant d'en haut». Cela signifierait que la retraite anticipée doit rester un privilège pour ceux qui courent déjà moins de risques de décéder prématurément ou de devenir invalide.

Mortalité précoce

La relation entre bas salaire et mortalité précoce est en effet claire. Selon une étude genevoise, la probabilité pour un



Anne-Catherine Menétréy (Verts), Colette Nova (USS), Alexandre Tschäppät (PS) et Paul Rechsteiner (USS): de gauche à droite, les représentants des milieux unis pour défendre les retraites à la carte. photo Keystone

homme d'être invalide ou mort à 65 ans est de 33% pour les travailleurs non qualifiés et de plus de 40% pour les manoeuvres d'usine ou les ouvriers de la construction, contre seulement 14% pour les professions libérales.

Les femmes seraient aussi lourdement désavantagées par la 11e révision de l'AVS. Une sur deux ne disposant pas d'un 2e pilier et leurs salaires restant inférieurs à ceux des hommes, beaucoup se trouveraient dans l'impossibilité de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite, a affirmé la conseillère nationale Anne-Catherine Menétréy (Verts/VD).

La preuve que tout le monde est d'accord sur l'idée de base de rendre flexible l'âge re-

traite, c'est que la bataille est transférée sur le terrain des chiffres, a poursuivi Anne-Catherine Menétréy. Qu'on soit passé d'un coût de 1,6 milliard dans le message du Conseil fédéral à 1,5 milliard lors du débat parlementaire, puis à 1,1 milliard à la conférence de presse de Ruth Dreifuss est de bon augure, a ajouté la conseillère nationale vaudoise.

Economies sous-évaluées

Selon elle, les économies permises par les initiatives sont sous-estimées. En plus des assurances invalidité et chômage ainsi que de l'aide sociale qui seraient moins grevées, il faut aussi tenir compte du coût des ponts AVS payés par les employeurs, de la maladie et des accidents.

Avec les initiatives, les caisses de l'AVS n'auraient par ailleurs plus à accorder de rentes à un retraité sur quatre qui, aujourd'hui, les touche tout en bénéficiant d'un salaire suffisant en continuant de travailler et sans payer de cotisation.

Ceux-là pourront toujours poursuivre leur activité s'ils le souhaitent, l'âge de la retraite pouvant, selon l'initiative, être portée à 67 ou 70 ans.

Les deux initiatives, des Verts et de la Fédération suisse des employés de commerce, ont pratiquement la même teneur et visent un but identique. Avec au total plus de 200.000 signatures réunies, elles sont soutenues par le Parti socialiste, les Verts et l'Union syndicale suisse. /ats

Mineurs Le projet de loi est prêt

Le Conseil des Etats pourra débattre de la nouvelle loi pénale pour les mineurs. Sa commission des affaires juridiques a approuvé à l'unanimité le projet de gouvernement après l'avoir légèrement remanié. Les modifications apportées portent sur des questions de procédure.

La nouvelle loi fait partie du projet du Conseil fédéral de revoir en profondeur le droit pénal. Les révisions totales du code pénal et du code pénal militaire ont déjà passé devant le Conseil des Etats. Le National doit encore se prononcer.

Le droit des mineurs fera l'objet d'un texte distinct. Le projet prévoit notamment d'instaurer une peine de détention pouvant aller jusqu'à quatre ans pour les adolescents de plus de 16 ans coupables d'une infraction particulièrement grave.

La commission du Conseil des Etats s'est également penchée sur une autre révision du code pénal. Elle a demandé l'avis de juristes et de psychiatres sur les mesures proposées par le Conseil fédéral pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants.

La commission a décidé à l'unanimité d'entrer en matière sur la prolongation du délai de prescription pour les abus sexuels commis sur des mineurs. Elle était plus partagée (5 voix contre 4) à propos de l'interdiction de la possession et de l'acquisition de pornographie dure. Les deux projets doivent encore être discutés dans le détail. /ats

Personnel fédéral Partisans de la nouvelle loi en campagne

La Confédération doit moderniser sa politique de gestion du personnel, estime le camp bourgeois. Quelque cent parlementaires soutiennent la loi soumise au vote le 26 novembre. Celle-ci reste favorable aux salariés, affirme leur comité.

La nouvelle loi sur le personnel de la Confédération, combattue par référendum, met fin à un système «poussiéreux et étrié» datant de 1927, a déclaré hier devant la presse le conseiller aux Etats Franz Wicki (PDC/LU). Elle abolit notamment le statut du fonctionnaire et instaure des contrats de travail de droit public.

Quelque 110.000 collaborateurs de l'administration, de La Poste et des CFF seront concernés. Les contrats, individuels, seront résiliables par les deux parties. Selon Franz Wicki, les employés deviendront ainsi des partenaires avec des droits égaux par rapport à leur employeur.

De plus, la participation des partenaires sociaux est stipulée dans la loi, qui oblige les CFF et La Poste à conclure des conventions collectives. Le comité «Oui à une loi moderne sur le personnel de la Confédération» rejette donc l'argument du camp adverse selon lequel la voie est ouverte au démantèlement de la fonction publique.

Au contraire, le personnel fédéral restera privilégié, a estimé le conseiller aux Etats Rolf Büttiker (PRD/SO). En matière de protection contre les licen-

ciements, des règles plus favorables s'appliqueront aux employés de la Confédération qu'aux autres salariés du pays.

Selon Franz Wicki, la loi n'induit donc pas un démantèlement social mais crée une nouvelle culture d'entreprise et de travail. En matière de salaire, l'automatisme lié à l'ancienneté sera supprimé.

Des primes et des suppléments récompenseront par contre les bonnes prestations. En fixant des objectifs à atteindre et en jugeant le résultat, on responsabilisera les employés, a affirmé le conseiller national Jean-Paul Glasson (PRD/FR).

La nouvelle loi rendra la Confédération compétitive sur le marché du travail, encouragera les échanges de personnel avec le secteur privé et permettra de mieux utiliser les deniers publics, a dit son collègue Hermann Weyeneth (UDC/BE).



Trois parmi les cent parlementaires qui soutiennent la loi sur le personnel de la Confédération: Hermann Weyeneth, Franz Wicki et Rolf Büttiker (de gauche à droite). photo Keystone

Elle donnera aussi à La Poste et au CFF la marge de manœuvre nécessaire pour résister à la concurrence.

Opposition latine

D'ailleurs, a ajouté Herman Weyeneth, la majorité des cantons ont abandonné le statut du fonctionnaire ou vont le faire. Les membres du comité, composé de représentants du PRD, de l'UDC, du PDC et du PLS, sont toutefois conscients de la forte opposition exprimée dans la partie latine du pays.

Sur les 84.775 signatures recueillies par l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, plus de la moitié vient en effet de Suisse romande et du Tessin. Il sera plus difficile de faire passer la loi dans ces régions où le débat est plus rude, a admis Jean-Paul Glasson. /ats

Expo.02 Payer pour obtenir un mandat?

Lors des adjudications de travaux, l'Expo.02 favorise les entreprises qui, à prestations égales, contribuent au sponsoring de la manifestation. Les branches concernées critiquent cette pratique, qui prêterait avant tout les petites entreprises.

Les représentants des métiers concernés se déclarent scandalisés que les appels d'offres mentionnent le fait que la contribution au sponsoring peut avoir des effets positifs. La direction d'Expo.02 est ainsi en contradiction avec son propre code de conduite.

«L'intérêt de l'Expo est dans la fourniture de prestations de qualité et avantageuses, mais elle est contente si elle obtient, en plus, du sponsoring», a déclaré une porte-parole d'Expo.02, Marina Villa, hier sur les ondes de la radio alémanique DRS. Cela ne concerne pas seulement les travaux de construction mais l'ensemble des mandats.

L'offre d'une entreprise sélectionnée, qui propose en même temps un sponsoring, doit toutefois absolument être de la même qualité que les autres. L'Expo partait d'abord sur la base d'un sponsoring de 30.000 francs au minimum, vu les frais administratifs, mais elle s'est satisfaite entretemps de participations de 10.000 francs.

«Nous avons l'impression que tout le monde n'est plus logé à la même enseigne», a déclaré à la radio DRS le président de l'Union des arts et métiers de Bienne, Urs Grob. Les petites et moyennes entreprises surtout n'ont pas les moyens d'accorder un sponsoring de l'ordre de 10.000 francs.

Urs Grob craint en outre que les critères de sponsoring l'emportent désormais sur tous les autres. Chef de l'artéplage de Bienne, Jean-Pierre Weber réfute ces peurs. Par ailleurs, le sponsoring ne peut pas être calculé avec l'offre de prestations. L'Expo doit le prendre en compte dans d'autres rubriques.

Actuellement, le sponsoring apporté par les petites et moyennes entreprises atteint tout juste deux millions de francs. L'Expo tablait sur des rentrées de 70 millions. /ats

CO2 Pari conclu entre Leuenberger et des élèves



Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a conclu un pari avec des élèves de 60 écoles de toute la Suisse: en sept mois, ceux-ci doivent tenter de réduire de 7% les émissions de CO2 de leurs établissements scolaires. Ces jeunes, âgés de 14 à 20 ans, sont venus hier à Berne pour toper là. Leuenberger leur a promis une grande surprise s'ils atteignent leur objectif entre octobre 2000 et mai 2001, a indiqué le WWF, co-auteur du projet, dans un communiqué. photo Keystone

BRÈVES

PRD Nouveau secrétaire nommé

Sans surprise, Guido Schommer a été nommé hier nouveau secrétaire général du Parti radical suisse (PRD). Il a été désigné hier à Glaris. L'actuel porte-parole du parti succédera dès le 1er janvier à Johannes Matyassy, désormais directeur de «Présence suisse». /ats

Crossair Niet des pilotes à la CCT

Après des mois de négociations, quelque 360 pilotes sur les 692 affiliés au syndicat des pilotes de Crossair ont refusé hier la nouvelle convention collective de travail (CCT). C'est ce qu'a déclaré le porte-parole du syndicat Jürg Aeschliemann. Crossair a regretté ce refus. De nouveaux pourparlers auront lieu. La nouvelle CCT prévoyait notamment des augmentations de salaires échelonnées sur trois ans. /ap

Politique étrangère Suisses à convaincre

La Suisse doit être présente dans les structures internationales - dont l'UE - si elle veut influencer les décisions qui la

concernent. Le défi consiste à en convaincre les Suisses. Ce sont deux conclusions du PNR 42 sur la politique étrangère de la Confédération présentées hier à Berne. Lancé en 1995 par le Conseil fédéral, le Programme national de recherche (PNR) 42 devait élaborer les fondements de la politique extérieure du pays. /ats

Abacha Rapports bancaires attendus

Dans le cadre de l'affaire des fonds Abacha, la Commission fédérale des banques (CFB) examine les mesures prises contre le blanchiment d'argent dans trois des banques impliquées. Les révisions exigées sont déjà en cours. En Grande-Bretagne, 15 établissements auraient reçu l'argent de l'ex-dictateur nigérian. /ats

PUBLICITÉ

Punir rigoureusement toute violence et combattre tous les extrémismes. L'extrémisme de droite est une réaction erronée à l'internationalisation extrême, à l'immigration et à la globalisation. Voir site Internet. Emil Rahm, 8215 Hallau www.klettgau.ch/examiner&agr

Proche-Orient Ehud Barak lance un ultimatum au monde arabe

Israël va suspendre le processus de paix, a annoncé le porte-parole d'Ehud Barak. Selon les Israéliens, les Palestiniens n'ont pas respecté la date-limite fixée au sommet de Charm el-Cheikh pour mettre fin aux violences. Au moins dix Palestiniens sont morts hier sous les balles. Cette flambée de violence est intervenue à la veille d'un sommet de la Ligue arabe convoqué au Caire.

Le porte-parole israélien a ajouté que le premier ministre Ehud Barak souhaitait mettre entre parenthèses le processus de paix afin de réfléchir à sa stratégie future. «Nous pouvons désormais déclarer officiellement que l'Autorité palestinienne n'a pas rempli sa part des engagements pris à Charm el-Cheikh», a déclaré Nachman Shai.

«Il est très clair que la violence n'a pas diminué», a-t-il ajouté, en précisant qu'Ehud Barak attendrait les conclusions du sommet arabe, qui s'ouvre aujourd'hui au Caire, et l'état de la situation sur le terrain pour «réévaluer l'état du processus de paix».

«Israël va observer une pause dans le processus diplomatique et examiner quels seront à l'avenir les mesures à prendre», a-t-il dit.

Journée sanglante

La déclaration israélienne intervient à l'issue d'une journée particulièrement sanglante en Cisjordanie. Elle a



Affrontement hier près de la colonie juive de Gouch Katif, dans la bande de Gaza.

photo epa

fait au moins dix morts dans les rangs palestiniens et sept soldats blessés côté israélien alors que la violence aurait dû cesser conformément aux accords de Charm el-Cheikh.

Les dix Palestiniens ont été tués par balles au cours de heurts avec Tsahal, portant le nouveau bilan de ces trois dernières semaines de violences à au moins 118 morts.

La police palestinienne a tiré de son côté sur des troupes israéliennes à l'entrée de la ville cisjordanienne de

Tulkarem, faisant six blessés dont deux graves parmi les soldats de Tsahal, a annoncé le chef de la région militaire. Jeudi, une fusillade qui avait fait deux morts près de Naplouse, en Cisjordanie, avait déjà sérieusement ébranlé les résolutions de Charm el-Cheikh. Prises mardi sous l'égide du président américain Bill Clinton, elles visaient à mettre un terme aux trois semaines de violences.

Israël a annoncé en outre qu'il refuserait de coopérer

avec la commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés. La création de cette instance a été décidée à Genève par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

«Israël ne coopérera pas dans l'application de la partie concrète de la résolution», a annoncé hier le Ministère israélien des affaires étrangères. «L'Etat hébreu rejette cette résolution hostile, inéquitable et inutile votée par

une courte majorité de pays arabes et de leurs partisans», a-t-il ajouté. La résolution a été adoptée par 19 des 53 Etats membres. Seize ont voté contre, 17 se sont abstenus, et un n'a pas pris part au vote organisé à l'issue de trois jours de débats au sein de la session spéciale de la Commission.

Sommet de la Ligue arabe

Les chefs d'Etat arabes ont afflué hier au Caire à la veille du sommet arabe qui devrait annoncer des mesures destinées à faire pression sur Israël.

A l'issue de leur réunion préparatoire, les ministres des Affaires étrangères des 22 pays membres de la Ligue arabe, à l'exception de la Libye, ont approuvé un document. Celui-ci appelle les pays arabes n'ayant pas signé de traité de paix avec Israël à «cesser toute relation et toute coopération avec Israël».

Prié de dire si l'accord de Charm el-Cheikh était mort, Yasser Arafat a déclaré à son arrivée au Caire: «C'est ce dont nous allons discuter durant le sommet».

Ariel Sharon courtisé

Du côté israélien, la question d'un gouvernement d'union nationale semble toujours d'actualité.

Ehud Barak a rencontré à nouveau le leader du Likoud, Ariel Sharon, qui a refusé à plusieurs reprises les propositions de participer au gouvernement. Mais le premier ministre ne désespère pas de le convaincre./reuter-afp-ap

Séoul L'UE exporte ses zizanies

Un désaccord européen sur un rapprochement avec la Corée du Nord a marqué l'ouverture du troisième sommet Europe-Asie. Il réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Union européenne et de dix pays asiatiques. La France fait bande à part.

Paris n'a pas l'intention de nouer des relations diplomatiques avec la Corée du Nord dans l'immédiat, a déclaré le président Chirac. Paris attend de Pyongyang «un minimum de gestes» en matière de non-prolifération nucléaire et de droits de l'homme. Or les décisions de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de reconnaître la Corée du Nord soulignent la difficulté des Européens à coordonner leur politique étrangère.

Malgré ce différend, le président sud-coréen Kim Dae-Jung s'est dit confiant dans l'avenir des relations entre l'Asie et l'Europe. «J'ai la conviction que l'ASEM III apportera une base solide pour un nouveau partenariat dans le nouveau millénaire», a-t-il déclaré dans son discours d'ouverture.

Le troisième sommet de l'ASEM réunit jusqu'à aujourd'hui les représentants des Etats membres de l'UE et de dix pays asiatiques (Corée du Sud, Chine, Japon, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Singapour, Indonésie, Philippines, Brunei). La coopération dans les domaines économique et financier, ainsi que les flux migratoires figurent à l'ordre du jour./reuter-afp

UTA-Kadhafi La justice française réactive l'instruction

La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris a autorisé hier le juge Jean-Louis Bruguière à instruire une plainte déposée contre le colonel Kadhafi dans le cadre de l'enquête sur l'attentat perpétré en 1989 contre un DC-10 de la compagnie aérienne UTA.

La Cour n'a pas suivi les réquisitions de l'avocat général qui avait jugé, le 8 septembre dernier, qu'aucune instruction ne pouvait viser le chef d'Etat libyen en exercice. Cet arrêt de la chambre d'accusation souligne que les

faits qui pourraient être imputés au colonel Kadhafi ne peuvent «être considérés en tout état de cause comme ressortissant aux fonctions d'un chef d'Etat». Par ailleurs, les magistrats estiment que si les faits reprochés au colonel Kadhafi peuvent être établis, ils ne sauraient en conséquence être couverts par une quelconque immunité.

Le parquet général étudiait hier la possibilité de se pourvoir en cassation contre cette décision. Le parquet s'était opposé à l'instruction d'une plainte avec constitution de partie civile déposée au mois de juin 1999 par l'associa-

tion SOS-Attentats pour «complicité d'homicides volontaires en relation avec une entreprise terroriste» contre le chef de la révolution libyenne.

L'association SOS-Attentats a demandé au magistrat instructeur de lancer un mandat d'arrêt international contre le colonel Kadhafi. En mars 1999, la Cour d'assises de Paris avait condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité six ressortissants libyens, dont le beau-frère du colonel Kadhafi, pour leur participation à cet attentat qui avait fait 170 morts./ap

BRÈVES

Affaire Méry DSK aurait menti

Dominique Strauss-Kahn se retrouve à nouveau sur la sellette. L'ancien ministre socialiste français est accusé de mensonge par le quotidien «Le Figaro» dans l'affaire de la cassette de Jean-Claude Méry, le financier occulte du RPR. Le journal affirme que l'ancien ministre de l'Economie «avait bel et bien eu connaissance de cette cassette» qui défraie la chronique politique et judiciaire française depuis quelques semaines. L'avocat Alain Belot, qui vient d'être mis en examen dans cette affaire, a affirmé aux juges que Dominique Strauss-Kahn avait fait visionner la cassette par des proches./afp

Arméniens Recul de Washington

La Turquie a célébré hier une «victoire» après avoir vu reculer le spectre d'une reconnaissance du génocide arménien par les Etats-Unis. Erevan a officiellement regretté. «Les relations turco-américaines ont été sauvées d'une grande menace», s'est félicité le chef de la diplomatie turque Ismail Cem. Le speaker de la Chambre des représentants, Dennis Hastert, venait de retirer de l'ordre du jour l'examen d'une résolution qui qualifiait de génocide les massacres d'Arméniens perpétrés sous l'Empire ottoman entre 1915 et 1917. Il répondait à une demande du président Clinton./afp-reuter

Attentats Coupable américain

Un ancien sergent de l'armée américaine a plaidé coupable de complicité d'attentat dans le cadre de l'enquête sur les attentats à la bombe qui firent 224 morts, dont 12 Américains, le 7 août 1998 à Nairobi (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie). Ali Mohamed est le premier inculpé à plaider coupable dans cette affaire jugée à New York. D'origine égyptienne, Ali Mohamed a reconnu qu'il était coupable d'avoir comploté avec le terroriste Oussama Ben Laden en vue de tuer des Américains partout où ils se trouvaient. Il avait rejoint le mouvement de Ben Laden à la fin des années 80./ap

OFFRES D'EMPLOI

Notre entreprise de moyenne importance s'occupe depuis 10 ans de placement de personnel. Pour renforcer notre Team, nous cherchons à engager dans un délai à convenir un

Conseiller en personnel expérimenté

pour diriger notre succursale de Neuchâtel.

Vous travaillez avec succès, depuis quelques années déjà, comme conseiller en personnel dans le secteur de la technique et/ou du bâtiment. Vous cherchez actuellement un nouveau défi! Nous vous offrons un cadre de travail très moderne équipé des plus récents programmes électroniques et applications Internet.

Nous pouvons vous offrir en plus un très bon salaire et une répartition des bénéfices intéressante.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Veuillez nous le faire savoir immédiatement. Nous vous garantissons une absolue discrétion!

Offres sous chiffre 06-311615 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel.

006-311615/DUO

BESOIN D'UN NOUVEAU DÉFI? FAITES CONFIANCE À JOB ONE

Nous recherchons:

UN(E) ASSISTANT(E) TRILINGUE F/D/E

- Maîtrisez-vous bien ces trois langues?
- Etes-vous suisse(sse) ou avez un permis valable?
- Avez-vous quelques années d'expérience dans un milieu industriel?
- Etes-vous polyvalent(e), flexible et disponible?

Alors contactez dès que possible Mlle Danièle Ariège.

Votre dossier sera traité en toute confidentialité.

Job One

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 61 61
Fax 032/910 61 60

014 051695

Lust auf Veränderung?

Wir suchen:

Elektromonteur Telematikmonteur
Im Aargau, Raum Fricktal

Wir bieten:

- Mitarbeit in jungem, dynamischem Team
- Weiterentwicklungsmöglichkeiten
- selbständiges Arbeiten
- sicheren Arbeitsplatz

Wir erwarten:

- Lehrabschluss Elektromonteur
- Freude am Beruf
- Bereitschaft zur Weiterbildung
- Teamfähigkeit und Zuverlässigkeit

Fühlen Sie sich angesprochen? Dann senden Sie Ihre Unterlagen an:

JOST FRICK AG

Informatik
Industrie Service
Compact Service

René Schönmann
Schulstrasse 29, 5070 Frick
Telefon 062 865 66 66 oder an
info@jostfrick.ch

141-746417/AXA

Pizzeria La Piccola Italia
Hôtel-de-Ville 39 Tél: 968 49 98

Nous cherchons:
pizzaiolo
ou jeune homme pour être formé.
Sans permis s'abstenir.

GARAGE-CARROSSERIE MÉRJA
2610 Saint-Imier
Agence Ford

cherche un
Mécanicien automobiles
pour date à convenir.
Tél. 032/941 16 13.

160-73208

Neuchâtel Un stylo intelligent commercialisé par le CSEM

Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) à Neuchâtel commercialisera dès février 2001 un stylo intelligent doté d'un œil et de neurones artificiels. Le secteur semble tellement prometteur que les concurrents s'y bousculent. Tous exploitent la même technologie. Tous, sauf un: le CSEM qui fait œuvre de pionnier en la matière.

Sylvie Gardel *

Il y a à peine quelques années, pour envoyer un e-mail via Internet, il fallait un clavier, un ordinateur et un modem. Demain, verra pourtant le retour d'une technologie vieille de cent ans: le stylo glissant sur le papier. Exagéré? Certes non! Plusieurs sociétés actives dans les télécommunications développent en effet des prototypes qui seront commercialisés dans le courant de l'année prochaine. Ericsson et Anoto, start-up suédoise et filiale de C-Technologies - également fabricant de stylos «intelligents» - se sont par exemple associés à Time Manager - dont l'activité est centrée sur l'organisation et la conduite du changement - pour développer un étonnant couple papier-stylo qui permettra d'envoyer des e-mails écrits à la main ou de conserver sans le moindre effort de transcription une version numérique de notes prises en cours de réunion.

La majorité des prototypes comme celui d'Anoto sont basés sur une technologie connue sous le nom d'OCR pour (re)connaissance optique des caractères. Or, ces dispositifs ne fonctionnent parfaitement que dans des conditions optimales ou nécessitent des supports spécifiques (papier spécial chez Anoto ou bloc-notes avec connexion fixe chez Cross). Au CSEM, une nouvelle technologie de reconnaissance graphique inspirée des réseaux neuronaux pourrait

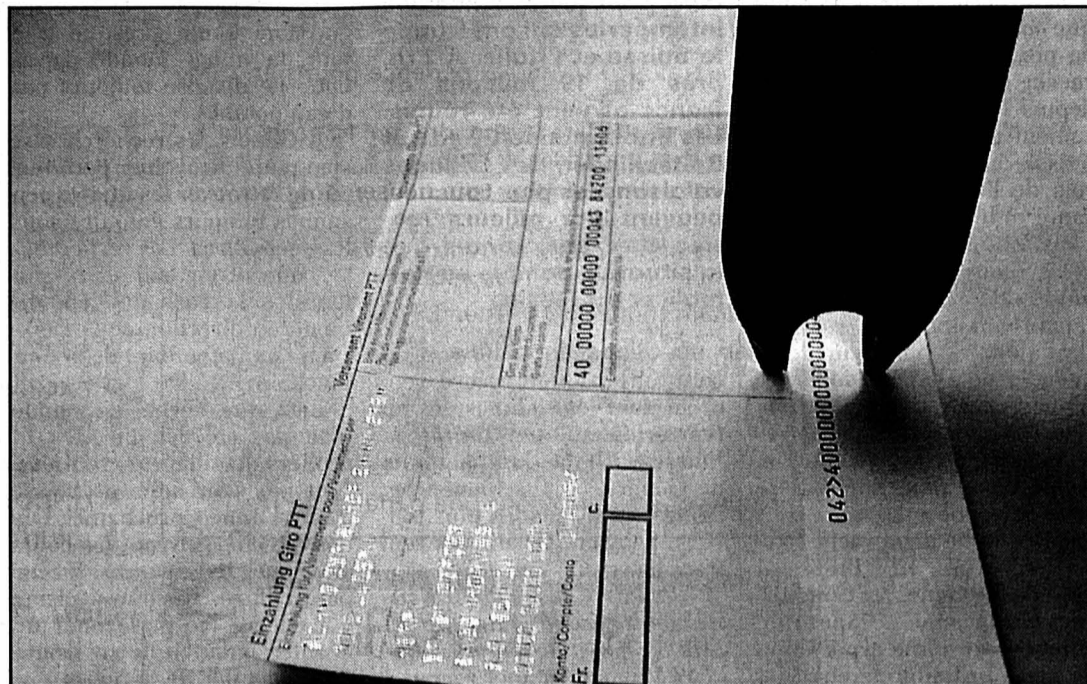
bien supplanter ces systèmes. Contrairement au traitement de l'image via une caméra, le stylo intelligent du CSEM travaille comme l'œil humain grâce à une rétine artificielle qui extrait les informations pertinentes.

Bio-inspiration

«Le transfert d'images implique de transmettre de grandes quantités d'informations, alors que notre système se base sur la reconnaissance locale des caractères», explique Xavier Arreguit, vice-président du CSEM. Il faut dire que l'institut neuchâtelois travaille depuis 1991 dans le domaine de la bio-inspiration, une méthode applicable à de nombreux domaines différents, de la direction assistée des voitures aux codes-barres de produits.

A la source des recherches du CSEM sur le stylo intelligent, le télébanking. «Le défi du CSEM a été de mettre au point un scanner graphique qui permette d'acquérir les données rapidement et avec une extrême tolérance (tremblements de la main, par exemple), de les transmettre en temps réel et, surtout, de les lire même dans les conditions les plus difficiles, comme un papier froissé, un contraste insuffisant, une faible luminosité, des irrégularités de papier ou d'impression, etc.»

Un peu plus gros qu'un «stabilo boss» mais guère plus lourd, le prototype du CSEM contient deux applications spécifiques de circuits intégrés ASIC, également développés par le CSEM: d'une part, la rétine artificielle CMOS, une matrice de photocellules, qui capte les images selon un procédé numérique et contrôle automatiquement leur exposition. D'autre part, l'architecture neuronale en couches formée de trois synapses («classifier»), qui permet une représentation de l'image en temps réel grâce à l'encodage de l'information selon des coefficients de poids.



De l'e-mail au fax, du telebanking au e-commerce, les applications de l'écriture numérique sont multiples. photo sp

Autre différence essentielle, la basse consommation des circuits intégrés utilisés par le CSEM. Si le prototype de Neuchâtel nécessite encore une liaison fixe avec l'ordinateur, l'institut envisage d'intégrer par la suite une technologie sans fil.

Spin-off en vue

Alors que le stylo intelligent du CSEM passe ses derniers tests, l'institut neuchâtelois fi-

nalise dans le même temps le business plan de cette division en vue d'un spin-off. «La société devrait être créée au début de l'année prochaine, et la commercialisation du stylo commencera dès février». En contact avec Motorola, Ericsson, Nokia, le CSEM voit déjà plus loin que les fonctions actuelles de telebanking de son stylo intelligent: «A partir de cette plate-forme technologique, nous pouvons dévelop-

per d'autres applications niches, comme celle d'Anoto. Et avec la convergence des appareils portables qui rejoint celle des sens, l'appareil portable de demain devra être équipé de la reconnaissance vocale, digitale, intégré des fonctions de scanner, de stylo, de caméra, etc. Et ce sont les technologies de bio-inspiration qui nous en donneront la possibilité.»

SGA

*L'Agefi

Des prototypes concurrents

Parmi les autres prototypes de stylo-scanner bientôt disponibles sur le marché, il faut compter avec le Quickinary de la société israélienne Wiz-Com Technologies, le C-Pen de C-Technologies, le Pocket Reader de Siemens, et avec le Just Read It de la société belge Iris, qui a reçu cette année le prix 1999 de la meilleure introduction en bourse par la direction de la Bourse de Bruxelles.

Dans un registre similaire, Motorola, Symbol Technologies, AirClic et Connect Things, filiale d'Ericsson, ont investi 500 millions de dollars en juin dans une coentreprise afin de développer une technologie qui marierait téléphone portable et scanner. Ce système servirait à mémoriser les codes-barres de différents produits ou de petites annonces afin d'accéder immédiatement au site Web correspondant et d'acheter en ligne.

Tous ces produits utilisent la même technologie du traitement de l'image, ce qui les rend plus lourds que le prototype du CSEM, puisque celle-ci nécessite davantage d'électronique. Ils seront proposés sur le marché entre 200 et 300 francs, sans les logiciels et autres accessoires nécessaires à leur utilisation, contre une centaine de francs pour le lecteur de chèques de l'institut neuchâtelois.

SGA

Intersport Avenir pratiquement joué

La société d'investissements britannique Stancroft Trust Limited (STL) possède 55,5% des titres d'Intersport Suisse, le premier distributeur suisse d'articles de sport. L'offre publique d'achat (OPA) d'Intersport Allemagne a donc échoué.

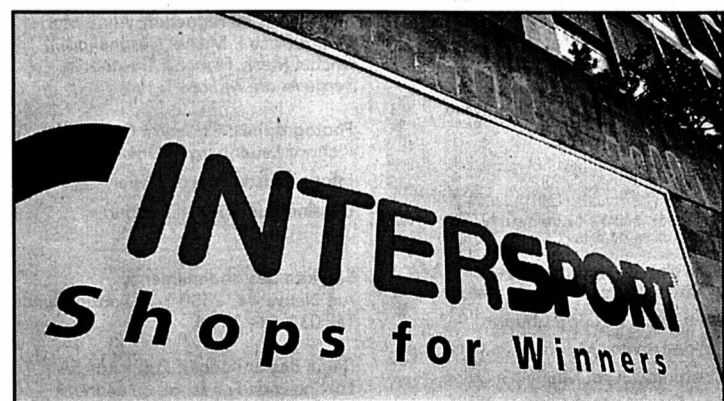
La société d'outre-Rhin n'a pu réunir que 35,6% des titres, a indiqué hier la Banque cantonale de Zurich (BCZ). Le sort d'Intersport Suisse ne sera toutefois définitivement scellé que lundi, à l'occasion d'une assemblée des actionnaires de la société.

Ceux-ci devront décider s'ils acceptent ou refusent la suppression de la clause sélective de limitation des droits de vote. Cette

spécificité statutaire fait que STL ne possède que 5% des voix de l'entreprise, même s'il détient la majorité du capital.

Contacté par l'ATS, Urs Hofer, président du conseil d'administration d'Intersport Suisse a déclaré qu'il ne s'opposerait pas à une modification des statuts. Après l'échec de l'OPA de ses confrères allemands, les cartes ont en effet été redistribuées.

M. Hofer, à la tête d'un conseil d'administration qui a pris officiellement position en faveur de l'offre d'Intersport Allemagne, n'a pas voulu s'exprimer sur la victoire du groupe britannique. Quant au Britannique Nicholas Berry, qui dirige STL, il n'était pas atteignable hier./ats



Intersport devrait passer dans les mains d'une société britannique. photo Keystone

Bluewin La bourse attendra

Swisscom reporte à l'année prochaine l'entrée en bourse de sa filiale internet Bluewin. L'opérateur historique suisse explique ce délai par «la tendance baissière actuelle des marchés boursiers», notamment pour les sociétés internet.

Un tel climat est susceptible de mettre en danger une entrée en bourse de Bluewin, estime Swisscom vendredi. Une nouvelle échéance quant à cette opération n'a pas encore été décidée.

Pas de surprise

«Ce changement de date décidé par le conseil d'administration de Swisscom n'est ni désastreux, ni surprenant, car les reports d'entrée en bourse sont de plus en plus fréquents actuellement», estime Jean-Philippe Barras, analyste à la Banque cantonale vaudoise, contacté par l'ATS.

Et de citer l'exemple récent de France Télécom, qui a annoncé ne vouloir mettre sur le marché des actions sa filiale de téléphonie mobile Orange qu'en 2001. Le plus grand opérateur de l'Hexagone espérait pourtant porter cette société en bourse cette année encore./ats

BRÈVE

Privatisation Kloten concrétise

La privatisation décidée l'année passée de l'aéroport de Kloten se concrétise. Du 6 au 15 novembre, public suisse et investisseurs institutionnels internationaux pourront acquérir jusqu'à 28% du capital-actions de Unique Zurich Airport. Ces 28% représentent 1.381.149 actions, a précisé hier l'aéroport dans un communiqué. La valeur de cette tranche est estimée à 400 millions de francs. Le premier jour de négoce du titre a été fixé au 16 novembre. L'opération sera menée par le Credit Suisse First Boston. Les 28% appartiennent pour l'instant au canton de Zurich./ats

Coca-Cola Bond du bénéfice

Le numéro un mondial des boissons non alcoolisées Coca-Cola a annoncé hier un bénéfice net de 1,067 milliard de dollars (1,9 milliard de francs) au 3e trimestre de son exercice. Il s'inscrit en hausse de 35,6% sur celui de la même période de 1999. Le chiffre d'affaires s'est monté à 5,543 milliards de dollars contre 5,139 milliards sur la même période l'an dernier soit une progression de 8%, selon un communiqué./afp

Nestlé Ventes en progression

Le géant mondial de l'alimentaire Nestlé a amélioré ses ventes consolidées de 9,5% à 59,5 milliards de francs au cours des neuf premiers mois de l'année. A structure et taux de change constants, la croissance des ventes s'inscrit à 4,9%. Comparée aux trois premiers trimestres de 1999, la croissance interne réelle cumulée a atteint 4,2%, a précisé Nestlé hier./ats

PME Neuf suisses parmi les meilleurs

Neuf sociétés suisses font partie des 200 meilleures petites et moyennes entreprises (PME) du monde, affirme le magazine américain «Forbes Global». La banque privée bâloise Sarasin figure même dans le Top-20. Parmi les neuf sociétés suisses qui remplissent ces conditions, deux seulement sont domiciliées en Suisse romande. Il s'agit de Kudelski, spécialisée dans les technologies numériques et basée à Cheseaux-sur-Lausanne (VD) et de Mikron, à Bienne, active notamment dans l'automatisation. La Suisse arrive au neuvième rang des pays comptant le plus de PME de premier plan./ats

Devises L'euro persiste

Depuis notre dernière intervention, rien de bien nouveau n'est venu étayer les marchés des changes en général.

C'est ainsi que l'euro persiste et signe dans sa faiblesse chronique face au dollar principalement et en partie aussi face à notre franc. Et ce ne sont pas les propos du président de la BCE, Wim Duisenberg, à l'égard de l'euro qui ont rassuré les investisseurs.

Certes, l'hypothèse d'une nouvelle intervention concertée des diverses principales banques centrales demeure toujours d'actualité et peut se produire à chaque instant.

Cependant, la tension politique plus que précaire au Proche-Orient semble à première vue dissuader les autorités monétaires des pays du G7 d'accourir au chevet de l'euro; cette manœuvre, dans le contexte actuel, risquant de n'avoir qu'un effet limité dans les temps.

Le dollar

Actuellement tout ou presque parle en faveur de la devise américaine. Après avoir atteint le seuil psychologique des CHF 1,80, respectivement CHF 1,7985/1.7995 en milieu de période, le billet vert, toujours très volatil, se repliait quelque peu, pour s'inscrire à CHF 1,7780/90 lors des premières transactions hier matin sur les marchés asiatiques.

Selon certains analystes, la première résistance majeure du dollar plafonne à CHF 1,80, puis CHF 1,8080, alors que le premier support notoire se situe à CHF 1,7535.

De plus, et en cette fin de semaine, l'extrême volatilité de la «bourse américaine» (indice Nasdaq) explique en bonne partie les grandes fluctuations du dollar. En outre, l'échéance de la présidentielle américaine (mardi 7 novembre) ne va pas calmer la nervosité des marchés.

L'euro

Hier matin, l'euro semblait se stabiliser aux environs de \$ 0,8435 et CHF 1,5050. Sauf intervention des banques centrales, les cours clé de l'euro pour ces prochains jours se situent, selon certains spécialistes, à \$ 0,8350 voire même au niveau de \$ 0,8240 et CHF 1,4950 à titre de supports et \$ 0,8560 et CHF 1,5150 en guise de premières résistances.

Il est bon cependant de rappeler que les cours transcrits dans notre quotidien ne sont peut-être déjà plus d'actualité.

La livre anglaise

L'espace d'une semaine, le sterling n'a étrangement pas trop connu de soubresauts, s'échangeant en fin de période sensiblement sur les mêmes niveaux qu'une semaine auparavant, soit à CHF 2,5750/85 hier en matinée.

Malgré ce surplace provisoire, la livre anglaise reste toujours très volatile. Sur ces niveaux de fin de semaine, l'achat d'un option put pourrait en principe être envisagé.

Le yen japonais

Au pays du Soleil levant, certains économistes entrevoient enfin le bout du tunnel pour l'économie japonaise et tablent sur une croissance de l'ordre 1,5% pour l'exercice courant.

Au niveau des changes, le yen semble bien orienté face à notre franc, cotant hier en matinée aux alentours de CHF 1,6410/50, alors qu'il fluctue depuis plusieurs jours déjà entre Yen 107.- et Yen 109.- face au dollar, ce qui révèle malgré tout une assez bonne stabilité.

Georges Jeanbourquin

Vache folle Londres retire un vaccin contre la polio

En Grande-Bretagne, le ministère de la Santé a décidé de retirer du marché un vaccin contre la polio. Le médicament pourrait théoriquement transmettre la variante humaine de la maladie de la vache folle. Selon l'Office fédéral de la santé publique, ce médicament n'est pas en vente en Suisse.

Le Ministère britannique de la santé a décidé hier de retirer du marché un vaccin contre la polio. Le médicament pourrait théoriquement transmettre la variante humaine de la maladie de la vache folle. Le produit n'est pas distribué en Suisse.

Le vaccin Medeva, du groupe pharmaceutique britannique du même nom, était administré aux enfants et aux personnes devant voyager. Le risque d'une transmission de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob est «infinitésimal», a assuré un porte-parole du ministère.

Pas de danger en Suisse

Des éléments issus de tissus bovins auraient été utilisés dans la confection du vaccin, selon la BBC. Vivement déconseillée dès 1989, l'utilisation de produits bovins d'origine britannique a été interdite aux fabricants dès 1999 pour évi-

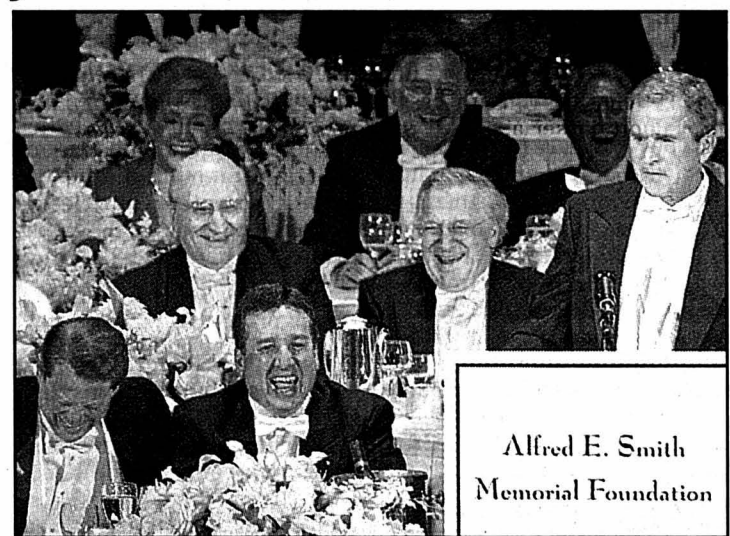
ter tout risque de propagation de la maladie.

Un porte-parole du ministère de la santé a reconnu que «des centaines de milliers» de personnes avaient reçu ce vaccin inoculé par voie orale depuis l'an dernier. Le médicament n'est pas en vente en Suisse, a précisé le porte-parole de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Jean-Louis Zürcher.

Le gouvernement britannique doit publier le premier rapport d'enquête sur les conditions d'apparition de la maladie de la vache folle. Ce rapport devrait épingler plusieurs responsables conservateurs, au pouvoir à l'époque, sur la façon dont ils ont géré cette épizootie.

La maladie de la vache folle est apparue en 1986 en Grande-Bretagne. La Commission européenne a imposé un embargo sur toute exportation de bœuf britannique en 1996 après la révélation de la transmissibilité probable de la maladie à l'homme. Septante-cinq personnes sont décédées à ce jour en Grande-Bretagne et sept autres, encore vivantes, présentent toutes les symptômes de la maladie. Les dernières estimations publiées évoquent «entre 63.000 et 136.000» cas à apparaître dans les quarante ans à venir. /ats

New York Gore et Bush jouent aux comédiens



Al Gore et George W. Bush, qui s'opposent pour succéder à Bill Clinton à la Maison-Blanche, se sont accordé un bref moment de répit. Ils ont tourné en dérision leurs propres candidatures, lors d'un dîner humoristique réunissant le gratin politique new-yorkais. La soirée a été fondée en 1945 à la mémoire d'un ancien gouverneur de l'Etat Al Smith. Elle est devenue un véritable rituel. A chaque présidentielle, les candidats sont invités à jouer aux plaisantins. A en croire cette photo, Al Gore (tout à gauche) a l'air d'avoir apprécié les plaisanteries de son concurrent (debout). photo Keystone

Intempéries La Chaîne du bonheur a récolté 19 millions

La Chaîne du bonheur a récolté hier, une somme record pour les victimes des intempéries qui ont frappé la Suisse et l'Italie. A 21h, près de 19 millions de francs avaient été réunis. Les habitants de Gondo et Baltschieder, les villages valaisans les plus touchés, peuvent par ailleurs rentrer chez eux, tandis que la situation semble se normaliser au Tessin.

La Chaîne du bonheur a récolté une somme record vendredi pour les victimes des intempéries qui ont frappé la Suisse et l'Italie. Les habitants de Gondo et Baltschieder, les villages valaisans les plus touchés, peuvent par ailleurs rentrer chez eux.

«Jamais jusqu'ici, nous n'avions récolté autant d'argent en si peu de temps», a déclaré Roland Jeanneret, porte-parole de la Chaîne du bonheur. A 21h, près de 19 millions de francs avaient été réunis. La Suisse alémanique avait versé près de 13 millions de francs, alors qu'un peu plus de 3,7 millions étaient promis par les Romands.

Les dons serviront à couvrir les dégâts que les assurances ne prennent pas en charge en Suisse, mais aussi au Val d'Aoste (Italie). D'autres organisations ont lancé des actions de solidarité.

Pas d'école à Gondo

Dans les villages évacués de Gondo et Baltschieder, en Valais, les autorités ont donné leur feu vert hier au retour des habitants. Le danger de nouveaux glissements de terrain est écarté. L'autorisation de

rentrer ne concerne toutefois pas tous les quartiers de Baltschieder. De plus, si l'électricité fonctionne presque partout, le village inondé par la boue ne dispose toujours pas d'eau potable.

A Gondo, les recherches se poursuivent hier pour tenter de retrouver les quatre personnes toujours enfouies sous les décombres. Les recherches se concentrent sur deux secteurs: à la base de l'éboulement, en direction de la Dovernia, et aux alentours de la tour Stockalper.

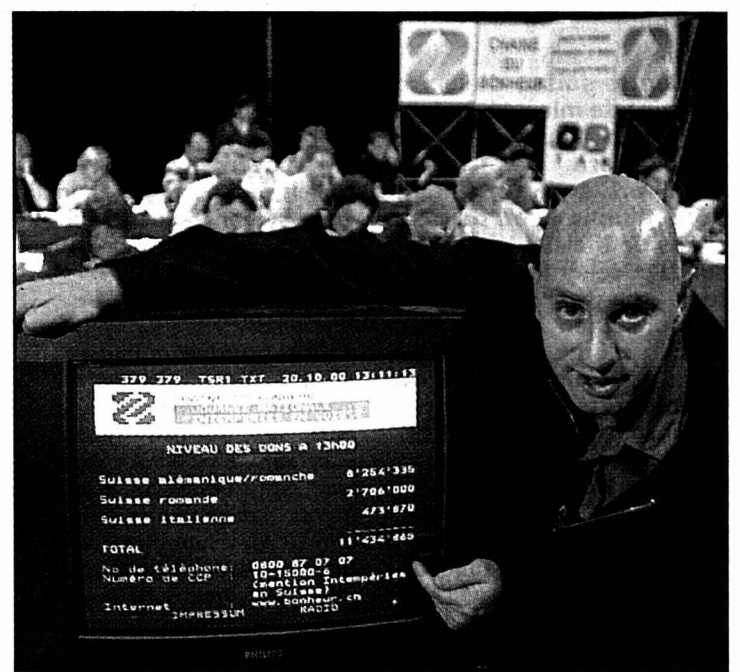
Bien que l'école de Gondo n'ait pas été détruite, les 14 écoliers du village ne retrouveront pas leur salle de classe avant l'année prochaine. Dix d'entre eux suivront les cours à Brigue, trois autres à Simplon-Village. Aucune décision n'a encore été prise pour un dernier enfant qui se trouve dans la vallée de Conches.

Au total, les intempéries ont fait onze morts et cinq disparus en Valais. Une femme est morte écrasée sous son véhicule par une coulée de boue. Le corps d'une deuxième femme, emportée par une coulée à Neubrücke, a été retrouvé au bord du Rhône à Dorénaz. Une seconde habitante de Neubrücke manque toujours à l'appel.

Une messe du souvenir pour les victimes des intempéries en Suisse mais aussi en Italie sera célébrée aujourd'hui à Domodossola (Italie).

Tessin: 1400 personnes encore évacuées

Le lac Majeur a poursuivi sa décrue hier. Le niveau des eaux a baissé de 1,10 mètre depuis mardi, passant hier



L'argent récolté par la Chaîne du bonheur (ici l'animateur Jean-Marc Richard) servira à couvrir les dégâts que les assurances ne prennent pas en charge en Suisse, mais aussi au Val d'Aoste (Italie). photo Keystone

matin à 196,44 mètres. Plus de 150 hommes de la protection civile (PC) restent à pied d'œuvre et 1400 personnes attendent encore de regagner leur foyer. Le niveau du lac baisse désormais de 1,5 à 2 centimètres par heure. Le retour à la normale ne reste toutefois qu'apparent pour les 2000 personnes évacuées. Seules 600 d'entre elles ont pour l'heure pu rentrer à la maison. «Pour les autres, il faudra patienter jusqu'à dimanche soir», a déclaré Tiziano Barra, de la PC de Locarno. L'observatoire météorologique de Locarno-Monti prévoit de nettes améliorations pour les jours à venir. «La pro-

chaine pluie ne devrait pas tomber avant une semaine», a déclaré le météorologue Guido della Bruna.

Dégâts difficiles à chiffrer

A Locarno, 85% des routes ont été rouvertes au trafic. «Nous retrouverons une situation totalement normale dès le début de la semaine prochaine», juge Sandro Bricchi, de la police cantonale. Quant aux dégâts, les autorités locarnaises n'ont pas encore avancé de chiffres. D'importantes infrastructures, telles que la piscine communale ou le débarcadère notamment, sont encore partiellement submergées. /ats

Italie: 25 morts et 4 disparus

Les intempéries qui ont frappé le nord-ouest de l'Italie le week-end dernier ont fait 25 morts et quatre disparus, indique le dernier bilan officiel établi hier par la protection civile.

Près de la moitié des quelque 43.000 personnes qui avaient été évacuées ces derniers jours ont pu commencer à retourner chez elles. Le nombre de personnes encore hébergées dans des lieux d'accueil provisoires s'élève à 22.000. Les autoroutes Turin-Milan (A4)

et Turin-Aoste (A5) sont toujours fermées à la circulation ainsi qu'une trentaine de routes nationales. Les lignes de chemin de fer Turin-Aoste et Turin-Modène ainsi que la ligne Chivasso-Aoste sont coupées.

En ce qui concerne le Pô, la décrue a commencé à Piacenza, Cremona et Casalmaggiore, mais le niveau reste au-dessus du seuil d'alerte. La crue est attendue dans la zone du delta du Pô à Polesella, Cavanella et Ariano Polesine. /ats



Alors que le Pô a commencé sa décrue, la situation reste critique en Italie. photo Keystone

BRÈVES

Mexico Disco en feu: au moins 17 morts

Au moins 17 personnes ont été tuées et 18 blessées hier dans l'incendie d'une discothèque au centre de Mexico. Avec un espace de 3000 m², cette discothèque est considérée comme une des plus grandes d'Amérique latine. Le bilan des victimes pourrait être supérieur. Le bâtiment de deux étages de la discothèque s'est en effet effondré et une centaine de personnes auraient pu être bloquées dans les décombres. /ats

Schizophrénie Gène identifié

Roche et la société islandaise Decode genetics ont annoncé avoir identifié un gène associé à la schizophrénie. Cette découverte est liée au criblage de l'ensemble du génome conduit en Islande avec la participation de

400 schizophrènes et leur famille. Cette étude contribue aussi à la compréhension de l'apparition de la maladie. /ats

Lucerne Dix ans pour un père incestueux

Un homme qui a abusé de sa fille mineure pendant une décennie a été condamné à trois ans de réclusion par le Tribunal cantonal de Lucerne. Souffrant de troubles de la personnalité, il devra suivre une thérapie ambulatoire. La cour a tenu compte de sa capacité de discernement réduite et du fait qu'il n'avait ni blessé sa fille physiquement, ni eu de rapports sexuels complets avec elle. /ats

Grèce Un cargo de 500 clandestins

Un cargo battant pavillon turc transportant 500 immigrés clandestins a été repéré au large des côtes de Chios, en mer

Egée. Le cargo a demandé aux autorités de l'île une autorisation pour ancrer dans un golfe sûr en raison du mauvais temps. /ats

Miel suisse Moins contaminé que prévu

Le miel suisse n'est pas aussi contaminé par les sulfamides et les antibiotiques que ne le laissaient croire les premières analyses. Seuls 20 des 800 échantillons prélevés par les laboratoires cantonaux dépassent les valeurs limites. Ces résidus peuvent s'expliquer par l'usage abusif de ces substances, mais aussi par l'adjonction de miel étranger au miel suisse. /ats

Main Le transplanté veut être amputé

Clint Hallam, le premier transplanté de la main, a annoncé hier qu'il souhaitait désormais être amputé, car l'évo-

lution de sa greffe ne le satisfait pas. En 1998, une équipe de chirurgiens français basée à Lyon, conduite par le professeur Jean-Michel Dubernard, était entrée dans l'histoire en transplantant une main sur le bras de Clint Hallam. Le Néo-Zélandais avait bien réagi à l'opération pendant les premiers mois, lorsqu'il était à Lyon et qu'il pouvait être suivi, mais avait ensuite refusé de suivre correctement son traitement. /ap

Paris Sept ans pour le «touriste sexuel»

Le «touriste sexuel» accusé du viol d'une fillette de douze ans en février 1994 en Thaïlande, a été condamné hier à sept ans d'emprisonnement par la Cour d'assises de Paris. L'avocat général avait requis dix ans d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé, qui reconnaissait les faits par ailleurs filmés par un complice suisse. /ap

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath.
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.): Mario Sessa, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetz, Nicolas Huber.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy, Florence Véya.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysaeth.
Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch.
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Micheline Huguélet.

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum et Stéphane Sieber (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Treuthardt, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Soutenez le HCC contre Coire avec

HELIO MAZOUT S.A.

Hockey sur glace Le HCC a vendu chèrement sa peau face au champion

Les Jeux olympiques de Sydney ont séduit tous les observateurs. Conquis, parfois amoureux, certains ont cru assister au plus grand et au plus bel événement sportif de tous les temps. C'était sans doute vrai. Reste que chaque jour, depuis, amène son lot de désillusions.

Humeur Attendre le dégel...

Pincés sur le tard, un bon nombre de sportifs ont vu leur performance australienne balancée aux orties. Certains n'ont gardé de leur médaille que le revers. Issus de fédérations pauvres condamnées à attendre les soldes, ils n'ont pas eu la chance de bénéficier des dernières nouveautés - indécélables - en matière de dopage. Quelqu'un a dit un jour que tous les hommes étaient égaux. Coluche a rétorqué que certains étaient plus égaux que les autres. On se demande s'il n'avait pas un peu raison...

Tiens, puisqu'on parle d'égalité: on a appris hier que quatre haltérophiles avaient été décelés positifs aux Paralympics de Sydney. Naïvement, il nous plaisait d'imaginer ces athlètes porte-drapeaux d'un sport propre, moral et fraternel. Le réveil est brutal, la réflexion implacable: puisqu'on reconnaît aux athlètes handicapés les mêmes droits qu'aux «valides», on doit également leur accorder celui de tricher. Sinon gare à la discrimination!

Ce discours est cynique? Peut-être. Il jette comme un coup de froid? Sans doute. Reste que le sport est pourri. Et qu'on n'est pas au bout de nos surprises. Le procès de l'affaire Festina s'ouvre lundi, et on ne sait toujours rien des échantillons congelés lors du dernier Tour de France en vue d'une éventuelle détection de l'EPO. Mais qu'est-ce qu'on attend, bon sang, pour faire toute la lumière sur le dopage dans le sport?

Le dégel, mes bons amis, le dégel...
Patrick Turuvani

LA CHAUX-DE-FONDS - ZSC LIONS 2-3 ap (0-0 1-2 1-0 0-1)

Héroïque, remarquable, le HCC a concédé hier soir face aux ZSC Lions une de ces défaites qui grandissent une équipe. Les Chaux-de-Fonniers ont en effet vendu chèrement leur peau, pour finalement s'incliner dans la prolongation. Vraiment encourageant avant le déplacement d'aujourd'hui à Coire.

Julian Cervino

Alors qu'il s'était fait littéralement balader lors du premier match à domicile de la saison face à ce même adversaire, le HCC a hier soir offert une réplique plus qu'honnête aux Zurichois. Ce match aura ainsi permis de mesurer les progrès accomplis par la bande à Hober depuis le début du championnat.

Deux buts identiques

Bien sûr, entre le HCC et les ZSC Lions il y a encore passablement de différence et on a pu le constater dès le premier tiers temps. Reste que la domination zurichoise a tardé à se traduire numériquement et que les Chaux-de-Fonniers sont demeurés très longtemps dans le coup au cours de cette passionnante partie. Ils auraient même pu menacer encore plus sérieusement les Zurichois, mais un certain



Claudio Micheli (au centre) joue un vilain tour à Stefan Nilsson, sous le regard de Mark Streit: le HCC a frôlé l'exploit hier soir aux Mélézes.

photo Galley

manque de réalisme et de réussite les a privés de quelques buts.

C'est en fait lorsqu'ils se sont enhardis que Chiriaev et consorts ont été punis. Pochon venait ainsi de manquer de peu une bonne opportunité d'ouvrir le score, quand Cramerer parvenait à battre Berger sur un mouvement de contre (27e). La deuxième réussite zurichoise est survenue un

peu de la même manière: Aebersold galvaudait un bon puck et sur la descente qui suivait, Cramerer, Salis et Ouimet concoctaient un superbe but (31e). Mais les Chaux-de-Fonniers ne désarmaient pas pour autant.

La bombe de Chiriaev

Lorsque Thibault Monnet réduisait le score, le HCC pouvait reprendre espoir et frôlait

même l'égalisation à plusieurs reprises dans le deuxième tiers. Seger dut d'ailleurs employer les grands moyens pour empêcher Nakaoka d'égaliser (36e) et Sulander fut tout soulagé de voir un essai de Pochon passer à côté de sa cage (37e). Comme Berger veillait au grain, les néo-promus purent encore tenir tête aux champions pendant de longues minutes.

L'hommage de Huras

Visiblement soulagé, Larry Huras rendait hommage au HCC. «Je suis content des deux points récoltés, mais Dieu que ce fut dur, lâchait l'entraîneur des Zurichois. Vraiment, l'accouchement a été long et douloureux face à cette formation. Incontestablement, les Chaux-de-Fonniers ont accompli de grands progrès depuis le début de la

saison. C'est normal, car c'est une équipe jeune qui ne peut que progresser. Elle possède en plus des joueurs de talent, tels Monnet, Pochon et, surtout, Berger. Ce gardien m'a vraiment impressionné.»

Allez, n'en jetons plus, certains pourraient commencer à attraper la grosse tête.
JCE

Mélézes: 2500 spectateurs. Arbitres: MM. Kunz, Lesours et Rebillard.

Buts: 27e Cramerer (Jaks, Ouimet) 0-1. 31e Ouimet (Cramerer, Salis) 0-2. 35e Monnet (Turler, Avanthay) 1-2. 51e Chiriaev (Dérans) 2-2. 62e (61'19") Schrepfer (Jaks) 2-3.

Pénalités: 3 x 2' (Monnet (2), Chiriaev) contre La Chaux-de-Fonds, 2 x 2' contre les ZSC Lions.

La Chaux-de-Fonds: Berger; Chiriaev, Nideröst; Öhmann, Guignard; Avanthay, Vacheron;

Dérans, Monnet, Nakaoka; Aebersold, Nilsson, Pochon; Turler, Lüthi, Villiger.

ZSC Lions: Sulander; Kout, Zehnder, Streit, Salis; Plavsic, Seger; Della Rossa, Stirnimann, Schrepfer; Baldi, Zeiter, Micheli; McKim, Hodgson, Müller; Jaks, Cramerer, Ouimet; Prinz.

Notes: les ZSC Lions jouent sans Stegg (blessé). Buts des ZSC Lions annulés pour cage déplacée (12e) et pour présence d'un joueur dans la zone du gardien (59e). Nilsson et Cramerer sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

Mieux, la bande à Hober parvint à égaliser grâce à Chiriaev qui battit Sulander d'une de ses bombes dont il détient le secret (51e). Inutile de vous décrire l'ambiance qui régnait aux Mélézes à ce moment-là. Tout simplement du délire!

Hober fier

De passionnante, la rencontre devint haletante. Les ZSC Lions augmentèrent la pression et Berger passa alors des moments très chauds. A l'image de ses coéquipiers, le portier chaux-de-fonnier se montra héroïque et tint bon. Le Goliath zurichois fut donc obligé de disputer les prolongations face au David chaux-de-fonnier - un exploit en soi! Las, après avoir réalisé un miracle devant Stirnimann, Berger dut finalement s'avouer vaincu sur une reprise de Schrepfer à la 62e minute. Implacable, la logique venait de s'imposer.

A l'heure de l'analyse, Dan Hober se déclarait fier de son équipe. «Bien sûr, il est toujours difficile de s'incliner dans la prolongation, mais il ne faut pas conserver uniquement ce souvenir-là de ce match, relevait le Suédois. Nous avons disputé ce soir un grand match, peut-être le meilleur de notre saison, et c'est cela qu'il faut retenir avant le déplacement à Coire. Je crois aussi que lorsque l'on compare cette rencontre à la première que nous avions disputée face aux Zurichois, les progrès accomplis par mes joueurs, surtout les jeunes, sont évidents.»

Des progrès qu'il s'agira de confirmer dès ce soir aux Grisons.
JCE

HELIO MAZOUT S.A.

Succ. Meyer-Frank La Chaux-de-Fonds Mercier - Le Locle

TRÈS PROCHE DE VOUS...

032 927 32 32

MAZOUT - ESSENCE - DIESEL

SE CHAUFFER AU MAZOUT LA BONNE DÉCISION

Télévision Un karaoké en faveur du Valais

p 31

PUBLICITÉ



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.

PUBLICITAS

Exposition Une illusion commune



p 28

Arrêt sur quelques images de l'expo «La grande illusion», une thématique commune aux trois musées de Neuchâtel. Lire aussi en page 3.

photo MEN-Germond-sp

Gravure Frans Masereel, un Européen de choc au Locle

En consacrant sa nouvelle exposition temporaire à Frans Masereel, le Musée des beaux-arts du Locle veut attirer l'attention tant sur un artiste de poids que sur une personnalité fortement engagée dans le mouvement pacifiste de la première moitié du siècle, ainsi que sur l'atelier portant son nom et où travaillent des créateurs du monde entier. En même temps, et après des expositions dédiées à des artistes de l'Est ou d'Australie, le musée loclois renouvelle l'ouverture dont il est fier. Européen, il accueille un esprit européen, tant il est vrai que Frans Masereel,

grand voyageur de France en Russie, semblait ignorer les frontières. Grand illustrateur aussi, convaincu que la multiplication de l'image pouvait faire œuvre de réflexion dans un temps de tous les dangers - la montée du nazisme par exemple -, Frans Masereel sera représenté par l'ambassadeur de Belgique cet après-midi lors du vernissage, lequel permettra de découvrir une soixantaine de graveurs au total.

SOG

Le Locle, Musée des beaux-arts, jusqu'au 26 novembre. Vernissage ce samedi, 17h30.



photo sp

Piano Concours Chopin enlevé par un Chinois

Le pianiste chinois Li Yundi, 18 ans, a remporté hier le 14e Concours international de piano Frédéric Chopin. Il empoche l'équivalent de 44.000 francs.

Cette prestigieuse compétition, qui a notamment servi de tremplin à des solistes célèbres, telle Marta Argerich, ne se déroule que tous les cinq ans à Varsovie, où elle attire le gratin de l'univers pianistique. Le jury a dévoilé le nom du lauréat peu après minuit, après avoir écouté les six finalistes. Ce concours de dimension planétaire, considéré comme la compétition la plus difficile dédiée au célèbre compositeur et pianiste polonais, réunissait une centaine de jeunes interprètes en provenance de vingt-cinq pays. / ats-afp-sog

Sites @ visiter

Branche	Société	Adresse	Descriptif du site
Ameublement	Meubles Leitenberg	www.leitenberg.com	Meubles, tapis, rideaux, luminaires
Annonces	Publicitas	www.bazar.ch/01	Emploi, immobilier, véhicules, divers
App. ménagers	Pierrot Ménager	www.pierrot-menager.ch	Appareils ménagers, cuisines et bains
Automobiles	Maurice Bonny SA	www.bonny.ch	Marché occasions, promotions et services
Bien-être/confort	Doyat Diffusion SA	www.Doyat-diffusion.com	Bainothérapie, sauna, solarium, hammam
Couverts	Mobitec S.à.r.l.	www.mobitec.ch	Abris acier, modulés, posés sur le sol
Electricité	ENSA	www.ensa.ch	Informations, actualités, services
Immobilier	Espace & Habitat	www.espace-et-habitat.ch	Vente villas, appartements, immeubles, etc.
Immobilier	G. Roccarino	www.immo-roccarino.ch	Vente appartements, villas, immeubles
Internet	Daikiri création	www.daikiri.ch	Création d'animations et sites web interactifs
Menuiserie	Walzer Frères SA	www.walzerfreres.ch	Accueil, présentation, devis
Presse	L'Express	www.lexpress.ch	Actualité, archives, météo
Presse	L'Impartial	www.limpartial.ch	Actualité, archives, météo
Publicité	Publicitas SA	www.publicitas.ch	Vos annonces dans la presse
Tourisme	La Navigation	www.navig.ch	Horaire, manifestations, réservations
Vins	Caves de la Ville	www.cavevillentel.ch	Les merveilleux vins de la Ville
Voyages	Croisitour	www.croisitour.ch	Présentation, offres voyages, Last Minute

Pour obtenir les conditions pour figurer dans la rubrique «Sites @ visiter» une simple demande à LCATTANEO@publicitas.ch suffit.

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

GRANDE EXPOSITION D'AUTOMNE

Venez découvrir



Le nouveau FORD GALAXY



Le pick-up FORD RANGER

Présentation de la gamme complète FORD, avec la possibilité d'effectuer un essai du véhicule.

Profitez de l'offre de financement à 0% valable jusqu'au 30 novembre 2000 sur les modèles FORD KA, FIESTA, FOCUS, MONDEO et COUGAR

Vendredi 20 octobre 2000 • 9 h à 19 h

Samedi 21 octobre 2000 • 9 h à 18 h

Dimanche 22 octobre 2000 • 10 h à 18 h

Samedi 21 octobre, contrôle d'hiver gratuit 30 points, de 8 h à 16 h pour les véhicules de toutes marques.

Venez découvrir nos offres de pneus hiver Continental, Michelin, Goodyear et BFGoodrich aux meilleures conditions du marché.



à La Chaux-de-Fonds • Bd. des Eplatures 8 au Locle • Rue de France 51

028-279136



PARC DES SPORTS DE LA CHARRIÈRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Championnat de 1re ligue

Samedi 21 octobre 2000
à 17 heures

FC La Chaux-de-Fonds

reçoit

Meyrin

Avec le soutien de L'Impartial

DIVERS

FUST®
Et ça fonctionne.

Traverser l'hiver plus sainement!

NOVAMATIC BONECO heber

Action: un humidificateur d'ambiance gratuit* Pour une deuxième pièce.

seulement 129.- seulement 199.- seulement 390.-
3 ans de garantie

Novamatic U 20 • Nébulisateur • Capacité du réservoir d'eau 10 litres • Cartouche de détartrage comprise No art. 640152

Solis Hydrotwin 722 • Évaporateur • Capacité du réservoir d'eau 2 x 4 litres • Humidification, ambiance No art. 660512

Air-o-swiss 1355 • Appareil combiné de pointe: Nettoyeur d'air/ Humidificateur d'air No art. 640247 blanc No art. 640248 anthracite

+ GRATUIT* 1 humidificateur d'air Novamatic LB 017. Prix Fust habituel Fr. 39.-

* À l'achat d'un humidificateur d'air Top à partir de Fr. 199.- (tant que disponible du stock)

Chez nous, tous les accessoires sont disponibles du stock, tels que cartouches de détartrage, tapis d'évaporateur et de filtre de toutes les marques.

Top Service FUST: • Jusqu'à trois ans de garantie FUST • Conseils compétents, démonstration, service de réparation pour toutes les marques (peu importe où l'appareil a été acheté) et élimination par des professionnels. Prix bas garantis • Prolongation de la garantie jusqu'à dix ans

Choix géant: • Les appareils de marque les plus récents disponibles du stock • Rabais de quantité • Toujours des occasions et modèles d'exposition avec garantie et à des prix super

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 032 9245424. Bienne, rue Centrale 36*, 032 3287340. Bienne, EUROFust, rue de Soleure 122*, 032 3441600 (*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21 h). Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032 7569240. Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032 7277130. Delémont, av. de la Gare 40, 032 4214810. Porrentruy, Inno Les Galeries (ex-Innovation), 032 4659635. Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils, 0800 559111. Possibilités de commande par fax 071 9555554 ou par Internet sous www.fust.ch 143-731605/4x4

Achetez et collectionnez des points Bonus. commande directe www.fust.ch

CHŒUR D'HOMMES CORNAUX

cherche

DIRECTEUR

Renseignements au tél. 032/757 15 57 ou 731 47 77
028-279055/000

A vendre plusieurs **ORGUES** à claviers boutons (accordéons), nouveaux et anciens modèles. Tél. 032/471 13 39. 165-768901

WWW.TPR.CH
132-081255

BOIS METAL PVC
FOURNITURES ENTRETIEN
POSE CLÔTURES SA
FERS FORGÉS SERRURERIE PORTAIL
LES GENEVEYS-SI-COIF
TEL 032/857 10 20
FAX 857 22 36
028-244132

AVIS OFFICIELS

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

VENTE: IMMEUBLES COMMERCIAUX AVEC DÉPÔTS, BUREAUX, ATELIERS ET APPARTEMENT

Date et lieu de l'enchère: 9 novembre 2000, à 14 heures, Hôtel judiciaire, rue Louis-Favre 39, à Boudry (rez inf.). Débitur: Ribaux Construction S.A., Chapons-des-Prés 3, 2022 Bevaix.

Cadastre de Bevaix
Désignation de la parcelle:

Parcelle N° 6378, Plan folio 106

Bâtiment principal comprenant:

- 1 entrepôt d'env. 530 m²
- 2 ateliers d'env. 200 m²
- 1 local bureau d'env. 150 m²
- 1 appartement 4 pièces de 140 m²

Bâtiment secondaire comprenant:

- 1 local magasin-bureau d'env. 150 m²
- 1 sous-sol, dépôts d'env. 150 m²

Surface totale 6293 m²

Estimations: cadastrale 1998: Fr. 1.446.000.-
de l'expert 2000: Fr. 1.200.000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 18 octobre 2000.

Renseignements auprès de l'Office des faillites de Boudry au (032) 889 61 22.

Visite sur rendez-vous auprès de la gérance Regico S.A., rue Saint-Honoré 3, 2000 Neuchâtel, (032) 724 34 88.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Office des faillites
Le préposé ad intérim,
N. Cosandey

Boudry, le 29 septembre 2000



à bout de souffle. dépendants d'oxygène ont besoin de votre aide. faites un don c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE

Publicité intensive, Publicité par annonces



La base du succès pour votre annonce!

L'EXPRESS

L'Impartial

le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL DU JURA

ZENITH

Swiss watchmakers since 1865

LIFE IS IN THE MOVEMENT



LA MANUFACTURE ZENITH RECHERCHE :

Un commissionnaire manutentionnaire

Age entre 30 et 45 ans, possédant le permis de conduire.

Cette personne devra être à même d'exécuter les fonctions suivantes :

- Livraison aux fournisseurs
- Prise en charge des clients (aéroports)
- Distribution du courrier à l'interne et petits travaux divers
- Posséder une grande motivation et beaucoup de disponibilité

Nous offrons un travail varié au sein d'une équipe motivée et les prestations sociales d'un grand groupe. La date d'entrée est immédiate ou à convenir.

Nous vous remercions de transmettre vos candidatures à ZENITH INTERNATIONAL SA Ressources Humaines Billodes 34, 2400 Le Locle.

Seules les personnes répondant aux critères de l'annonce recevront une réponse.

132-081726

CADRES

Nous sommes une société implantée dans le canton du Jura, leader dans les techniques de détection et bénéficiant d'un rayonnement mondial, présente dans 12 pays et comptant plus de 1400 employés.

Nous recherchons à Delémont:

un responsable de projet

Ingénieur ETS ou EPF.
Expérience confirmée en construction microtechnique ou mécanique.
Axé sur la recherche et le développement des produits.
Maîtrise des outils informatiques 2D, 3D.
Expression française et allemande.
Qualité de fin gestionnaire.
Personnalité affirmée, ouverte et curieuse.
Capacité à assumer un poste à responsabilité.

Vous désirez vous investir dans notre société en constante expansion où vos compétences professionnelles et humaines seront valorisées.
Contactez notre agence-conseil SOFITEX Placement fixe pour cadres.

14-51311/4x4

Place de la Poste 2
CH-2800 Delémont
Tél. 032 421 11 90
e-mail:
sofitex@bluewin.ch

SOFITEX

PLACEMENT FIXE POUR CADRES

PERSONNEL CONTACTS

Grand-Rue 1A
2001 Neuchâtel

Pour une entreprise de décoration d'intérieurs renommée à Neuchâtel, nous cherchons:

UN CHEF POSEUR DE SOLS

Vous êtes en possession d'un CFC de poseur de sols et vous avez idéalement entre 30 et 35 ans.

Vous serez responsable d'une équipe de 6 à 10 personnes, de l'organisation des chantiers, du contrôle de ceux-ci et de la facturation.

Si ce nouveau défi vous intéresse, prenez contact avec M^{me} Arena afin de fixer une entrevue.

- Placement de personnel fixe et temporaire

Tél. 032 / 721 11 64
www.ajpc.ch

INTERLANGUES

L'INSTITUT DE LA LANGUE
Nous sommes une société d'écoles de langues implantées dans plusieurs villes de Suisse. Pour donner des cours dans notre école de La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans plusieurs entreprises du Vallon de St-Imier, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons des

ENSEIGNANT(E)S DE LANGUES ESPAGNOLE ET ANGLAISE

Conditions:

- expérience dans l'enseignement aux adultes
- être de langue maternelle
- bonne présentation
- disponible en journée, midi et soirée

Les personnes qui répondent à ce profil peuvent envoyer leur dossier à

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél 032-968 72 68

Certifié ISO 9002
Vedior Bisservice
Une division de Bisservice SA

Mandatés par une caisse maladie de la région de Lucerne, nous cherchons:

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

De langue maternelle française vous avez de l'intérêt pour le domaine de l'assurance maladie et vous aimeriez apprendre l'allemand?

Vous avez entre 22 et 30 ans et êtes disponible rapidement?

Alors vous êtes la personne que nous cherchons pour occuper un poste au service clients romands: encaissement des primes, suivi des débiteurs, correspondance française, contacts clients.

Intéressé(e)? Alors n'hésitez pas à contacter Valérie Piéard qui se fera une joie de vous renseigner.

valerie.pierard@vedior.ch

028-278975

Vedior Bisservice • Tél. 032/910 55 55
64 av. Léopold-Robert
CP 1540 • 2301 La Chaux-de-Fonds
Fax 032 / 910 55 59 • www.vedior.ch

Faisons travailler les talents

Emplois fédéraux



Un/une chef de section

Economiste d'entreprise pour la section Controlling

La direction de la nouvelle section Controlling de POFT (budget env. 3.7 milliards de francs) vous intéresse-t-elle? La dominante de vos activités sera l'organisation d'une unité de controlling moderne pour le secteur des transports publics. La section Controlling est responsable de la surveillance des comptes des entreprises de transport (ET). Avec vos collaborateurs, vous amèneriez efficacement toutes les ET des TP à établir une comptabilité uniforme et moderne. Les comptes financiers ainsi que la comptabilité analytique (y compris les comptes prévisionnels) et leur révision doivent faire apparaître l'emploi judicieux des importantes subventions des pouvoirs publics. La multiplicité des tâches et le grand nombre des ET à encadrer exigent un haut niveau de compétences pour diriger la section. Vous disposez de capacités d'organisation, vous êtes titulaire d'un diplôme d'université en économie d'entreprise ou en économie nationale, et vous avez de bonnes connaissances de l'autre domaine (événement, formation de réviseur). Vous aimez la pratique quotidienne de la négociation et vous savez expliquer en termes simples des problématiques complexes. Si vous avez en outre de l'aisance en expression écrite et orale dans votre langue maternelle (allemand ou français) et si vous parlez et comprenez les autres langues nationales et l'anglais, nous examinerons avec intérêt votre dossier de candidature.

Lieu de service: Berne
Office fédéral des transports,
Section Ressources, Bollwerk 27/29,
3003 Berne

Rédacteur/trice internet online

Chargé/e de l'information en langue française

La section Information est l'interface de POFEN et de la population. Nous cherchons à la compléter en engageant une personne qui sera chargée de rédiger «Energie Extra», qui paraît tous les deux mois, ainsi que d'autres périodiques. Elle devra également gérer le contenu de nos sites Web, et coordonner nos activités d'information en Suisse romande. A l'issue d'une phase d'introduction, possibilité d'assumer le remplacement du chef de section en cas de convenance. Pour ce poste d'avenir, nous souhaitons trouver une personnalité créative, s'intéressant à la science et à la technique, possédant un diplôme universitaire et une formation journalistique consolidée par l'expérience. Si vous disposez en outre d'une certaine pratique de la rédaction pour l'internet et qu'en plus de votre langue maternelle française, vous maîtrisez l'allemand (parlé et écrit), vous avez entièrement le profil de l'emploi. Pour peu que vous désiriez vous consacrer désormais à l'information verbale, écrite et électronique sur des questions d'énergie et représenter notre office à l'extérieur, notamment en Suisse romande, vous devriez entrer en contact avec nous. Nous serons heureux de recevoir votre dossier complet. Poste à temps partiel: 80%, plus tard ev. 100%

Lieu de service: Berne/Ittigen
Office fédéral de l'énergie, service du personnel, Monbijoustrasse 74,
3003 Berne, ☎ 031/322 56 75,
Urs Ritschard

Collaborateur/trice scientifique

Collaborateur/trice d'état-major du directeur

Assistance dans les nombreuses affaires courantes concernant la gestion d'un groupe comprenant huit musées et, en particulier, rédaction de textes exigeants dans divers domaines, collectes de fonds, maintien des contacts. Participation à l'élaboration de projets historico-culturels (expositions, publications, événements). Participation à la préparation active de l'avenir du Musée dans les domaines de la construction, l'exploitation ainsi que de la structure juridique. A ces activités s'ajoutent l'élaboration de bases décisionnelles générales ainsi que la représentation du directeur dans les commissions et conférences. Profil requis: formation universitaire ou équivalente complète en phil. ou économie d'entreprise. Poste à temps partiel: 50%

Lieu de service: Zurich
Office fédéral de la culture, Musée national suisse, service du personnel, case postale 6789, 8023 Zurich,
Madame H. Müller

Un/une chef de projet pour systèmes d'armes d'appui

Section des systèmes et des équipements des Forces terrestres à l'Etat-major général, Groupe de la planification

Dans le cadre de la planification militaire générale, vous serez appelé/e à lancer et à conduire des projets d'équipement, au nom du mandant et en collaboration avec les utilisateurs. La tâche consiste à négocier

Les documents usuels sont à envoyer à l'adresse indiquée. Veuillez vous y référer pour tout renseignement complémentaire.

La Confédération assure les mêmes chances aux candidats et aux candidates des différentes langues nationales. En règle générale, de bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle au moins sont requises.

La Confédération encourage et apprécie tout particulièrement les candidatures féminines.

D'autres offres d'emploi paraissent dans le bulletin hebdomadaire des postes vacants de la Confédération, «L'Emploi». Souscription d'abonnement auprès de l'imprimerie Stämpfli S.A., case postale, 3001 Berne, tél. 031/300 63 42, e-mail: Abonnement@staempfli.com, par versement préalable du montant de 35 fr. pour six mois ou de 50 francs par année sur le compte de chèques postaux 30-169-8. www.emploi.admin.ch

005017562

LONGINES®

L'ELEGANCE DU TEMPS DEPUIS 1832

Désirez-vous participer activement à la communication d'un produit horloger de luxe? Connaissez-vous en particulier les domaines de l'achat d'espace média et le sponsoring? Etes-vous intéressé(e) à avoir des contacts journaliers avec le monde entier? Avez-vous le sens de l'organisation et de l'initiative? Etes-vous indépendant(e), flexible, dynamique et supportez-vous le stress?

Nous sommes une équipe jeune et dynamique à la recherche de

Un(e) Assistant(e) au Responsable de la Communication

Votre profil:

- Age idéal 30 ans
- Diplôme universitaire ou maturité commerciale
- Quelques années d'expérience dans la communication (agence ou département de communication)
- Parfaite connaissance des langues française, allemande et anglaise (séjour minimum de 12 mois en Angleterre ou aux Etats-Unis)
- Maîtrise des moyens informatiques (Microsoft Office, Internet, etc.)

Etes-vous toujours intéressé(e), alors n'hésitez pas à envoyer votre candidature à l'adresse suivante:

Compagnie des Montres Longines
Francillon SA, Ressources Humaines
2610 Saint-Imier
eribert.affolter@longines.com
Tel. 032 942 54 10

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SWATCH GROUP

006-311837/DUO

L'annonce, reflet vivant du marché

Le don de sang, un acte de solidarité



Donnez de votre sang. Sauvez des vies.

Tél. 032/967 20 31

Paralympics Encore du bronze suisse!

Daniel Künzi a gagné la deuxième médaille de bronze pour la Suisse en nageant le 200 m quatre nages des Paralympics de Sydney en 2'53"68.

Devant plus de 10.000 spectateurs à l'Aquatic Centre, Daniel Künzi, amputé des deux avant-bras, a amélioré de près de deux secondes son record national. En athlétisme, dans la catégorie des fauteuils roulants, Heinz Frei a pris le sixième rang du tour de piste. Sur 10.000 m, Frei s'est qualifié de manière souveraine pour la finale. Ursina Greuter et Pia Schmid (les deux sur 800 m) ainsi que Beat Bösch (200 m) ont également arraché leurs billets pour les finales.

Haltérophiles positifs

Quatre haltérophiles ont été suspendus après avoir été testés positifs à des substances améliorant les performances, a déclaré le directeur médical du Comité paralympique international. Le Dr Michael Riding n'a donné ni l'identité ni le pays d'origine des athlètes, qui viennent chacun d'un pays différent. Les tests avaient été effectués avant le début des compétitions. Les athlètes ne pourront pas participer aux épreuves d'haltérophilie qui commencent aujourd'hui.

La suspension reste en vigueur jusqu'à ce qu'une deuxième série de tests soit effectuée sur d'autres échantillons. Les sportifs doivent également être entendus aujourd'hui. Si les seconds tests confirment les premiers, les athlètes risquent l'expulsion des Jeux. Le Dr Riding avait déclaré au début de la semaine que le dopage était une préoccupation pour les athlètes handicapés comme pour les autres, notamment dans l'haltérophilie, l'athlétisme et le judo.

Vers un rapprochement

Les dirigeants du Comité international olympique (CIO) et du Comité international paralympique (CIP) ont par ailleurs signé hier à Sydney un accord ouvrant la voie à un rapprochement plus étroit entre le paralympisme et le CIO. Les présidents Juan Antonio Samaranch (CIO) et Robert Steadward (CIP) ont signé un memorandum qui prévoit le versement par le CIO d'une somme annuelle de neuf millions de francs jusqu'en 2004 pour l'administration du CIP et une subvention annuelle de trois millions de francs pour des projets de développement.

D'ici à la fin de l'année, les deux parties devraient signer un autre accord qui obligera les villes candidates à l'organisation des JO à accueillir également les Jeux paralympiques. Ces derniers sont organisés par les villes hôtes des JO depuis 1988, mais rien ne les y obligeait jusqu'alors. /si

BRÈVES

OLYMPISME

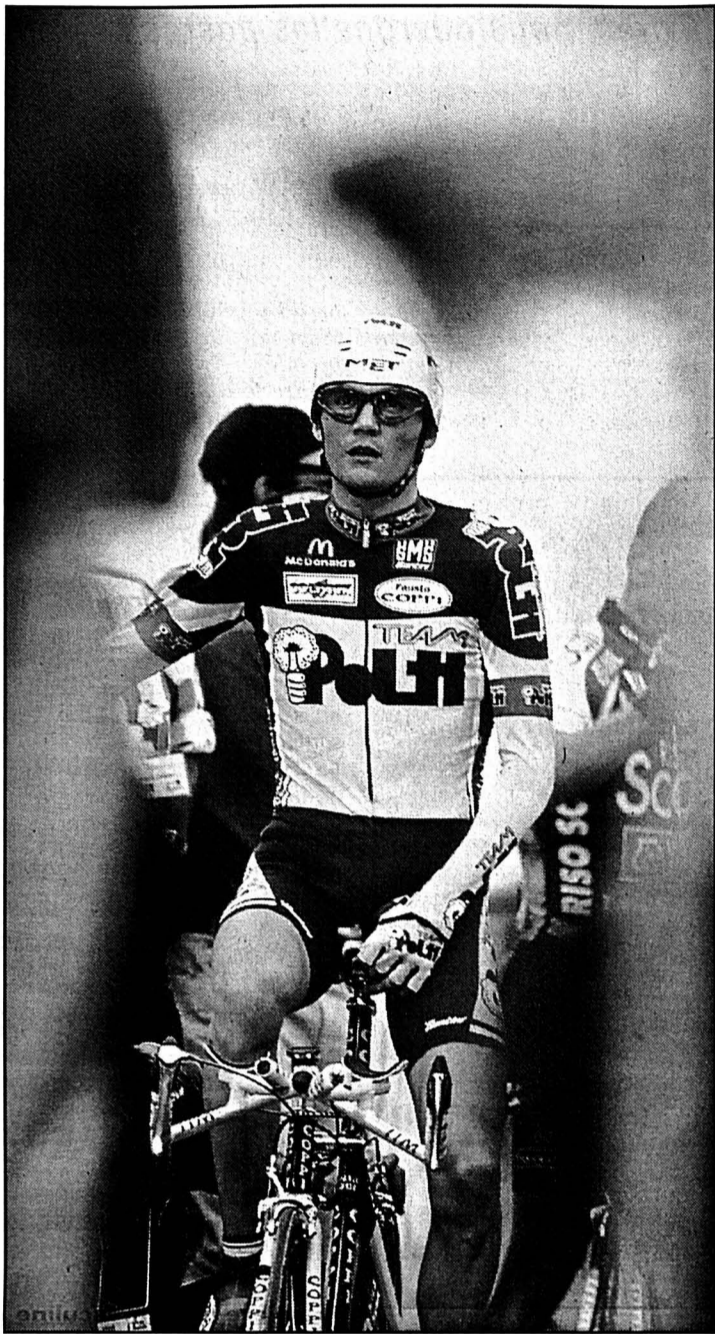
Knight de la partie

Michael Knight, patron des Jeux de Sydney, a été nommé membre de la commission de coordination des Jeux d'Athènes par le président du CIO Juan Antonio Samaranch. Cette commission est chargée d'assurer la liaison entre le CIO et le comité d'organisation des Jeux de 2004. /si

Pas de contrôle positif

Aucun des 157 tests antidopage effectués sur les nageurs ne s'est révélé positif durant les JO de Sydney, a indiqué la Fédération internationale (Fina). Cinq champions olympiques italiens, dont le nageur Massimiliano Rosolino (200 m quatre nages), sont pourtant soupçonnés de dopage aux hormones de croissance, selon le «Corriere della Sera». /si

Cyclisme Procès Festina: un cours magistral sur le dopage



Richard Virenque (ici sous le maillot de Polti) risque de naviguer en eau trouble à partir de lundi à Lille. photo asl

L'affaire Festina qui a ébranlé le Tour de France 1998 va connaître son épilogue lors du procès qui s'ouvre lundi devant le Tribunal correctionnel de Lille et s'annonce comme un cours magistral sur la manière dont le dopage a contaminé le cyclisme professionnel.

Dix personnes, dont le coureur français Richard Virenque, doivent répondre jusqu'au 10 novembre de multiples délits, principalement des infractions à la loi antidopage du 28 juin 1989, au code des douanes, voire au code de la santé publique. La plupart d'entre eux risquent la prison ferme.

Dans un souci pédagogique, explique-t-on au parquet de Lille, le président de la septième chambre correctionnelle du TGI, Daniel Delagave, a mis au point un exposé en deux parties (et huit sous-parties), partant de l'approvisionnement des équipes en EPO (érythropoïétine, substance dopante) et du

conditionnement psychologique des coureurs, abordant les effets sanitaires, pour conclure sur la personnalité des prévenus.

A l'occasion de chaque sous-partie, précise-t-on, le président appellera à la barre les prévenus, les avocats des parties civiles ou les témoins (une trentaine au total) susceptibles de livrer des éléments éclairant le thème traité.

La grande nuance

Concernant Virenque, «tout le débat reposera sur sa participation active ou pas au processus de dopage décidé par son équipe. S'il n'a été que dopé c'est la relaxe, s'il a participé au dopage des autres, c'est la condamnation» affirme-t-on de source judiciaire.

Le cycliste varois, quintuple meilleur grimpeur du Tour de France, comparait aux côtés de cinq membres de l'encadrement de son ancienne équipe, dont Bruno Roussel, ex-directeur sportif de Festina, qui avait avoué le

dopage organisé sous contrôle médical, et Willy Voet, le soigneur belge dont l'interpellation à la frontière franco-belge avec un stock de produits dopants avait déclenché toute l'affaire, le 8 juillet 1998.

Avec le Belge Eric Rijckaert, ancien médecin de Festina, Willy Voet et Bruno Roussel sont les seuls protagonistes à avoir été écroués en plein Tour de France. Eric Rijckaert, dont la présence au TGI de Lille est incertaine pour raisons de santé, avait passé trois mois en prison.

Les quatre derniers prévenus sont un couple de pharmaciens, amis de Willy Voet et soupçonnés d'avoir fourni des produits illicites, ainsi que l'Espagnol Nicolas Terrados, médecin de l'équipe Once, et le Belge Jeff D'Hont, ancien soigneur de la formation de la Française des Jeux.

Suisses à la maison

L'instruction menée par le juge lillois Patrick Keil avait été étendue à ces deux équipes lorsque le coureur suisse Alex Zülle, alors chez Festina, avait accusé - avant de se rétracter - son ancien médecin à la Once de l'avoir incité au dopage, et quand Emmanuel Magnien, passé de Festina à la Française des Jeux, avait dénoncé des pratiques suspectes dans sa nouvelle équipe.

Les Suisses Laurent Dufaux, Armin Meier et Alex Zülle, qui avaient tous reconnu l'utilisation de l'EPO et qui ont purgé six mois de suspension, ne seront pas présents à Lille. Ils n'ont été accusés que de consommation. /si

Virenque a tenu bon

Les trois semaines d'audience seront marquées par le face-à-face public entre Willy Voet et Richard Virenque. Ceux-ci avaient noué au fil de leur collaboration des relations presque de père à fils, brutalement déchirées par l'éclatement du scandale et l'adoption de stratégies de défense opposées.

Virenque a toujours nié

s'être dopé. Plusieurs fois confronté à son ancien soigneur devant le juge, le cycliste varois l'a constamment désavoué. Après son interpellation, Voet avait rapidement reconnu qu'il transportait des dopants sur ordre de sa hiérarchie, décidée à tout risquer pour améliorer les performances de Virenque et de ses coéquipiers. /si

Tour de Lombardie Duel entre lauriers et feuilles mortes!

Le Tour de Lombardie offre aujourd'hui, entre Varèse et Bergame, une conclusion prestigieuse à la Coupe du monde que se disputent l'Allemand Erik Zabel et le Belge Andreï Tchmil.

Au-delà de la lutte pour la première place du classement final, la victoire dans l'une des cinq classiques majeures (avec Milan - San Remo, le Tour des Flandres, Paris - Roubaix et Liège - Bastogne - Liège) suscite toujours les convoitises, surtout des coureurs italiens, même si la grande course lombarde (258 km) a perdu de son lustre au fil des années.

Six jours après le championnat du monde de Plouay, les

blessures sont visibles dans le cyclisme de la péninsule. Michele Bartoli s'est expliqué avec Paolo Bettini, Andrea Taffi a amèrement regretté d'avoir été écarté de la sélection nationale et les trois coureurs toscans de l'équipe Mapei se sont fixés sur le dernier rendez-vous de la saison.

La première formation mondiale alignera également l'Espagnol Oscar Freire, champion du monde 1999, dont les chances sont limitées à cause du relief accidenté, et les Italiens Gianni Faresin (vainqueur en 1995) et Daniele Nardello. La supériorité numérique pourrait donc jouer en sa faveur dans la seconde partie, une boucle de 122 km dans les collines au nord de Bergame.

Récent vainqueur de Paris - Tours, Taffi a bien préparé une course qu'il a déjà remportée en 1996. A l'heure des pronostics, il désigne pourtant Andreï Tchmil à cause de l'impression de force dégagée par le Belge à Plouay, et par l'obligation qui lui incombe de gagner pour espérer enlever une deuxième fois la Coupe du monde. La position du leader Zabel (Telekom) paraît confortable.

Avec Oscar Camenzind, vainqueur en 1998, et les frères Beat et Markus Zberg, les Suisses pourraient tirer leur épingle du jeu dans cette course qui, dans un pays sous le choc des intempéries, mérite bien son surnom de «classique des feuilles mortes». /si

Memory Card Les frères Jalabert en vrai tandem

Laurent Jalabert quitte l'équipe Once. Le Français a signé avec son frère Nicolas un contrat de deux ans avec la formation danoise Memory Card, dirigée par Bjarne Riis.

L'ancien No 1 mondial Laurent Jalabert (32 ans) a signé avec son frère Nicolas un contrat de deux ans avec la formation danoise Memory Card. Jalabert, qui était en contact avec des formations françaises - l'équipe Bonjour notamment - depuis sa brouille avec le manager de l'équipe Once, dont il portait les couleurs depuis neuf ans, a assuré que cette signature lui permettrait de courir plus souvent en France. «Les dirigeants du groupement cycliste

PCD (Memory Card) ont assuré Laurent Jalabert que le programme prévu lui permettrait de courir d'avantage en France» indique un communiqué de l'avocat des frères Jalabert.

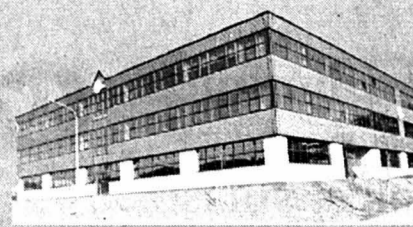
Laurent Jalabert rend par ailleurs hommage aux équipes françaises «pour la considération qu'elles lui ont manifestée, bien qu'aucun projet n'ait pu aboutir». L'ancien vainqueur de Paris - Nice et de la Vuelta avait en effet été en pourparlers avec La Française des Jeux et Bonjour.

Jalabert, qui aura désormais pour directeur sportif Bjarne Riis, vainqueur du Tour de France 1996, a également rendu hommage à l'équipe Once «pour neuf ans de collaboration fructueuse». /si

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Perf.	NOTRE OPINION	COURSE SUISSE
Demain à Longchamp Omnium (plat), Réunion 1, course 2, 2400 m, 14 h 40) Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Bedawin	58	D. Bonilla	F. Doumen	4/1 3p2p2p	4 En forme au bon moment. 14 - Une belle cote envisageable. 1 - Favori logique mais sans garantie. 3 - Il sera aussi très prisé des parieurs. 2 - L'inévitable effet Peslier. 11 - Pour l'ensemble de son œuvre. 8 - Il va revenir après une hésitation. 16 - Vieux combattant digne d'un Omnium. LES REMPLAÇANTS: 5 - Sa tâche se complique ici. 13 - Il n'y pas si mal couru dernièrement.	Demain à Avenches, Prix des Demoiselles (trot attelé, Réunion 4, course 5, 2375 m, départ à 13 h 45) 1. Elite-De-Pitz 2400 2. Jolinda-Lobell 2400 3. Fleurs-du-Mal 2400 4. Glamour-Fighter 2375 5. Harola 2375 6. Isabelle-De-Bussy 2375 7. Gracile-De-Quinnie 2375 8. Feldamsel 2375 9. Haifa-De-Pacottaz 2350 10. Isis-Rose 2350 11. Fiore 2350 12. Happy-Girl 2350 13. Halla-Of-Buttons 2350 14. Imola 2350 Notre jeu: 4 - 13 - 9 - 1 - 6 - 11.
	2 Kalimisik	56	O. Peslier	P. Nicot	7/1 0p1p5p		
	3 Torrealta	56	T. Jarnet	J. Lesbordes	5/1 6p0p9p		
	4 Boismorand	55,5	V. Vion	M.-F. Mathet	8/1 2p3p7p		
	5 Isa-De-Masse	53,5	R. Marchelli	E. Goby	12/1 1p0p1p		
	6 Redcliff	53,5	D. Santagio	P. Nicot	20/1 1p6p5p		
	7 Monte-Signore	52,5	A. Malenfant	B. Dutruel	12/1 7p4p8p		
	8 Grand-Mariage	52	B. Robert	G. Henrot	14/1 0p3p1p		
	9 Monor	52	F. Sanchez	M. Rolland	15/1 9p4p6p		
	10 Allez-Chantilly	50,5	M. Sautjeau	N. Clément	30/1 8p0p0p		
	11 Newman	50,5	S. Pasquier	R. Collet	30/1 0p5p3p		
	12 Red-Dust	50,5	C.-P. Lemaire	L. Audon	12/1 7p6p0p		
	13 State-Of-Mind	50	C. Soumillon	C. Boutin	18/1 7p7p2p		
	14 Lux-Honor	49,5	S. Coffigny	C. Bauer	25/1 2p2p5p		
	15 Val-Risks	49,5	J.-F. Doucet	J. Ferard	45/1 8p2p5p		
	16 Irish-Holmes	49	W. Messina	C. Boutin	40/1 3p4p7p		



Leader dans la production d'équipements destinés à l'industrie du semi-conducteur, nous sommes un groupe international, basé à La Chaux-de-Fonds depuis 1964, qui comprend aujourd'hui plus de 1'000 collaborateurs dans le monde. Spécialisés dans l'assemblage et l'automation, nos activités ne cessent de se diversifier dans un marché en pleine expansion.



WORLDWIDE LEADER IN SEMICONDUCTOR EQUIPMENT

De par le développement croissant de nos activités, nous ouvrons les postes suivants :

REDACTEUR TECHNIQUE

Votre mission :

- En collaboration avec les Bureaux Techniques, les Ateliers de montage et le Service après-vente, rédaction technique des manuels d'utilisation/maintenance de nos machines.
- Assisté par un groupe de support pour la finition de ces documents (dessin 3D, traduction, mise en page, ...) vous réalisez des documentations complètes, dans le respect des délais.

Votre profil :

- Formation de base en électronique ou en mécanique, de préférence niveau CFC / Technicien ET.
- Langue maternelle française avec de très bonnes connaissances de l'anglais ou vice versa.
- Maîtrise des outils bureautique sur PC.
- Une expérience dans le domaine de la documentation technique et la connaissance d'un logiciel de PAO ou de DAO est un atout.
- Bon communicateur, possédant le sens des relations et un bon esprit de synthèse, vous savez travailler de manière autonome et assumer des responsabilités.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Votre mission :

- Analyse des besoins des clients, calcul des prix et rédaction des offres pour les marchés européens
- Présentation et argumentation des offres aux clients
- Support technique auprès des vendeurs
- Disposé à voyager (15%)

Votre profil :

- De formation Ingénieur ou Technicien ET vous avez une expérience confirmée dans la construction de machines
- Vous possédez une expérience en milieu industriel dans le développement ou dans une fonction technico-commerciale
- Vous êtes à l'aise avec les outils Word et Excel
- Vous aimez le travail en équipe et savez aussi travailler de manière autonome. Bon communicateur, vous privilégiez les contacts avec les clients
- Vous êtes une personne motivée et désireuse de s'investir dans son activité professionnelle
- De langue maternelle française, vous maîtrisez l'allemand (l'anglais est un plus)

MÉCANICIENS-USINEURS

Votre mission :

- Usinage / Fraisage de petites séries mécaniques

Votre profil :

- CFC de mécanicien de précision ou équivalent
- Autonome et indépendant
- Expérimenté dans le domaine de l'usinage conventionnel

CABLEURS

Votre mission :

- Câblage des armoires et des machines
- Montage de sous-ensembles électriques, électroniques et pneumatiques.
- Test de cartes
- Contrôle des I/O

Votre profil :

- CFC d'Electricien, de Mécanicien-Electricien ou Automaticien
- Organisé, soigneux et consciencieux
- Une expérience dans le domaine industriel est un sérieux atout

Postes temporaires également disponibles selon besoin et disponibilité.

MÉCANICIENS-METTEURS AU POINT

Votre mission :

- Montage et mise au point de nos machines d'assemblage et d'automation
- Réglage et test de ces machines
- Fabrication ou retouche de pièces lors de la mise au point
- Participation au contrôle final et à la réception des machines par les clients

Votre profil :

- CFC de mécanicien de précision, micromécanicien ou mécanicien automobile
- Vous avez de bonnes connaissances en électromécanique et/ou en pneumatique
- Idéalement, vous avez une première expérience dans la mise au point de machines d'assemblage et d'automation
- Vous êtes une personne consciencieuse et soigneuse, organisée et autonome dans votre travail. Ouvert d'esprit, vous appréciez le travail d'équipe

SERVICE ENGINEER

Votre mission :

- Responsable de la qualification des process durant la phase de mise au point et de l'acceptation des équipements en nos locaux
- Supervise et encadre les opérations logistiques pour expédition (démontage, préparation des machines pour le transport, mise en caisse).
- Responsable de l'installation des machines et des tests d'acceptation sur le site client. Il est le responsable de l'équipe d'installation, pouvant inclure entre 2 et 15 personnes.
- Il est l'interface client sur le support des machines en production (intervention, pièces de rechange, assistance technique)
- Il intervient sur demande, chez le client, en tant qu'ingénieur de service pour le dépannage

Votre profil :

- Ingénieur ETS ou technicien ET en mécanique / microtechnique ou électronique
- Expérience dans le service (Après-vente, mise en service) souhaitée
- Maîtrise de l'anglais, l'Allemand est un atout

AGENT DE MÉTHODES

Votre mission :

- Rédiger les procédures, documenter et définir les gammes opératoires de montage des machines
- Analyse des temps et des coûts d'opérations, propositions d'amélioration
- Optimiser l'organisation et les processus de fabrication
- Concevoir et améliorer les outillages et les équipements de production

Votre profil :

- CFC / Technicien ET en mécanique, électronique ou équivalent
- Idéalement, vous avez suivi une formation complémentaire d'agent de méthode ou de technicien d'exploitation
- Vous avez une expérience confirmée dans le domaine des méthodes et dans l'implantation de cellules de production en milieu industriel
- Précis, rigoureux et organisé vous possédez un bon sens de la communication
- L'anglais est un atout

CONSTRUCTEURS Juniors/Seniors

Votre mission :

- Conception de machines à partir de spécifications techniques
- Développement de prototypes
- Suivi des dessinateurs dans la phase de détails
- Maintenance et suivi des éléments développés

Votre profil :

- Ingénieur ETS ou Technicien ET en mécanique ou micromécanique
- Expérience souhaitée dans l'automatisation ou dans la robotique
- Ouverture d'esprit, bonne capacité à travailler en équipe
- Connaissances de l'anglais technique

CHEF DE PROJET

Votre mission :

- Gestion de projets depuis la commande jusqu'à la livraison au client
- Assurer le respect des spécifications, délais et coûts
- Gestion d'une équipe de projet
- Coordination des activités au sein des différents départements
- Assurer l'interface entre le client et Ismeca durant le projet

Votre profil :

- Technicien / Ingénieur en mécanique ou électronique
- Expérience dans la gestion de projets en milieu industriel
- Expérience dans la gestion d'une équipe
- Bon communicateur, à l'aise dans les contacts clients

Anglais courant



Nous attendons votre candidature complète à l'attention du département Ressources Humaines : Ismeca Europe SA
283, rue de l'Helvétie • Case postale • 2300 La Chaux-de-Fonds • E-Mail: psalmon@ismeca.ch • <http://www.ismeca.ch>



Vie-histoire Du berceau à la tombe: quatrième étape, la mort (IV)

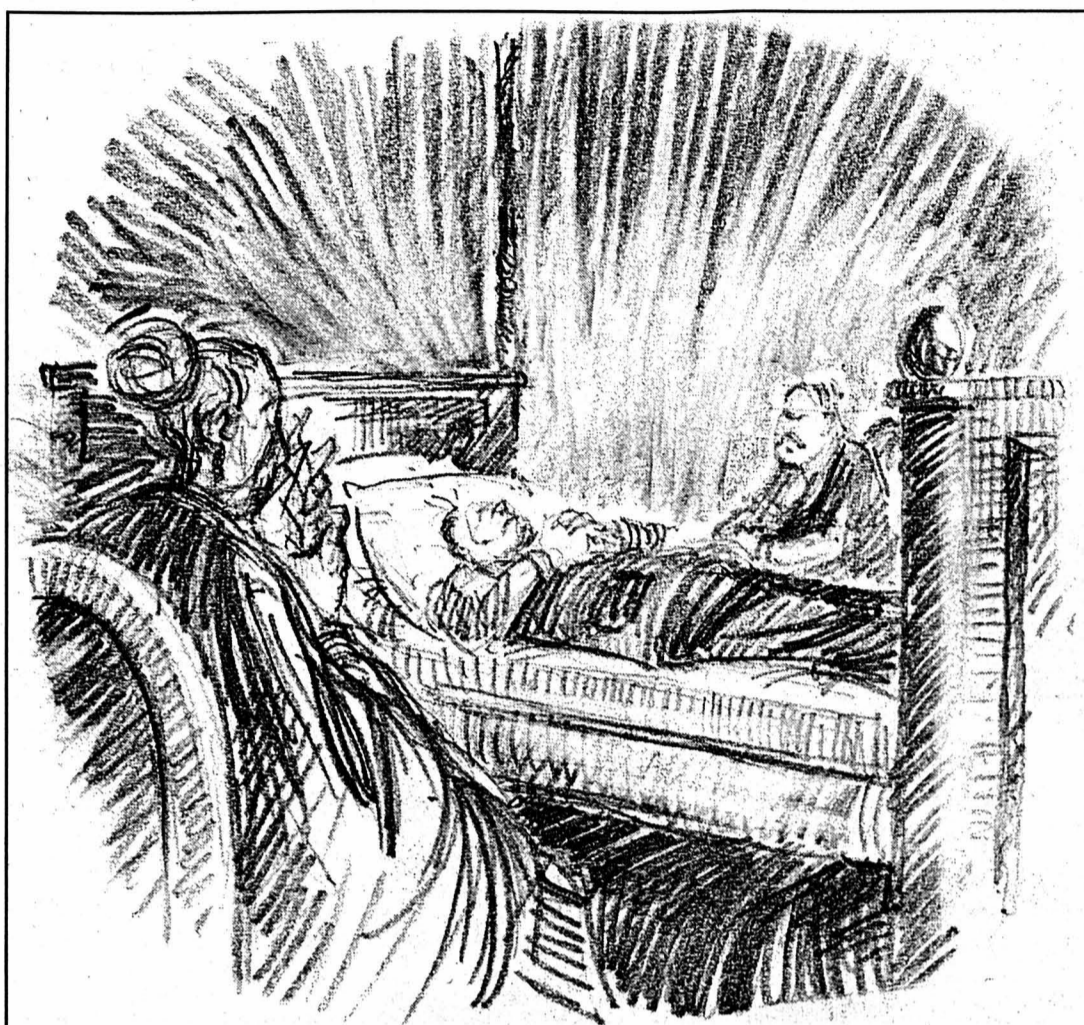
Tel le cimetière au milieu du village, la mort était jadis au centre de la vie. On s'y préparait et on l'entourait d'un cérémonial communautaire. Mais de nos jours, elle dérange. L'agonie, l'enterrement et le deuil se vivent dans la discrétion. Bien que nos populations soient de plus en plus vieillissantes, ce sont la jeunesse, la beauté et le plaisir qui occupent l'avant-scène des médias. Un peu comme si l'on voulait faire oublier notre destin.

Raoul Cop*

La plupart des sociétés anciennes considéraient la mort comme un passage vers un autre monde, vers le repos. Le décès s'accompagnait de rites destinés notamment à assurer la tranquillité de l'âme du défunt et à éviter que celui-ci ne revienne troubler le monde des vivants.

La crainte de la mort et le besoin d'un au-delà rassurant sont pour beaucoup dans le sentiment religieux. Tout chrétien sait qu'il sera jugé après son décès et que seuls les «justes» accéderont au paradis. Jadis, les prédicateurs insistaient lourdement: mourir en état de péché mortel entraîne la damnation. Il fallait donc être prêt, autrement dit vivre chaque jour comme s'il devait être le dernier.

Par ailleurs, confronté à une forte mortalité liée pour une part à l'impuissance de la médecine, l'homme ressentait un sentiment de précarité. La mort lui était familière. Les



contrats notariés, par exemple, comportaient fréquemment une clause évoquant la possibilité du décès d'un des partenaires.

Ce qui est souvent considéré de nos jours comme une injustice faisait autrefois partie du cours naturel des choses. On se préparait à affronter sa fin et on l'abordait, sinon avec sérénité, du moins

sans révolte. Masquant leur chagrin, les proches, y compris les enfants, entouraient l'agonisant. Celui-ci, pleinement conscient de son état, bravait sa souffrance, montrant à tous l'exemple de la foi et de la résignation.

L'adieu au mort

Durant des siècles et jusqu'à une époque récente, le

décès a donné lieu à un rituel identique, en gros, dans la plupart de nos régions. Il impliquait non seulement la famille, mais aussi la communauté.

On préparait et on habillait le corps, puis on le présentait sur un lit, à son domicile. Dès lors, durant deux jours environ, les voisins, les amis et les parents venaient à tour de rôle

partager la douleur des proches, exprimer leur sympathie, regarder le mort, le toucher une dernière fois ou prier pour lui.

C'étaient des journées intenses, voire terribles en cas de grande douleur, où le quotidien se voyait directement confronté à la mort. Il fallait régler de nombreuses formalités et continuer à vaquer aux soins du ménage ou de la ferme tout en accueillant les arrivants et en participant aux conversations.

La séparation s'achevait de manière solennelle par le cortège funèbre, qui conduisait le défunt à sa «dernière demeure», en passant parfois par l'église. On regardait une dernière fois la mort en face lorsque le cercueil descendait dans la fosse.

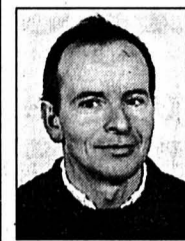
La famille offrait un repas au cercle des connaissances le jour de l'enterrement; il avait lieu à la maison ou à l'auberge. Il procurait un réconfort indispensable à ceux qui étaient venus de loin à pied, donnait l'occasion de resserrer les liens et consacrait, inconsciemment sans doute, la victoire de la vie sur la mort. Au reste, le vin aidant, l'ambiance pouvait être relativement décontractée.

Enfin, durant un temps plus ou moins long selon le degré de parenté et la coutume, le deuil permettait à la famille de continuer à manifester publiquement sa douleur par le port de vêtements ou d'insignes noirs et par la privation de réjouissances.

RCO

* Historien, enseignant

L'invité Politique agricole 2010: l'affaire de tous



Ces dix dernières années, la politique agricole a pris un virage écologique essentiellement dans le but de préserver nos ressources hydriques. La production intégrée (c'est-à-dire production avec un minimum d'engrais du commerce) a pris un essor extraordinaire soutenue par des primes ciblées. Bon nombre d'exploitations ont consenti des investissements importants pour répondre aux lois sur la protection des eaux et des animaux afin de préserver la nature et d'offrir aux consommateurs des produits de qualité. Mais il ne faut pas oublier que dans le même temps, 25% d'exploitations disparaissaient, dans l'incapacité de se restructurer pour répondre aux nouvelles lois en vigueur.

Philippe Wälti *

Aujourd'hui, l'Office fédéral de l'agriculture (Ofag) donne les premières lignes de sa politique agricole 2010.

Alors que le monde agricole pensait avoir fait de gros efforts au niveau financier ces 10 dernières années pour se rapprocher de l'Europe, les technocrates de l'Ofag prévoient d'accélérer encore le processus. Le prix des produits agricoles devrait encore sensiblement baisser pour arriver aux prix européens qui eux-mêmes subissent de fortes pressions à la baisse face à la concurrence de l'Europe de l'Est. Une très large partie de ces produits ne sont pas soumis aux mêmes exigences écologiques qu'en Suisse. C'est pourquoi l'agriculture helvétique sera confrontée à une concurrence déloyale. Pour survivre, elle devra consentir à d'énormes sacrifices. Cette politique agricole 2010 de l'Ofag conduira à un fort exode rural qui est clairement exprimé, soulignant même que les agriculteurs bien formés trouveront sans peine à se replacer. Faut-il comprendre par là qu'il ne pourrait rester que quelques paysans mal instruits ou quelques idéalistes pour s'occuper de nos campagnes?

En préretraite à 55 ans? Il est aussi envisagé de diminuer les primes pour les prestations écologiques et de financer par ces économies des préretraites pour les agriculteurs de plus de 55 ans. Cela signifie qu'une partie de la population agricole devrait travailler davantage pour gagner moins et permettre à d'autres d'arrêter! Dans beaucoup de secteurs économiques, des préretraites ont été proposées à des personnes de plus de 55 ans, cependant on n'a jamais demandé aux employés restants de diminuer leurs salaires pour financer les préretraites de collègues partants.

Finalement, le monde agricole s'est beaucoup investi pour relever le défi de la politique agricole 2002, mais aujourd'hui, avec la perspective 2010, les gens de l'Ofag, dont les salaires seront de toute façon indexés à la hausse à la fin de l'année 2000, proposent un avenir très sombre à la génération montante de l'agriculture suisse. Je propose qu'à l'avenir leur salaire ne soit plus indexé sur le coût de la vie, mais sur le revenu moyen des paysans suisses.

PHW

* Président de l'Association des producteurs de lait de l'Arc jurassien

Jadis dans nos Montagnes

Pour la période qui va du XVIIe au XIXe siècle, les actes notariés, les journaux manuscrits et de rares témoignages imprimés permettent d'apporter quelques touches régionales au tableau brossé ci-dessus.

Une fois le décès constaté, des personnes désignées parmi les voisins, les «ensevelisseurs», venaient procéder à la toilette mortuaire.

On appelait en outre d'autres auxiliaires, souvent au nombre de quatre, choisis parmi les voisins et les connaissances. Chacun d'eux prenait la route, vêtu de son habit de cérémonie et porteur d'une liste de parents à avertir et à convoquer (on disait «comman-

der»). On les appelait «fossoyeurs» car ils devaient aussi creuser la fosse au cimetière. Au retour de leur longue tournée, ils avaient droit à un souper. Ils recevaient en outre une pipe et du tabac.

A La Chaux-de-Fonds, la commune se dota d'un fossoyeur attitré en 1776, mais on n'en continua pas moins à donner le même nom aux émissaires, pourtant dispensés dès lors de toute besogne de terrassement.

Il fallait aussi se procurer un cercueil simple, souvent confectionné par un proche.

Les cloches de l'église, actionnées par le «régent», ne retentissaient que pour l'enterrement. On ne sonnait

pas le glas pour annoncer le décès.

Le cortège accompagnait le cercueil directement au cimetière car aucun culte n'était célébré. Le pasteur laissait le plus souvent au régent le soin de prononcer une oraison (le «remerciement») au bord du tombeau.

La nature du repas et le nombre de convives variaient beaucoup selon la condition du défunt.

Dans bien des cas, le décès s'accompagnait d'une aumône: au lendemain des funérailles, les pauvres recevaient une piécette au domicile mortuaire. Peu à peu, ce don fut remplacé par un legs à la «chambre de charité» du lieu.

RCO

Le champ de repos

Dans l'Antiquité, le monde des vivants et celui des morts devaient être séparés. Aussi les cimetières se trouvaient-ils à l'écart des villes.

Le christianisme entraîna une évolution: au Moyen Age, on voulait être enterré le plus près possible des tombeaux ou des reliques des saints, donc dans les lieux sacrés et particulièrement dans les églises ou à proximité immédiate. Durant des siècles, on inhumait les Neuchâtelois près des églises, mais seuls les principaux notables reposaient dans le bâtiment lui-même.

Au XVIIIe siècle, les mentalités commencèrent à évoluer. Enserrés au cœur des cités, les cimetières primitifs

regorgeaient d'ossements. On redoutait en outre la contamination résultant de la décomposition des corps.

Les Neuchâtelois suivirent le mouvement. En 1777, le Conseil d'Etat exhorta les communautés à choisir «d'autres lieux plus grands», tout en «leur deffendant d'enterrer qui que ce soit dans les temples».

Actuellement, les morts sont en principe relégués hors des agglomérations. Leurs restes eux-mêmes se font plus discrets avec la progression de l'incinération, très forte en terre protestante. Zurich eut son crématoire en 1889 et La Chaux-de-Fonds en 1909.

RCO

EN MARGE

Société Un réconfort laïc et obligé

Lors de chaque catastrophe naturelle, accident grave ou événement dramatique, les médias annoncent solennellement qu'une prise en charge psychologique s'ajoute aux actions de premiers secours.

En quoi consiste ce type d'interventions? Généralement, il s'agit d'un travail de verbalisation dirigé par des psychologues. En accord avec un principe fondamental de la psychologie clinique, on attend que la mise en mots du ressenti permette d'évacuer la charge d'angoisse des victimes ou des témoins. L'objectif est donc d'atténuer autant que faire se peut le sentiment d'impuissance ou d'échec des per-

sonnes réunies par les circonstances, tout en coupant court à d'éventuels sentiments de culpabilité. Il s'agit aussi de repérer les sinistres nécessitant un accompagnement plus important.

Si les aspects techniques et leurs bénéfices attendus ne posent pas de problème, il n'en va pas de même des formes de cette prise en charge. Parmi les centaines de méthodes de psychologie clinique disponibles et reconnues par la communauté académique, la plupart supposent des conditions rares pour assurer leur efficacité. Une rencontre thérapeutique ne peut, notamment, se développer harmonieusement

que si le praticien et son client s'entendent sur le cadre théorique dans lequel la demande sera interprétée. De ce point de vue, on peut douter de la pertinence d'une psychologie pragmatique et forcément anonyme héloportée sur les lieux de catastrophes. Car demeure le risque d'oublier, dans la précipitation, de demander aux victimes ce qu'elles-mêmes désirent.

Du point de vue de l'histoire des idées, les brigades d'urgence de psys sont d'abord le signe particulièrement visible d'une laïcisation et d'une professionnalisation du réconfort. Laïcisation, car le représentant des Eglises n'est plus celui à

qui les rescapés confient leurs premières peines, même lorsqu'il y a pertes humaines. Professionnalisation, car l'accompagnement familial et social habituel (les amis, le village, les sauveteurs,...) est chaque fois recalé au profit d'«experts en tragédies».

Cette tendance reflète bien une orientation plus générale relevée par différents sociologues. La gestion des épreuves humaines, on le sait, a radicalement évolué en quelques générations, discréditant des gestes classiques d'entraide, remplacés par une mécanique rodée qui ne peut, aussi indispensable et profitable soit-elle, que normaliser

la souffrance en la cadrant dans ses cures cathartiques préétablies. Rapidement - impératif de rentabilité -, proprement - impératif d'intendance - et visiblement - impératif médiatique.

Reste qu'en étant systématiquement appelé en renfort aux actions médicales et de génie civil, le réconfort expert et laïc subit une étrange banalisation. Or celle-ci, en plus de minimiser son efficacité à moyen terme, pourrait alors transformer peu ou prou un outil de salut en programme de rationalisation des souffrances individuelles.

Thomas Sandoz, épistémologue

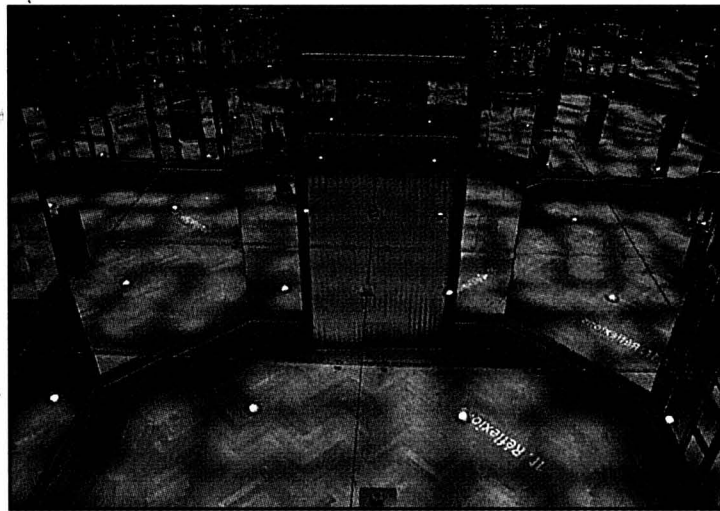
La grande illusion Arrêts sur images dans les trois musées

Musée d'art et d'histoire



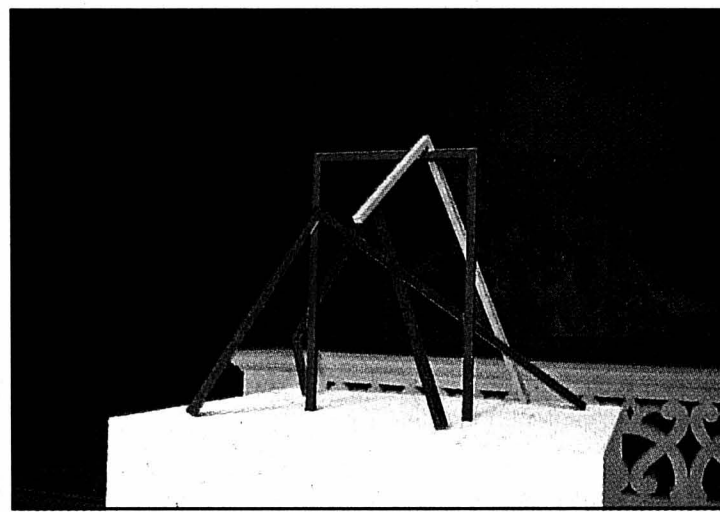
L'Histoire, ses tournants et ses tourments est engrangée dans la salle octogonale du musée. Un joli cabinet de travail en l'occurrence pour les archivistes et autres historiens censés explorer et décortiquer les événements du passé que leurs prédécesseurs ont bien voulu ou pu laisser à la postérité, pour en analyser les contenus et pour éclairer le présent. Propices à la réflexion, des fauteuils ouvrent leurs bras aux visiteurs, qui voient défiler dans cette mémoire figurée des textes qui sont autant d'avertissements. Ne répète-t-on pas, à tort ou à raison, que l'histoire est à un tournant? «Route dangereuse», plaisante Jean-

Pierre Jelmini, conservateur, cette histoire contenue ici dans 1848 cartons (!) est en effet sujette à interprétations, ainsi qu'on ne cesse de le constater, révisionnistes à l'appui. Elle est aussi sujette, aujourd'hui, à effacement, si l'on se souvient de certaines pages américaines de la Guerre du Vietnam devenues illisibles, les lecteurs électroniques capables de les décrypter n'existant plus. «Si quatre historiens se mettent à lire des textes, ils produiront quatre histoires différentes», suggère Jean-Pierre Jelmini. «L'historien peut-il donner du passé une image cohérente, son métier est-il un art ou une science?»



«Pouvons-nous croire ce que nous voyons?» Dans la salle aux miroirs, «l'objet le plus représentatif en arts appliqués, on n'est jamais tout seul», précise Caroline Junier Clerc, conservateur de ce département. Qu'est-ce que le réel, qu'est-ce que l'illusion? A quoi correspond l'image renvoyée par le miroir? En donnant la mesure du temps

qui passe et qui creuse des sillons sur les visages qu'il reflète, le miroir est aussi un avertissement qui n'a pas échappé aux artistes. Au centre de ce jeu de glaces, une bague-objet en aluminium rouge thermolaqué, réalisée par Léa Dubois, designer de La Chaux-de-Fonds, laquelle exploite les effets d'une boule d'or noyée dans la masse.



photos MAHN-Tribolet-sp

De l'élan qui sous-tend l'élaboration d'un projet au refus d'un jury, quels rêves l'artiste nourrit-il? Espoirs de reconnaissance publique et de ses pairs, d'amélioration financière, de carrière? Illusions perdues au moment du verdict? Pour illustrer ce thème, sur toile de fond signée Léo Paul Robert, auteur

du décor monumental de l'escalier du musée et propulsé, à l'époque, au sommet de sa notoriété, trois maquettes architecturales accrochent le regard. Dont celle du sculpteur Patrick Honegger, qui aurait pu illustrer le Muséum d'histoire naturelle si elle n'avait été refusée.

Sonia Graf

Musée d'ethnographie

Prélude au poème d'Arthur Rimbaud, «Après le Déluge», et de sa mise en scène par le Musée d'ethnographie, un grand panneau évoque ce que pourrait être ce Déluge. Nul raz de marée biblique ici, nulle catastrophe naturelle, mais un montage photographique rassemblant des fragments de soulèvements populaires, d'hommes et de femmes descendus dans la rue, avec leurs banderoles, leurs poings levés, leurs cris...

«Ce déluge, c'est un moment d'explosion, de liberté retrouvée, c'est une bouffée d'enthousiasme», commente le conservateur Jacques Hainard. Dans l'esprit du visiteur, ce déluge est susceptible de charrier l'actualité récente - la chute de Milosevic -, de même que tous les grands soulèvements qui ont émaillé l'Histoire: Révolution française, Commune, Mai 68, chute du Mur de Berlin, Tien An Men, révolution islamique...



«Dans la grande rue sale, les étals se dressèrent, et l'on tira les barques vers la mer étagée là-haut comme sur les gravures». Le visiteur foule un sol maculé de tracts, de confettis et de déchets, il progresse entre deux rangées d'étals regorgeant de fruits et de viande, de brocante kitsch, de planches à roulettes et de

portables, ces «gadgets de la société», ironise Jacques Hainard. Après le déluge, après la bouffée d'espoir, «la mécanique sociale et politique se remet en place». Retour à l'ordre établi: le commerce et les affaires reprennent leurs droits, les promoteurs annexent les plages, la mer s'est figée au pied d'une paillote.



«Puis, dans la futaie violette, bourgeonnante, Eucharis me dit que c'était le printemps». Nouvelle économie, développement de la communication, colonisation de tous les recoins de la planète. Mondialisation, globalisation: de quel printemps les grandes illusions du monde contemporain sont-elles porteuses? Les prairies bucoliques ont cédé la place à un intérieur bourgeois kitsch - les fleurs sont en plastique, la nymphe reste de plâtre, les couleurs sont de mauvais goût

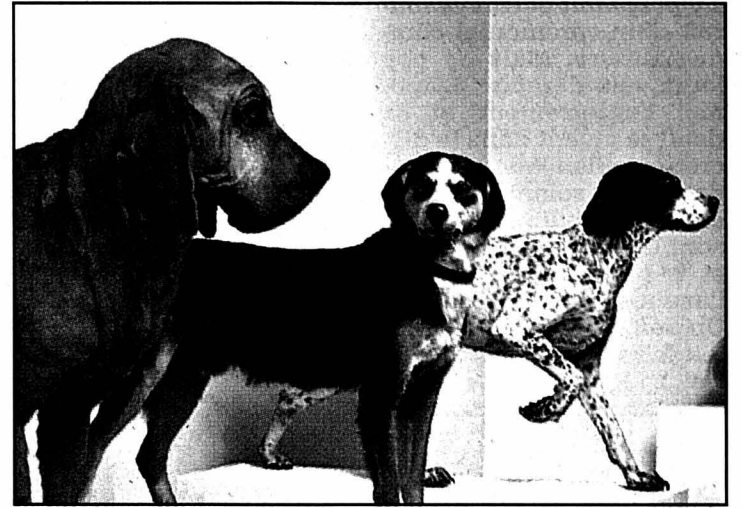
-, symbole d'un printemps artificiel et décadent. La mort du renouveau? La fossilisation des lendemains qui chantent? Non, puisque le poème et l'exposition inscrivent l'illusion dans un cycle, un éternel recommencement. La fin du parcours consacre alors la résurgence d'une envie jamais éteinte, d'un rêve qui se renouvelle sans cesse. «L'illusion de la paix, d'une vie meilleure reprennent le dessus», formule Jacques Hainard.

Dominique Bosshard



photos MEN-Germond-sp

Muséum d'histoire naturelle



Au taxidermiste incombe la tâche d'animer la chair morte, d'y insuffler, à l'aide de techniques très précises, l'éclat du vivant. En d'autres termes, de rendre l'apparence de vie aux cadavres. Son travail, trop souvent resté dans l'ombre, devient l'un des pivots de l'exposition du Muséum d'histoire naturelle. Qui n'a flâné le long des galeries d'oiseaux ainsi naturalisés, s'émerveillant de leur attitude si soignée qu'elle semble effleurer

la vie? Examinés avec le regard de la curiosité, ces faussement paraissent à deux doigts de battre des ailes. Et pourtant. Qu'on nous présente sous cette forme nos animaux familiers, l'illusion s'écroule. C'est avec les yeux du cœur que nous voyons que rien ne subsiste, dans cette grossière caricature de nos compagnons, de leur personnalité, de leur gaieté, de leur âme. Nous n'avons sous les yeux que des cadavres.



Comme les machines, les hommes subissent les assauts du temps et laissent en chemin des parties d'eux-mêmes. Mais les prothèses sont là pour remplacer les morceaux perdus en route, mêlant à la mécanique du corps la mécanique de la machine. Alignées dans les vitrines, dans un joyeux bric-à-brac, des jambes artificielles, des bras, des articulations,

des yeux, des appareils auditifs nous murmurent que le chimérique cyborg est devenu réalité. Mais lorsqu'un autre mythe, celui du clone conçu comme banque d'organes, est en train d'émerger à la lumière des expériences scientifiques, n'allons nous pas repousser encore les frontières de la vie, nous berçant de l'illusion de parvenir un jour à l'immortalité?



photos MHN-Germond-sp

Survivre à sa propre mort, n'est-ce pas le souhait que toute créature vouée à l'éphémère tente de réaliser? Au premier étage du musée, la grande salle a été voulue lieu de mémoire. Mémoire non des hommes, mais de leur tentative parfois folle de résister à l'oubli. Momification, naturalisation, cryogénéisation ou encore plastination, les petites alcôves révèlent l'une après

l'autre les moyens imaginés au fil de l'histoire pour prétendre à l'éternité du corps. Mais combien de temps ces techniques garantissent-elles la survie de la chair? Encore une fois, l'inerte tente de singer le vivant, l'homme de contourner les lois de la nature, en remettant son corps - et qui sait, son âme - entre les mains du Grand Taxidermiste.

Sophie Bourquin



Nous désirons engager un

Monteur externe

Notre futur collaborateur se verra confier les activités suivantes:

- ◆ Prémontage en interne de nos équipements électrothermiques destinés à la transformation du verre
- ◆ Montage chez nos clients dans le monde entier
- ◆ Interventions pour service après-vente

Votre profil:

- ◆ Age souhaité entre 25 et 35 ans
- ◆ CFC de mécanicien-électricien ou Technicien ET
- ◆ Disponibilité pour déplacements à l'étranger 60-80% du temps
- ◆ Connaissances d'anglais et/ou d'allemand

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature à:

Cattin Machines S.A.
Département R. H.
50, boulevard des Eplatures
2300 La Chaux-de-Fonds

132-081826

Notre client est un important établissement médico-social de plus de 120 lits situé dans l'arc jurassien. Afin de compléter l'équipe de direction, il a mandaté notre Institut pour la recherche et la sélection de son (sa)

INTENDANT(E)

Vos missions

Vous avez la responsabilité de la gestion du personnel du secteur hôtelier (50 personnes) et de son exploitation rationnelle et économique, ainsi que celle des commandes et de la gestion des stocks. Vous agissez pour le bien des résidents et maintenez entre les membres du personnel un esprit de collaboration et de bonne entente. Vous contrôlez la qualité des prestations offertes par les services dont vous êtes responsable. Parmi les autres tâches, vous contrôlez le budget de votre secteur, vous mettez en place une politique de communication et vous contribuez au développement de l'établissement en stimulant la créativité et la mise en place de nouveaux objectifs. Vous entretenez des relations étroites avec les responsables des services et la direction.

Vos compétences

Vous bénéficiez d'une formation d'intendant(e) ou équivalente. Vous œuvrez depuis quelques années dans ce domaine et avez l'expérience de la conduite d'une équipe interdisciplinaire et multiculturelle. L'expérience des différents aspects de la gestion et du développement du personnel est souhaitée. Vous manifestez de l'intérêt pour les problèmes liés à la communication, à l'organisation et à la négociation. Votre personnalité est avant tout caractérisée par votre capacité à gérer du personnel. Votre sens aigu des relations sociales et humaines, votre intégrité et votre charisme sont reconnus.

Votre dossier de candidature complet sera analysé avec toute la discrétion de rigueur. Une description de fonction peut être demandée par fax ou e-mail (infone@idrh.ch).

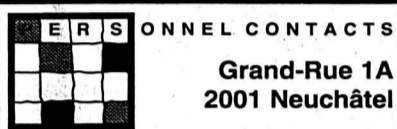
IDRH

Conseil-Formation-Sélection

Nicolas KOLLY

Marc FAVRE

IDRH Sélection
Puits-Godet 10a
2005 Neuchâtel
Tél. 032/727 74 74
Fax 032/727 74 70
www.idrh.ch



Pour une entreprise de décoration d'intérieurs renommée à Neuchâtel, nous cherchons:

UN POSEUR DE SOLS

Vous êtes en possession d'un CFC de poseur de sols. Votre solide expérience fera de vous un leader dans une équipe de 1^{ère} force.

M^{me} Arena attend votre appel afin de fixer un rendez-vous avec vous.

• Placement de personnel fixe et temporaire

Tél. 032 / 721 11 64
www.ajpc.ch

POLYOR

Atelier de polissage de bracelets

Dans le cadre de notre développement, nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

POLISSEUR-AVIVEUR

Si vous bénéficiez d'une très bonne expérience et que vous travaillez de manière indépendante, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre de service.

Jaquet-Droz 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/914 44 74

014-051012

Raoul Guyot SA

Etampages

Rue Numa-Droz 10-12

2303 La Chaux-de-Fonds

☎ 032/968 64 51 - Fax 032/968 58 55

recherche

- Un responsable pour notre département étampage

Profil souhaité: - titulaire d'un CFC de mécanicien

- bonnes connaissances de l'étampage

- capable de travailler de manière indépendante.

- Un mécanicien d'entretien

Sachant travailler de manière indépendante.

- Un régleur de presse

Ayant de bonnes connaissances de l'étampage

- Un mécanicien-régleur de presse avec automates

Avec expérience

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir

Salaire au-dessus de la moyenne pour personnes compétentes.

Veillez svp faire parvenir vos offres de candidature avec les documents usuels.

Discrétion totale assurée.

132-081393

Nous sommes une société commerciale du secteur dentaire en pleine expansion et proposons un assortiment de produits et de prestations de service haut de gamme.

Bénéficiez-vous déjà d'une expérience dans le secteur de la médecine dentaire et êtes-vous intéressé(e) par un nouveau défi aux aspects multiples dans le domaine du conseil et de la vente de produits dentaires de qualité?

Alors, vous complétez idéalement notre équipe comme

Conseiller(ère) de vente

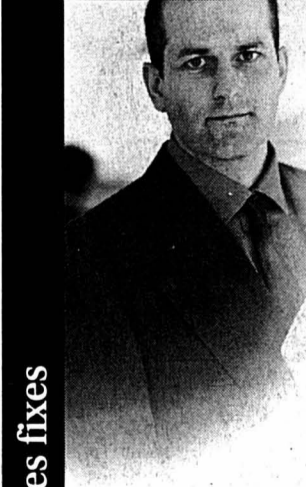
Vous assurerez le suivi des dentistes de votre région avec autonomie et en faisant preuve d'un grand engagement. Outre la satisfaction de vendre des produits dentaires et de dispenser des conseils en la matière, vous êtes une personne ouverte, communicative et qui entre facilement en contact avec les autres. Votre réceptivité et votre attitude positive seront appréciées par votre clientèle.

Vous êtes intéressé(e)? Veuillez nous envoyer votre dossier complet avec photo.



Juraweg 5, 3292 Busswil, Tél. 032 385 18 66

06-311857/44



Postes fixes

McDonald's, le leader international de la restauration rapide, continue son expansion en Suisse avec un nouveau restaurant dans votre région et nous confie la recherche de plusieurs

«Assistant managers»

Vous êtes à la recherche d'un poste qui, au bout d'une formation pratique et théorique, fera de vous un entrepreneur avisé?

Au sein d'un restaurant vous êtes responsable de la gestion opérationnelle, de l'organisation, des achats, des finances et de la gestion de ressources humaines. Vous bénéficiez d'une

formation continue en gestion pour assurer votre développement professionnel et personnel.

Un tel défi demande de l'énergie et des qualités de leader, de l'ambition et de la persévérance. Vous possédez le goût de l'initiative, vous avez entre 23 et 30 ans et le sens de la qualité.

Saisissez votre chance de carrière et venez rejoindre une équipe gagnante. (Des candidatures avec ou sans expérience de la restauration sont prises en considération).

Envoyez vos offres complètes à Pascal Brotschi ou Bettina Endt
Adecco, Av. Léopold Robert 36 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 021/343 40 00 pour plus d'information.
Discrétion garantie.

un nouveau monde pour l'emploi

022-053279



Feu 118

SOLOCA S.A.

SOCIÉTÉ LOCLOISE
D'OUTILS EN CARBURE

Rue A.-M.-Piaget 12 - 2400 Le Locle
Tél. 032/931 81 81 - Fax 032/931 81 84

Cherche pour date à convenir

UN OPÉRATEUR SUR EWAG spécialisé en outils de coupe

132-081813

Pour un emploi durable et stable, entreprise de Saint-Imier cherche un

Menuisier ou charpentier

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre sous chiffres 160-732814 à Publicitas S.A., case postale, 2740 Moutier.

160-732814



Nous cherchons dans le cadre du développement de notre entreprise et en particulier pour notre nouveau secteur de polissage de boîtes de montres et de bracelets de haut de gamme

- plusieurs polisseurs (euses)

confirmé(e)s avec quelques années d'expérience dans l'un des domaines suivants:

- meulage, lapidage, feutrage, avivage, satinage, brossage.

Travail varié dans des locaux nouvellement construits.

Entrée à convenir.

Faire offres à DONZE-BAUME SA, fabrique de boîtes de montres et bracelets de haut de gamme, rue du Curé-Beuret 6, 2345 Les Breuleux, tél. 032 959 19 59.

14-51642/4x4



Dans notre laboratoire de matières synthétiques à Bettlach (SO) nous offrons à un

Agent technique de matières synthétiques ou titre équivalent

un poste à travaux variés, dans une infrastructure moderne.

Votre tâche principale sera la responsabilité du contrôle d'entrée des matières premières.

Vous serez chargé de la mise à jour des documents et de l'établissement des spécifications répondant à la normalisation internationale "ISO" des matières plastiques. De plus, vous testerez également les matières pour le développement des nouveaux produits.

Vous avez des connaissances des procédés de transformation des

matières synthétiques, plus spécialement dans le domaine de l'injection, maîtrisez une des deux langues, allemand ou français et avez de bonnes connaissances de l'autre.

Ce poste s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Vous correspondez à ce profil ? Alors envoyez votre dossier de candidature à Monsieur Thomas Kundert.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Grenchen

UNE SOCIÉTÉ DU **SWATCH GROUP**

4x4 145-752495

L'EXPRESS

L'Impartial

En raison du réjouissant développement de nos titres et dans la perspective du lancement de la nouvelle formule de L'Express et de L'Impartial, nous mettons au concours

3 postes de journalistes RP

Ces trois postes à temps complet sont exclusivement réservés à des journalistes professionnels RP et non à des stagiaires; ils sont indifféremment ouverts à des candidatures masculines ou féminines dans les trois domaines suivants:

Un journaliste d'édition.

Rattaché à la rubrique Monde, Suisse, Economie et Société, ce poste comprend également une responsabilité éditoriale, avec diverses possibilités de mettre en évidence des spécialités ou compétences particulières dans d'autres domaines.

Deux journalistes rattachés aux rubriques canton de Neuchâtel ou régionales.

Ces postes nécessitent une très bonne connaissance des enjeux et de l'environnement politique, économique, social et culturel propres au canton de Neuchâtel et/ou de la région géographique de diffusion de nos titres (Montagnes, Littoral et Vallées, Ville de Neuchâtel, Jura bernois et Jura).

Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 2001 ou date à convenir.

Les dossiers de candidatures **complets** (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de certificats, etc.) doivent être adressés jusqu'au **10 novembre 2000**, à:



Société Neuchâteloise de Presse SA

Mario Sessa
Directeur des rédactions

Case postale 561, 2001 Neuchâtel

028-278117/DUO

Nous vous proposons un nouveau challenge dans l'industrie horlogère !

Notre client, un groupe horloger leader dont les marques occupent des positions solides au plan mondial nous a mandatés pour la recherche de son

QUALITY MANAGER INTERNATIONAL

chargé de diriger et de développer mondialement les activités de l'assurance qualité et du contrôle qualité. Dans ces processus sont impliqués, en Suisse et dans le monde, les fournisseurs, les centres de production et d'assemblage, les filiales, les centres de SAV.

Ce poste, rattaché à la Direction Générale, s'adresse à un ingénieur en micromécanique ou à un technicien horloger. Un minimum de cinq années d'expérience dans le domaine du Quality Management est requis. La connaissance de l'industrie horlogère, ainsi qu'une formation complémentaire TQM sont des atouts.

En plus de ses compétences techniques, le Quality Manager idéal que nous recherchons réunit quelques aptitudes qui contribueront au plein succès de sa mission telles que :

- Leadership lui permettant de s'imposer, de convaincre ses partenaires, de diriger et de motiver ses équipes.
- Homme de terrain, visant des résultats, et souhaitant s'impliquer personnellement dans la réalisation des projets qu'il a mis au point.
- Parfaite maîtrise de l'anglais.
- Disponibilité pour voyager.

Ce poste vous intéresse ? Faites svp. parvenir votre dossier à l'attention personnelle de Michel P. Rieder. Il sera traité en toute confidentialité, et ne sera en aucun cas transmis à notre client sans votre accord formel.

TimeConsult[®]

Les Clayettes • Boîte postale 295 • CH - 1273 Arzier
Tél. 022-366 27 88 • Fax 022-366 38 01
E-mail timeconsult@swissonline.ch

TimeConsult[®]

Management Consultants • Executive Search

018-682117/DUO

Leader de la transformation des métaux pour l'habillement horloger, partenaire des plus belles créations et des plus grandes marques, le Groupe PX s'appuie sur un savoir-faire et des compétences uniques. Il réunit Précinox SA, Précimet SA, PX Tech SA et Marc Sandoz SA, entreprises aux compétences complémentaires, spécialisées dans les semi-produits à fonction sur mesure.

Nous recherchons un

Technicien d'exploitation

Le poste :

- Dans un cadre jeune et dynamique, vous êtes le futur bras droit de notre chef de production.
- Vous avez la responsabilité de mettre en place une nouvelle planification qui tiendra compte des impératifs d'une fabrication en flux tendu.
- L'ordonnancement, qui se traduit dans notre entreprise par les réservations et les flux matière est également une de vos préoccupations principale.

Votre profil :

- Vous êtes technicien d'exploitation, agent de méthode ou de formation équivalente.
- Vous avez une expérience confirmée dans la planification et l'ordonnancement.
- L'utilisation des moyens informatiques est un de vos points forts.
- La personnalité et la motivation qui vous anime, vous permet de vous intégrer facilement au sein de la production et du service commercial. Vos idées, votre engagement et votre ouverture contribuent d'une manière significative à adapter notre équipe à une situation qui ne cesse de progresser.

Etes-vous déterminé à reprendre ce challenge ?
Si oui, adressez votre dossier complet à

PX HOLDING SA
Ressources humaines
Bd des Eplatures 42
2304 La Chaux-de-Fonds
Email: nicole.aquilon@groupepx.com

132-081845

Groupe PX



La maîtrise microtechnique



L'an 2000 marque le 150^{ème} anniversaire de notre entreprise.

Depuis 150 ans nos collaborateurs ont développé et transmis, de génération en génération, un savoir-faire microtechnique unique dans l'art de l'esthétique, de la miniaturisation et de la précision.

Pour perpétuer cette tradition dans un esprit d'innovation, nous cherchons à promouvoir la formation des jeunes de notre région.

C'est pourquoi, nous souhaitons engager pour la rentrée d'août 2001:

- un/e apprenti/e employé/e de commerce
- un/e apprenti/e polymécanicien/ne option décolletage
- un/e apprenti/e polymécanicien/ne option faiseur d'étampes

Si vous avez envie d'une formation motivante et variée au sein d'une entreprise orientée vers l'avenir, envoyez-nous votre dossier avec copies des derniers bulletins scolaires à:

NIVAROX-FAR SA
Département RH/Apprentis
Av. du Collège 10, 2400 Le Locle

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

006-311028/DUO



Place pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032-911 24 10

PUBLICITAS

Nous recherchons RAPIDEMENT MENUISIER ÉBÉNISTE/ CHARPENTIER

Nous demandons:

- Un CFC.
- Quelques années d'expérience.
- De la flexibilité dans les heures de travail.

Alors contactez sans tarder PHILIPPE UELLIGER

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 61 61
Fax 032/910 61 60

Certifié SOS ISO 9002



Une division de Besenve SA

URGENT !

Pour un poste fixe:

• AIDE-MONTEUR Frigoriste

Connaissance de la soudure, brasage et des techniques hydrauliques.

Vous recherchez un emploi à long terme dans une entreprise dynamique ?

Alors n'hésitez pas à contacter Daniel Balsalobre au 032/910 55 55 ou faites-lui parvenir votre dossier de candidature qui sera traité en toute confidentialité.

daniel.balsalobre@vedior.ch

VediorBisservice • Tél. 032/910 55 55
64 av. Léopold-Robert
CP 1540 • 2301 La Chaux-de-Fonds
Fax 032 / 910 55 59 • www.vedior.ch

Faisons travailler les talents

Solution du mot mystère
CAPORAL

Ephéméride 21 octobre 1833: naissance d'Alfred Nobel

Industriel et chimiste suédois né à Stockholm, Alfred Nobel fit ses études à Saint-Petersbourg. En 1864, sa première usine de nitroglycérine explosa, causant la mort de plusieurs personnes, dont son frère. Deux ans après, il découvrit la dynamite, puis en 1875, la gélatine explosive, en 1885 la poudre sans fumée, grande révolution dans l'armement. A son actif, il a 150 inventions. Comme il le souhaitait dans son testament, signé à Paris, sa fortune fut placée en valeurs mobilières, dont les revenus récompenseraient chaque année des personnes qui auraient rendu à l'humanité les plus grands services dans les domaines suivants: physique, chimie, médecine/physiologie, littérature et paix. Les premiers prix ont été décernés en 1901. Le 10 décembre 1996 sera célébré le centième anniversaire de sa mort.

**Cela s'est aussi
passé un 21 octobre:**



1999 - Les forces russes bombardent Grozny, capitale de la Tchétchénie: 143 morts. L'historienne **Hélène Carrère d'Encausse**, 70 ans, succède à Maurice Druon, 81 ans, au poste de secrétaire perpétuel de l'Académie française. La quatrième édition de la transat Le Havre-Carthagène est marquée par la disparition en mer du skipper havrais Paul Vatin, après le chavirage de son trimaran «Groupe André». Son coéquipier, Jean Maurel, est secouru sain et sauf.

1998 - Les alliés du président Laurent-Désiré Kabila, l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe, décident de lancer une grande offensive contre les rebelles dans l'est du Congo-Kinshasa.

1996 - Le maire d'Alger, Ali Boucetta, est tué par une balle perdue lors d'une fusillade entre un groupe armé et les forces de sécurité dans la capitale.

1994 - Les Etats-Unis et la Corée du Nord signent un accord de non-prolifération de l'arme nucléaire dans la presqu'île coréenne.

1991 - Trois anciens responsables de la Santé, le Dr Michel Garetta, le Dr Robert Netter et le Pr Jacques Roux, sont inculpés dans l'affaire de transfusions sanguines.

1990 - Dany Chamoun, l'un des proches du général Aoun, sa femme et leurs deux enfants sont assassinés à leur domicile dans la banlieue de Beyrouth.

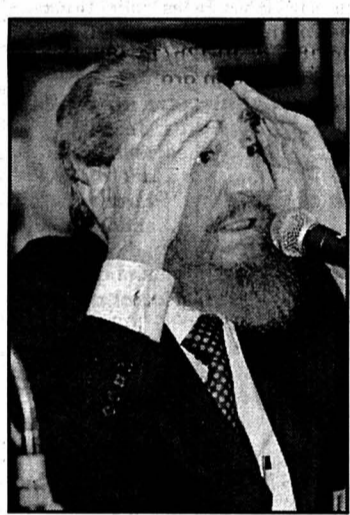
1989 - Honduras: un Boeing 727 de la compagnie hondurienne SAHSA s'écrase contre une montagne: 131 morts, 15 survivants.

1988 - Belgique: accusés de 21 attentats, quatre membres des Cellules communistes combattantes sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Un cyclone dévaste la ville de Bluefields (Nicaragua).

1976 - Le comité central du Parti communiste chinois annonce avoir fait échec à des tentatives de la veuve du président Mao et de ses complices de la «Bande des quatre» en vue «d'usurper le pouvoir».

1972 - Phan Van Dong, chef du gouvernement de Hanoï, déclare que le Nord-Vietnam est prêt à accepter un cessez-le-feu comme première étape vers un règlement de la guerre du Vietnam.

1969 - Willy Brandt devient le premier chancelier socialiste de l'Allemagne fédérale. Putsch en Somalie à la suite de l'assassinat du président Shermarke.



1963 - **Fidel Castro** réclame la levée immédiate du blocus économique américain de Cuba.

1961 - Le colonel Nasser confisque les biens de riches Egyptiens.

1950 - Les Chinois pénètrent au Tibet.

1947 - L'Assemblée générale de l'ONU demande à la Grèce et aux pays balkaniques de régler pacifiquement leur contentieux.

1945 - Les femmes votent pour la première fois en France.

1938 - Prise de Canton par les Japonais.

1916 - Assassinat du comte Carl Strgkhi, premier ministre autrichien.

1913 - Echec d'un soulèvement royaliste au Portugal.

1904 - Une flotte russe tire sur des chalutiers britanniques en mer du Nord.

1879 - L'Américain Thomas Edison invente la lampe à incandescence.

1847 - La guerre du Sonderbund éclate en Suisse.

1805 - Victoire de l'amiral Nelson, qui est mortellement blessé, sur la flotte franco-espagnole, à Trafalgar.

1652 - Louis XIV regagne Paris après l'écrasement de la Fronde.

**Ils sont nés
un 21 octobre:**

- L'écrivain anglais Samuel Taylor Coleridge (1772-1834);

- Le peintre, dessinateur et graveur japonais Katsushika Hokusai (1760-1849);

- Le chimiste suédois Alfred Nobel (1833-1896);

- Le metteur en scène et acteur français Pierre Dux (1908-1990);

- L'actrice française Nicole Courcel (1930);



- L'homme politique israélien **Benjamin Nétanyahou** (1949). /ap

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

NAISSANCES - 13.10. Ferreira de Magalhaes, Dylan, fils de Pinto de Magalhaes, Agostinho et de Ferreira Ribeiro, Casimira Manuela. Reis Oliveira, Luis Miguel, fils de Anjos de Oliveira, Manuel Jacinto et de de Paiva Reis Oliveira, Sandra Raquel. Chazel, Luca, fils de Chazel, Jérôme Joël Marie et de Estenso Chazel née Estenso, Loredana Adolorata. Cataldo, Clea, fille de Cataldo, Umberto et de Cataldo née Mazzoleni, Paola Pira Patrizia. Margot, Chloé Maybelline, fille de Margot, Gérard Emile Louis et de Margot née de Magalhaes Rodrigues, Maria Angélica. Bolis, Emma Imelda, fille de Bolis, Elio Serafino et de Bolis née Calame, Lucienne Christiane. Frisetti, Léana, fille de Frisetti, Samuel Jean Luc et de Zizzari, Paola. Deillon, Emma, fille de Deillon, Valérie. Martins, Julia, fille de Martins, Pedro Manuel et de Martins née Rossi, Sandra Carla. Scandurra, Clelia, fille de Scandurra, Filippo et de

Scandurra née Benigno, Emanuela. de Oliveira Calçada, Bruna Daniela, fille de da Silva Calçada, Paulo Jorge et de de Sousa Oliveira Calçada, Susana Cristina. Oliveira Lopes, Liliana, fille de da Cunha Lopes, Fernando Manuel et de Almeida Oliveira, Maria da Conceição. Faivre, Solène, fille de Faivre, Roger Alain et de Faivre née Wälti, Christine. Pjetraj, Dorentina, fille de Pjetraj, Robert et de Hofstetter Pjetraj née Hofstetter, Cindy. Gehriger Marie Danièle et Gehriger, Nadège Yvette, filles de Gehriger, Vincent Gilbert et de Gehriger née Houser, Sylvie.

MARIAGE - 13.10. Zanenco, Aldo Carlo et Richard, Samia.

DÉCÈS - 13.10. Hoferer, Eric André, 1953. Garin, Pierre André, 1931, époux de Garin née Schmid, Dolly Josette. Jeanneret-Grosjean née Nicoud, Cécile Berthe, 1909, veuve de Jeanneret-Grosjean, Frédéric Auguste. Cecon, Luigina, 1928. Matazzi, Maria, 1933.

ACCIDENTS

Chaux-de-Fonds Perte de maîtrise

Vendredi, vers 14h15, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait boulevard des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds, en direction est. Peu avant le giratoire des Eplatures, le conducteur n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière une camionnette de livraison conduite par un habitant de Bâle, qui était à l'arrêt pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, la camionnette a été projetée contre un habitant de La Chaux-de-Fonds. /comm

Auvernier Collision frontale

Vendredi, vers 16h, une voiture conduite par un habitant de Montmolin se trouvait à l'arrêt de la signalisation lumineuse du pont CFF de la route de la Gare, à Auvernier, avec l'intention de se diriger sur Peseux. Croyant que la phase rouge était bloquée, le conducteur s'est engagé sur le pont. A la sortie du virage à gauche, il s'est trouvé en présence de la voiture conduite par un habitant de Bôle, lequel bénéficiant de la phase verte arrivait en sens inverse. Malgré un freinage des deux conducteurs, une collision frontale n'a pu être évitée. /comm

DÉCÈS

La Côte-aux-Fées
Willy Lambelet, 1914
Saint-Ursanne
Noël Stouder, 85 ans



INFO abonnés

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir par écrit 6 jours ouvrables à l'avance. Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour des durées inférieures à une semaine.

Frais: - pour la Suisse: Fr. 3.-
- pour l'étranger (Europe de l'Ouest): Fr. 3.-
+ Fr. 1,40 par jour pour les frais postaux.
- tarifs pour autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Paiement en timbres poste, ou inclus sur votre prochaine facture.

DOMICILE ACTUEL

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Date:

Signature:

NOUVELLE ADRESSE DÉFINITIVE

ADRESSE VACANCES

du

au

inclus

Hôtel/Chez:

Rue et no:

NP/Localité:

Pays/Province:

A retourner à: L'IMPARTIAL, service de diffusion, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

L'Impartial

www.limpartial.ch

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ATELIER D'ARCHITECTURE
JAUNIN & LAMBELET SA DE CORTAILLOD,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Willy LAMBELET

père de Monsieur José Lambelet, membre fondateur, associé et directeur de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

28-279375

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Louis WICHT

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence ou leur message, et les prie de croire à l'expression de sa profonde reconnaissance.

NEUCHÂTEL et COURTELARY, octobre 2000

28-279390

Réception des avis mortuaires:

jusqu'à 17 heures à Publicitas La Chaux-de-Fonds
fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 20 heures à L'Impartial
fax 032 / 911 23 60

Aujourd'hui Des petites concessions

Situation générale: les indicateurs sont au vert. L'imposante bulle anticyclonique centrée sur la Russie étend de plus en plus son pouvoir vers l'ouest, ce dont témoignent nos baromètres qui jouent les alpinistes. Aux perturbations, il ne leur reste que les yeux pour pleurer et elles s'enfuient au loin. Un temps d'automne agréable s'est installé pour plusieurs jours.

Prévisions pour la journée: le Plateau et le fond des vallées se réveillent dans ces brouillards, et ils mettent longtemps pour sortir de leur léthargie. Au-dessus, le soleil est bien présent mais doit toutefois composer avec des passages nuageux. Par vents de sud, les températures les plus confortables sont relevées dans les vallées du Haut avec 15 degrés. Ailleurs, elles marquent entre 11 et 14 degrés.

Demain et lundi: bien ensoleillé au-dessus du stratus.

Mardi: une perturbation donne lieu à quelques gouttes.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter

Ursula
Températures
Aujourd'hui à 14 heures.

- Neuchâtel: 14°
- Boudry: 14°
- Cernier: 14°
- Fleurier: 14°
- La Chaux-de-Fonds: 15°
- Le Locle: 15°
- La Vue-des-Alpes: 12°
- Saignelégier: 14°
- St-Imier: 14°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 15°
- Berne: peu nuageux, 14°
- Genève: très nuageux, 13°
- Locarno: très nuageux, 14°
- Sion: beau, 16°
- Zurich: très nuageux, 11°

... en Europe

- Athènes: peu nuageux, 19°
- Berlin: très nuageux, 13°
- Istanbul: averses de pluie, 15°
- Lisbonne: pluvieux, 21°
- Londres: très nuageux, 14°
- Madrid: très nuageux, 14°
- Moscou: beau, 8°
- Paris: très nuageux, 15°
- Rome: nuageux, 21°

... et dans le monde

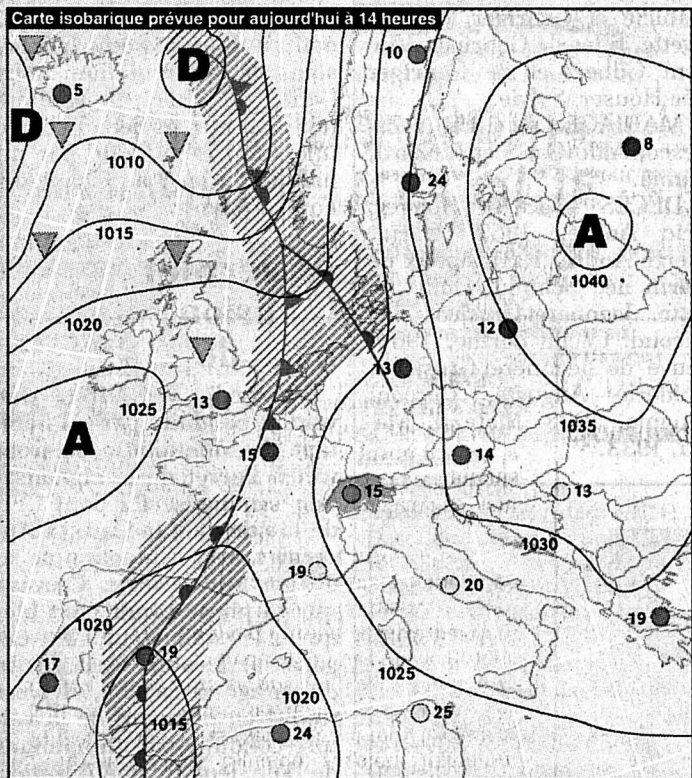
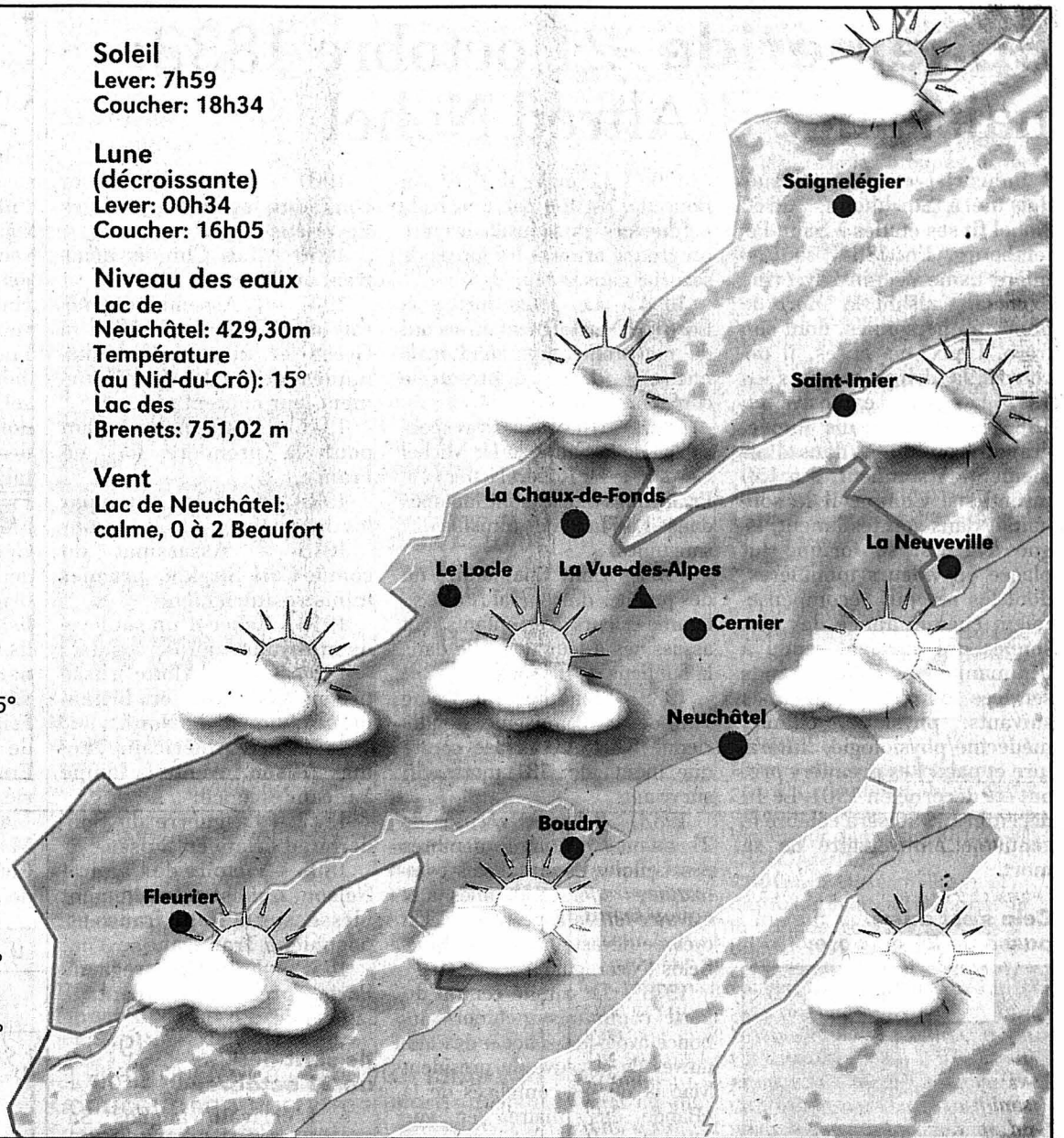
- Bangkok: nuageux, 34°
- Le Caire: nuageux, 27°
- Johannesburg: nuageux, 29°
- Miami: nuageux, 29°
- Pékin: nuageux, 16°
- Rio de Janeiro: nuageux, 29°
- San Francisco: nuageux, 21°
- Sydney: nuageux, 23°
- Tokyo: pluvieux, 21°

Soleil
Lever: 7h59
Coucher: 18h34

Lune
(décroissante)
Lever: 00h34
Coucher: 16h05

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,30m
Température (au Nid-du-Crô): 15°
Lac des Brenets: 751,02 m

Vent
Lac de Neuchâtel: calme, 0 à 2 Beaufort



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)

- 1015
- 1010
- 1005

Aujourd'hui	Dimanche	Lundi	Mardi
En plaine: 14° A 1000 m: 15°	14° 16°	13° 16°	14° 13°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Le XX^e siècle finit dans 72 jours

1972 Cinquième titre

De 1968 à 1972, les années se suivent et se ressemblent pour le HCC. Cinq années couronnées de succès avec cinq titres de champion suisse à la clé. C'était les années fastes, glorieuses du club des Mélézes. Avec Charles Fruttschi à la présidence et Gaston Pelletier à la bande, les hockeyeurs chaux-de-fonniers règnent en maîtres et seigneurs sur le hockey sur glace helvétique.

Turler, Dubois, Squaldo, Rigolet, Huguenin, Reinhard, les frères Neininger et tous les autres font trembler toutes les défenses du pays. Les Chaux-de-Fonniers seront aussi les grands artisans de la promotion de la Suisse dans le groupe A en 1971. En Coupe d'Europe, le HCC parvient à se qualifier pour les quarts de finale.

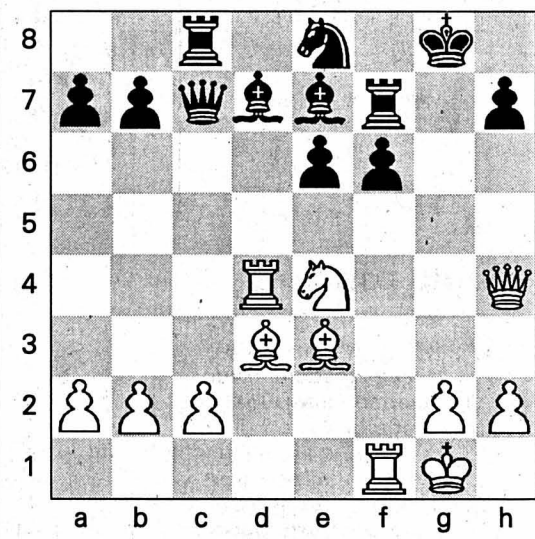
Une époque héroïque qui se terminera en 1973 avec le sixième et dernier titre.

1971: par le peuple

Pour la première fois, les Neuchâtelois sont appelés en 1971 à élire leurs deux représentants au Conseil des Etats, désignés jusqu'ici par le Grand Conseil. Il s'agit de Carlos Grosjean (rad) et de Pierre Aubert (soc), futur conseiller fédéral.

JCE/RGT

ÉCHECS



Solution de la chronique No 196

1. Txc5 Txc5 2. Dh4 1-0.

Chronique No 197

Lignes ouvertes

Comment les Blancs au trait mettent-ils à profit la concentration de leurs forces sur l'aile Roi? (O'Kelly-Evrard, Paris 1946).

Un auteur féminin part en guerre contre l'extrême minceur que croient devoir atteindre certaines femmes. A commencer par celles chargées de la faire porter, la mode, il est vrai, est au fil de fer; Rubens n'aurait rien, aujourd'hui, à se mettre sous la main...

Billet En chair, pas en os

Cet auteur, que salua l'Académie française, encore que l'entière originalité du livre couronné ait été contestée par la suite, et qui lutta pour une plus grande intégration des minorités de couleur dans les médias télévisés, vient de publier un nouveau livre aux accents exotiques: «Comment cuisiner son mari à l'africaine», qui combine la cuisine et la chambre à coucher, les bons petits plats et l'oreiller. Selon elle, et elle n'a pas tort, les deux vont de pair car la nourriture fait partie de la sensualité. Bien que sa croisade se justifie, nous n'en ferons pas une tartine. Car les mèches tortillées donc afro de cette dame nous font soudain hésiter à nous mettre à table. Et si elles tombaient dans la soupe?

Claude-Pierre Chambet



„NON, CE N'EST PAS LE MONTANT RÉCOLTÉ PAR LA CHAÎNE DU BONHEUR,“



Hier à La Chaux-de-Fonds

photo Galley